



**PANORAMA DE
LA VIE ÉTUDIANTE :
PRATIQUES URBAINES ET
RAPPORT À LA VILLE**

Analyse de l'enquête 2023-2024

FÉVRIER 2025

COLOPHON

Auteurs

Alice Glorie, Rodrigo Albea

Date de réalisation

Février 2025

Contact

student@perspective.brussels

Éditeur responsable

Antoine de Borman – Directeur général de perspective.brussels
Rue de Namur 59 – 1000 Bruxelles

Dépôt légal :

D/2025/14.054/01

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Enjeux de la vie étudiante	3
Objectifs de l'étude	5
Contexte régional	6
Aspects démographiques et territoriaux.....	7
Méthodologie	10
Conception et mise en Œuvre de l'enquête	10
Analyse des données	14
Analyse des résultats	20
Description du panel.....	20
Étudiantes et Étudiants internationaux.....	28
Logement.....	41
Mobilité	64
Vie de quartier/vie urbaine.....	71
Espaces d'étude	74
Activités sportives.....	77
Activités culturelles et associatives	84
Sentiment d'insécurité	91
Emploi et budget.....	101
« Bruxelles & toi » - attractivité de la Région de bruxelles-Capitale.....	113
Conclusion et recommandations générales	124
Conclusion.....	124
Difficultés et points d'attention.....	126
Recommandation générale	127

INTRODUCTION

La présente étude est la troisième édition du « Panorama de la vie étudiante ». Cette large enquête auprès des étudiantes et étudiants de l'enseignement supérieur bruxellois a été lancée il y a plus de dix ans et reste à ce jour le seul baromètre régional avec une ambition générale, régulière et étendue pour identifier et analyser l'expérience urbaine des jeunes qui arpentent institutions, campus et auditoriums dans toute la Région.

La première enquête de 2013/2015 a constitué l'outil de base pour l'identification et, ensuite, l'amorce d'une politique régionale de la vie étudiante – avec notamment la création d'une Cellule Vie étudiante au sein de Perspective, en 2019. La deuxième édition, publiée en décembre 2020, a pu confirmer et soutenir les objectifs du premier Plan d'action régional pour la vie étudiante (2020-2025).

Analysés depuis 2023 au sein du Service École de Perspective – devenu depuis le Service École et Vie Étudiante – les enjeux de la vie étudiante restent ardents. D'autant plus au sein d'une Région bruxelloise qui constitue le principal pôle étudiant du pays, fort de 137.000 étudiants et étudiantes et de presque 50 institutions en 2023.

Avec une telle diversité de formations, d'établissements (francophones et néerlandophones), d'étudiantes et d'étudiants de Bruxelles, de Belgique et d'ailleurs, l'ambition de cette troisième enquête Panorama reste large. Puissent ses résultats être source d'inspiration, de compréhension et d'action pour le soutien à la Vie étudiante en Région de Bruxelles-Capitale.

ENJEUX DE LA VIE ÉTUDIANTE

La Région de Bruxelles-Capitale compte plus de 137.000 étudiantes et étudiants inscrits au sein de 49 institutions subsidiées par les pouvoirs publics francophones et néerlandophones. La première ville étudiante du pays¹ est un pôle de connaissances qui attire des jeunes de tout le royaume et d'ailleurs, étant ainsi amené à répondre à plusieurs enjeux majeurs. Pour la présente étude, et pour l'action régionale en termes de vie étudiante, ces enjeux ont trait au caractère urbain de l'expérience des étudiantes et étudiants. Il n'est pas question de cerner ici les défis liés à l'organisation elle-même de l'enseignement supérieur, qui est une compétence communautaire.

La difficulté à trouver un logement, l'utilisation des transports publics en soirée et pendant la nuit, le sentiment d'insécurité ou l'affluence observée dans des espaces d'étude lors des blocus sont quelques exemples des problématiques spécifiques au monde étudiant en Région bruxelloise. Thématiques que l'analyse ci-dessous tente de mieux cerner, en donnant voix aux étudiantes et étudiants appelés à répondre au vaste questionnaire de l'enquête.

Si les prémices d'une politique régionale pour la vie étudiante ont été posées dès 2019, avec la création d'une Cellule Vie Étudiante au sein de Perspective, aujourd'hui encore le premier enjeu, afin de nourrir

¹ Les statistiques publiées sur le site internet de l'enseignement supérieur flamand (onderwijs.vlaanderen.be) renseignent pour l'année 2022/2023 un total de 93.185 étudiantes et étudiants inscrits à Gand, 59.162 inscrits à Leuven et 54.435 à Anvers. L'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) renseigne un total de 252.839 étudiantes et étudiants pour la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2021/2022, sans préciser de répartition géographique. À titre indicatif, le site internet du Pôle Académique Liège-Luxembourg informe regrouper 60.000 étudiants au sein de 24 IES ; le Pôle Hainuyer ou le Pôle Louvain ne diffusent pas cette information sur leurs sites internet respectifs.

cette politique, reste celui de développer et d'améliorer la connaissance de la vie étudiante en Région de Bruxelles-Capitale. L'enquête « Panorama de la vie étudiante » s'inscrit dans un cadre politique et administratif de la RBC ayant connu un contexte et quelques étapes, brièvement retracés ci-dessous :

- > Les deux dernières législatures (2014-2019 et 2019-2024) ont vu une compétence « vie étudiante » être attribuée à la Ministre-Présidence du Gouvernement bruxellois. Les mesures suivantes illustrent de manière non exhaustive les prémisses d'une politique régionale pour la vie étudiante :
 - La mise en place d'un Plan Logement Étudiant (juillet 2015), avec notamment la création d'une Agence Immobilière Sociale Étudiante (AISE, fin 2015) ;
 - Le projet Usquare de réaménagement de l'ancien site des Casernes d'Ixelles, avec notamment un pôle universitaire et des logements étudiants, suite à l'achat en 2018, du site par la Région à l'État fédéral) ;
 - La valorisation des « quartiers universitaires » et la promotion de la ville étudiante, mentionnées dans la Déclaration de Politique Régionale pour la législature 2019/2014, et leur inscription dans le plan régional de développement.
- > La première enquête Panorama (2013/2015), suivie d'autres études spécifiques, a abouti à une recommandation pour la création d'un dispositif régional du type « facilitateur », afin de tenir compte des enjeux de la vie étudiante en RBC ;
 - Cette recommandation se concrétise avec la création en 2019 au sein de Perspective d'une Cellule Vie étudiante, accompagnée d'un Comité d'expertise², qui a proposé un Plan d'action quinquennal, approuvé par le Gouvernement régional en février 2020. Les missions de la Cellule sont basées sur des objectifs établis dans une Convention partenariale signée en 2018 entre les associations représentatives du secteur, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et Perspective. Ces objectifs sont les suivants :
 - Informer les étudiants ;
 - Faciliter des services et des équipements ;
 - Sensibiliser les étudiants aux enjeux régionaux ;
 - Participer à la promotion de Bruxelles en tant que ville étudiante.

Depuis 2022, un recentrage des missions a été opéré, en lien avec le Plan Stratégique 2023-2027 de Perspective. Dès 2023, la Cellule Vie Étudiante est intégrée au sein du Pôle « Données, Monitorings et Outils d'aide à la décision » du Service École et Vie Étudiante. S'articulant directement avec les métiers de Perspective, trois thèmes ont été retenus en priorité : les espaces d'étude (avec notamment la plateforme studyspaces.brussels et le cahier de recommandations), la présente enquête Panorama, ainsi que le monitoring du logement étudiant. Le travail a par ailleurs été poursuivi en ce qui concerne le thème des étudiants internationaux et des outils ont été créés pour faciliter leur intégration administrative auprès des différentes administrations compétentes.

Si ces actions et intentions démontrent une réelle prise en compte de l'importance que représente la vie étudiante au sein de la Région, Bruxelles n'en est encore qu'aux débuts de cette démarche³.

² Le Comité d'expertise vie étudiante est composé de membres issus du monde associatif et institutionnel de l'enseignement supérieur bruxellois, à savoir : la vzw Brik, l'asbl Pôle académique de Bruxelles, l'asbl Plateforme Logement Étudiant. Ces associations, acteurs de la vie étudiante, sont tous signataires de la Convention partenariale créant la Cellule Vie Étudiante. Le Gouvernement bruxellois et Perspective sont également représentés dans le Comité.

³ La journée d'études « Étudiants en Ville » organisée par perspective.brussels le 24 avril 2019 à Usquare, a marqué le lancement officiel de la Cellule Vie Étudiante bruxelloise, avec une série de débats et notamment des invités des villes de Strasbourg (France) et d'Anvers, qui ont exposé leurs dispositifs respectifs, mis en place depuis plusieurs années.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les principaux objectifs de la présente enquête « Panorama » sont de :

- > Proposer une photographie actualisée de la vie étudiante bruxelloise sur base de l'expérience urbaine de la population estudiantine sondée ;
- > Proposer une vision territorialisée, appuyée par des éléments cartographiques, de la vie étudiante bruxelloise.
- > Évaluer les usages et les besoins des étudiantes et étudiants bruxellois, afin d'informer et le cas échéant accompagner/proposer des outils d'aide à la décision pour les acteurs de terrain (établissements, associations, administrations publiques...) et décideurs politiques en matière de vie estudiantine ;
- > Émettre des recommandations, par thématique analysée.

CONTEXTE RÉGIONAL

Bruxelles est un pôle de connaissances de première importance, en évolution constante. L'année académique 2023/2024, période de collecte des données de la présente étude, a notamment été marquée par la fusion de deux institutions d'enseignement supérieur : l'Université Saint-Louis (USL) et l'Université catholique de Louvain (UCLouvain). Un total de 49 institutions subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Vlaamse Overheid sont présentes sur le territoire de la Région. Pour ce qui est de la population de l'enseignement supérieur en Région de Bruxelles-Capitale, l'évolution depuis la première enquête de 2013/2015 est remarquable, passant de l'ordre de 112.000 à 137.000 étudiantes et étudiants.

Afin de travailler avec un chiffre consolidé et comparable entre toutes les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) de la population étudiante bruxelloise, cette enquête prend comme référence les données de l'année académique 2022/2023. Ce choix est justifié par les contraintes et les délais nécessaires à l'obtention de chiffres consolidés auprès des IES et des autorités académiques. En effet, pour les besoins de l'enquête, il est nécessaire de connaître le nombre d'étudiants inscrits dans les IES. Or, ce chiffre consolidé n'est disponible que plusieurs mois après la fin d'une année académique⁴.

La population étudiante bruxelloise (2022/2023) est répartie au sein des institutions de la manière suivante :

- > 4 Universités établies sur 14 campus/sites comptabilisant une population de 75.413 étudiantes et étudiants ;
- > 10 Hautes écoles établies sur 45 campus/sites comptabilisant une population de 44.663 étudiantes et étudiants ;
- > 9 Écoles Supérieures des Arts établies sur 18 sites comptabilisant une population de 5.584 étudiantes et étudiants ;
- > 26 Établissements de Promotion sociale répartis sur 22 sites comptabilisant une population de 11.350 étudiantes et étudiants.

La population prise en compte pour la présente étude totalise 137.010 étudiantes et étudiants inscrits dans ces 49 institutions pour l'année académique 2022/2023. À noter que la Région de Bruxelles-Capitale compte d'autres institutions, comme l'École Royale Militaire (établissement fédéral), des écoles privées internationales, des établissements artistiques (comme l'école de danse P.A.R.T.S) ou religieux (Faculté Universitaire de Théologie Protestante). Ces institutions ne sont pas prises en compte par la présente étude.

La répartition de la population étudiante ici examinée, officielle, ne tient pas compte d'autres nuances qui caractérisent le contexte bruxellois. En effet, les spécificités des réseaux francophone et néerlandophone confèrent au secteur de l'enseignement supérieur à Bruxelles une complexité importante. Ainsi, deux Écoles Supérieures des Arts néerlandophones (Royal Institute for Cinema, Theatre & Sound – RITCS et le Koninklijk Conservatorium Brussel - KCB) font partie intégrante de la Erasmushogeschool (une Haute École), tandis que la LUCA School of Arts reste une institution indépendante. Les Établissements de

⁴ On constate souvent un nombre définitif moins important d'étudiantes et étudiants, après consolidation, par rapport aux inscriptions initiales. Cela est dû notamment au fait que les étudiants peuvent avoir plusieurs inscriptions pour une même année académique. Les analyses de l'enquête Panorama sont basées sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants après analyse (et pas sur le nombre d'inscriptions).

Promotion Sociale sont considérés comme un type d'enseignement à part entière, mais seulement par le réseau francophone. Du côté néerlandophone, son équivalent a été intégré dans les Hautes écoles.

Outre l'aspect quantitatif (nombre d'étudiants et étudiantes et d'institutions), Bruxelles jouit d'une attractivité à la fois nationale et internationale, accueillant un nombre important d'étudiants et étudiantes venus des différentes provinces du pays, mais aussi de l'étranger. Des résultats spécifiques concernant ces aspects sont mis en évidence dans ce rapport.

ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITORIAUX

Démographie

La démographie de la population étudiante bruxelloise ne cesse d'évoluer, et ce de manière constante. Si l'analyse en détail de cette évolution fera partie intégrante d'une étude spécifique, qui sera menée à l'avenir par Perspective, force est de constater que le nombre d'étudiants et d'étudiantes, sur une période de presque dix ans, au cours des trois enquêtes Panorama, a progressé de 22% – passant de 112.000 à 137.000⁵.

Figure 1 : Évolution de la population étudiante en Région de Bruxelles-Capitale

Type d'établissements	2014/2015	2019/2020	2022/2023
Universités	52.222	67.812	75.413
Hautes écoles et Écoles supérieures artistiques	44.528	45.471	50.247
Établissements de Promotion sociale	15.174	13.844	11.350
Total	111.924	127.127	137.010

Ces chiffres tiennent compte des établissements retenus pour l'enquête Panorama, soit les institutions regroupées au sein du Pôle académique de Bruxelles (côté francophone) et de la vzw Brik (côté néerlandophone).

⁵ Source : IBSA (d'après les données de l'Enseignement de Promotion sociale, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Conseil des recteurs et rectrices de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CRef), Databank Hoger Onderwijs (Vlaamse gemeenschap), Fondation universitaire et Université catholique de Louvain)

Répartition territoriale

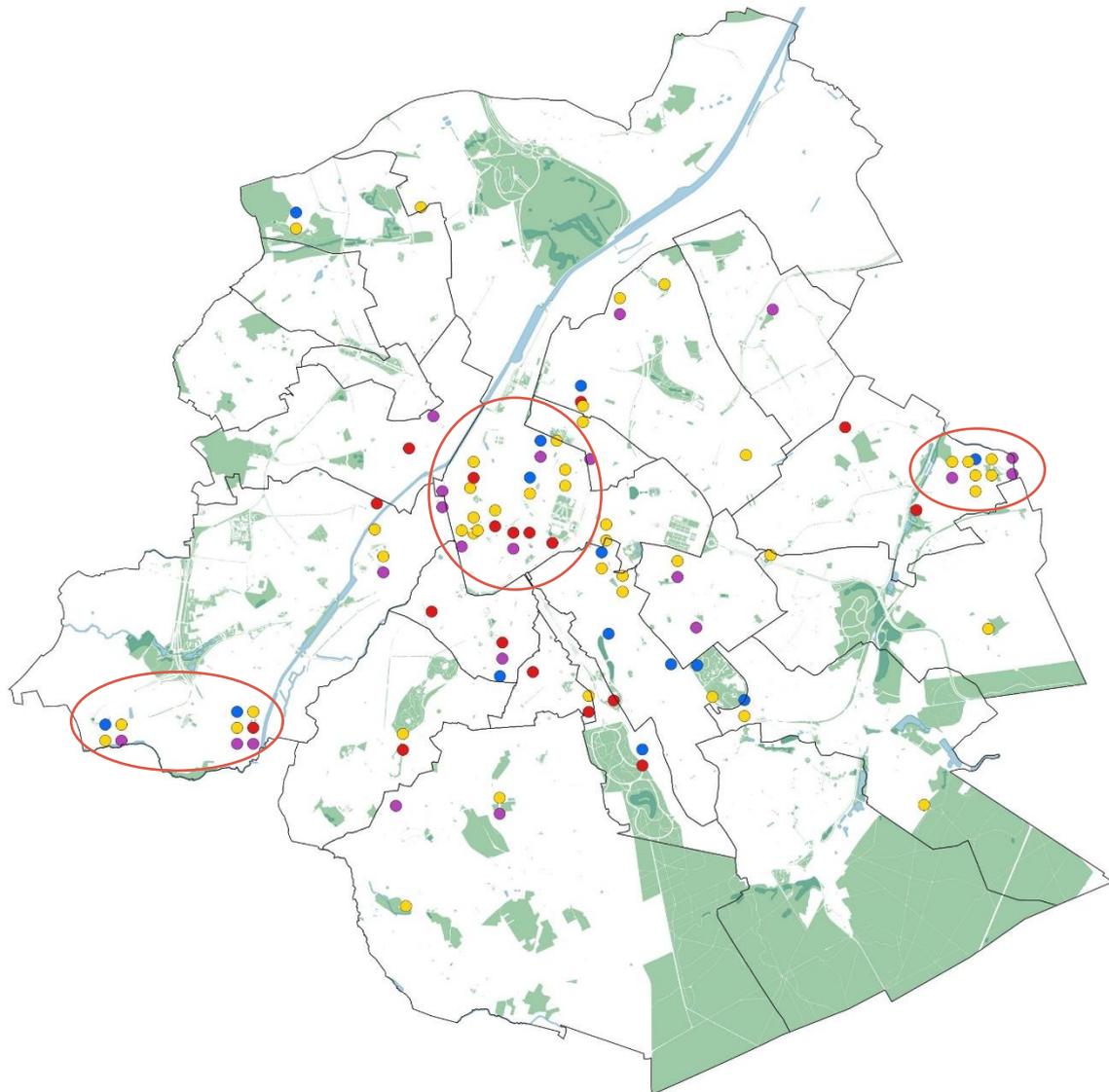
Les 49 IES - 44 francophones⁶ et 5 néerlandophones⁷ - présentes sur le territoire régional sont réparties dans 15 des 19 communes bruxelloises⁸. Un total de 99 implantations d'IES accueillent la population estudiantine. La grande majorité de celles-ci est concentrée dans trois zones de la capitale : le Pentagone (avec une majorité de Hautes écoles), les pôles Érasme/CERIA et Alma. Cette concentration territoriale ne reflète pas forcément la concentration de la population que représentent, ensemble, les étudiantes et étudiants inscrits dans les deux principales universités de Bruxelles, à savoir l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et la Vrije Universiteit Brussel (VUB). L'ULB et la VUB accueillent à elles deux plus de 40% des étudiantes et étudiants de la Région, principalement dans les campus de la Plaine/ VUB Main Campus et dans le campus du Solbosch (ULB).

⁶ <https://www.polecabruxelles.be/institutions/>, consulté en septembre 2023.

⁷ <https://www.onderwijsinbrussel.be/leren-en-studeren/structuur-onderwijs-en-opleiding/hoger-onderwijs>, consulté en septembre 2023.

⁸ Berchem Sainte-Agathe, Ganshoren, Koekelberg et Watermael-Boitsfort ne disposent pas de siège ou site d'institution.

Figure 2 : Institutions d'enseignement supérieur (campus/site)



- Université - Universiteit (4 IES-HOI/ 14 campus/sites)
- Haute Ecole - Hogeschool (10 IES-HOI /45 campus/sites)
- Ecole Supérieure des Arts - Kunsthogeschool (9 IES- HOI/18 campus/sites)
- Promotion Sociale (26 IES / 22 campus/sites)



MÉTHODOLOGIE

L'étude est soutenue par une approche qui comprend :

- > Une collaboration étroite avec les Institutions de l'Enseignement Supérieur de la Région de Bruxelles-Capitale, tant néerlandophones que francophones ;
- > Un large questionnaire centré sur des matières régionales (vie de quartier, logement, emploi...) et des thématiques qui touchent à l'expérience urbaine (activités culturelles, sport, sécurité), en lien avec le profil proprement dit des étudiantes et étudiants du supérieur (budget, population internationale) ;
- > Une analyse à la fois globale des résultats – toutes langues et institutions confondues – et spécifique par rapport aux types d'institutions (pas d'analyse spécifique à une institution).

À partir de la deuxième édition (2019/2020), les aspects méthodologiques sont nourris et supervisés par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), organisme faisant partie de Perspective. Dans le cadre de la mise en place par le Gouvernement régional d'une Cellule Vie Étudiante au sein de Perspective dès 2019, le Comité d'expertise Vie Étudiante accompagne également le projet. Pour la présente édition, un comité d'accompagnement, composé de membres de Perspective et de membres désignés par le Comité d'expertise, a été mis en place pour assurer le suivi méthodologique de cette enquête. Ce comité d'accompagnement de l'enquête est composé de membres issus de la Plateforme Logement étudiant, de la vzw Brik, de l'école artistique Saint-Luc et de Perspective.

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE

Population cible

La population étudiée par l'enquête « Panorama de la vie étudiante » est constituée des étudiantes et étudiants inscrits dans les Institutions de l'Enseignement Supérieur (IES) présentes sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et subventionnées par le Vlaamse Overheid et par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces IES sont regroupées au sein de la vzw Brik pour les institutions néerlandophones, et au sein du Pôle académique de Bruxelles pour les francophones. En 2022/2023, année académique de référence pour les analyses de cette étude, la population étudiante totalisait 137.010 personnes (comme détaillé dans la section « Contexte régional », page 8).

Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête « Panorama de la vie étudiante » est anonyme et structuré par chapitres. Il compte un total de 203 questions. La structure et les questions restent semblables depuis la première édition de 2013/2014, afin de permettre une comparaison aisée des résultats. Des aménagements ont néanmoins été réalisés au fil des éditions : des questions spécifiques destinées à la population

internationale ont été ajoutées en 2019, par exemple. Pour cette troisième édition, il est utile de signaler que :

- > Le caractère obligatoire des questions a été analysé en détail : toutes les questions portant sur l'aspect « satisfaction » ont été classées non-obligatoires, afin de donner plus de souplesse aux répondants et répondantes, face à un questionnaire déjà conséquent ;
- > Les propositions de réponse du type « autre », souvent suivies de « merci de préciser » dans les questionnaires précédents, ont été revues et pour la plupart éliminées. Les résultats obtenus précédemment ne permettaient pas d'effectuer une analyse pertinente ;
- > Une section « Bruxelles et toi » a été créée, afin d'y intégrer des questions déjà existantes et d'autres, nouvelles, pour saisir de manière précise le rapport des étudiantes et étudiants à la ville.

Le cas échéant, d'autres changements sont signalés lors de l'analyse des résultats.

Les 203 questions sont présentées en 11 sections, selon l'ordre suivant :

1. Variables d'identification (caractéristiques générales)
2. Étudiants internationaux
3. Logement
4. Mobilité
5. Vie de quartier, vie urbaine
6. Sport
7. Culture
8. Sentiment de Sécurité
9. Emploi
10. Bruxelles et toi
11. Questions complémentaires

Toutes les questions ont fait l'objet d'une analyse, au préalable, par le Comité d'accompagnement de l'enquête. De façon générale, le questionnaire interroge la relation de la population étudiante à la ville, leur expérience en termes de logement, de mobilité, de vie culturelle...

Le questionnaire est divisé en plusieurs embranchements. Autrement dit, les questions varient en fonction du profil de l'étudiante et de l'étudiant. À titre d'exemple, si la personne ne travaille pas, elle répond uniquement à la première question du chapitre « Emploi ». Si elle loge chez ses parents ou avec sa famille, le chapitre « Logement » se limite à quelques questions.

Ces questions fermées constituent des variables de type quantitatif.

Souvent, des variables ont été croisées pour affiner une explication ou avoir accès à un autre point de vue : l'analyse par type d'institution (Université, Haute École, École Supérieure Artistique) permet de dégager des nuances par catégorie spécifique. Ces croisements permettent de mettre en lumière des liens supplémentaires.

L'analyse quantitative est doublée d'une analyse qualitative grâce aux questions ouvertes où la population étudiante a pu s'exprimer. Ces questions, toutes non-obligatoires, permettent au panel de préciser leurs réponses, dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant ne trouve pas de proposition ajustée à sa réalité. Elles sont également des occasions d'étayer une opinion, ou de préciser des éléments importants pour les étudiants et étudiantes.

La diffusion et la période de collecte

Le questionnaire est « auto-administré », c'est-à-dire qu'il est rempli sur une base volontaire, par internet, sans l'intermédiation d'un enquêteur.

La diffusion de l'enquête a fait l'objet d'une campagne de communication comprenant :

- > Un mailing diffusé directement par chaque IES à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants ;
- > L'affichage au sein de sites/ campus des institutions et en ville ;
- > L'envoi de flyers aux institutions et à une partie des lieux répertoriés par la plateforme studyspaces.brussels ;
- > Des publicités sur les réseaux sociaux ;
- > Des interventions dans certains auditorios.

La période de diffusion a été programmée en concertation avec le Pôle académique de Bruxelles et la vzw Brik, les étudiantes et étudiants étant de plus en plus sollicités par des enquêtes de tous types. Le mailing avec l'invitation à répondre à l'enquête a été diffusé par les différentes IES dès le 23 novembre 2023. L'enquête a été clôturée le 19 mars 2024, totalisant pratiquement quatre mois de diffusion.

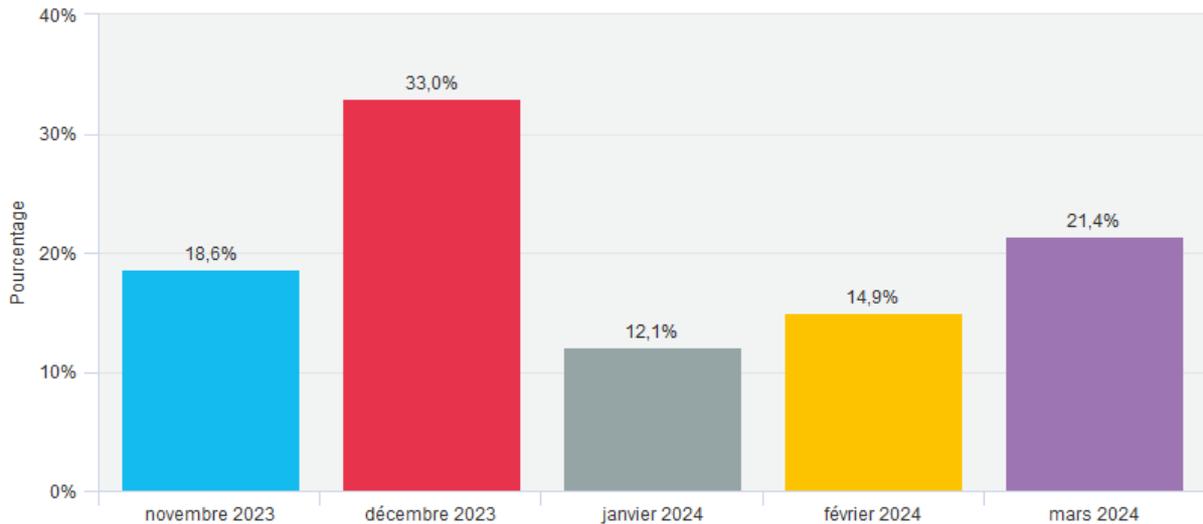
Tout au long de la période de diffusion, les différents supports et campagnes ont été activés : deux campagnes d'affichage (décembre 2023 et janvier 2024) ; un communiqué de presse ; des newsletters ; une campagne de relance globale et plusieurs demandes de relances aux IES, par courriel et via leurs réseaux sociaux (en février et mars 2024) ; un envoi postal d'affiches et de flyers (février 2024) ; une distribution sur site de flyers et d'affiches ainsi qu'une tournée dans certains auditorios (février-mars 2024).

Toutes ces actions ont été mises en place en lien avec un suivi hebdomadaire du Service École et Vie Étudiante, afin de calibrer la communication de façon ciblée et spécifique, pour chaque type d'IES et ensuite pour chaque institution. Des objectifs à atteindre en termes de réponses ont été établis, par institution, avec l'aide de l'BSA, et ce afin de constituer un échantillon représentatif.



L'utilité des différentes relances et moyens de communication est visible dans le graphique ci-dessous, qui résume la quantité de réponses collectées pendant l'ensemble de la période de diffusion (2.949 réponses). L'on aperçoit notamment l'efficacité des campagnes de mailing en décembre et la conjugaison des derniers efforts de communication en mars, périodes qui concentrent ensemble 1.606 réponses (54,4%).

Figure 3 : Répartition selon la date de saisie, en part du nombre total de réponses (%)



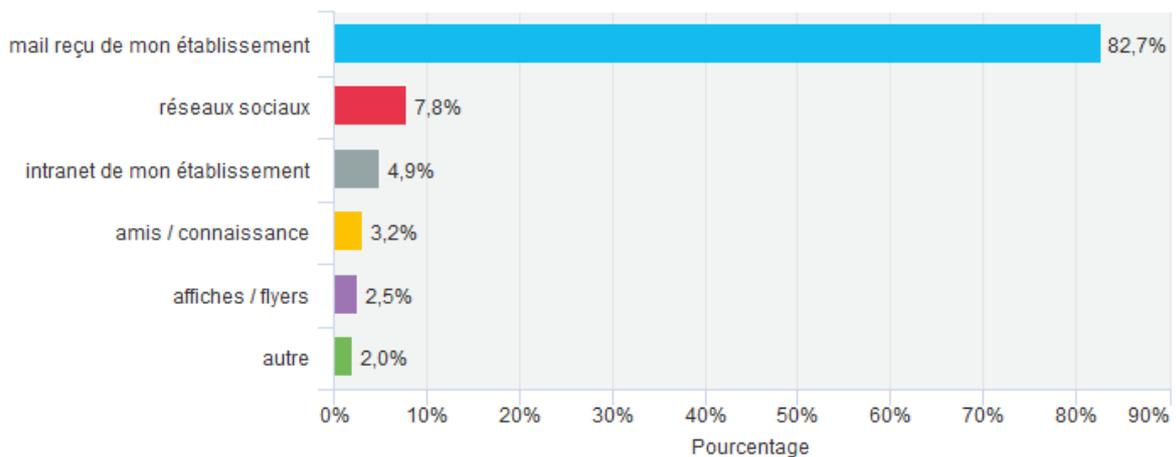
Temps et moyens de réponses

En moyenne, le questionnaire a été rempli en 23 minutes.

82,7% des répondants et répondantes ont pris connaissance du questionnaire via un mail de leur établissement, 7,8% via les réseaux sociaux, 4,9% via l'intranet de l'établissement, 3,2% via des amis/connaissances, 2,5% via des affiches/flyers et 2% ont répondu « autre ».

L'outil le plus utilisé pour répondre à l'enquête est le smartphone (51,1%), suivi de l'utilisation d'un PC (45,6%) ou d'une tablette (3,3%).

Figure 4 : Prise de connaissance du questionnaire selon les moyens de diffusion



ANALYSE DES DONNÉES

Après la collecte des réponses, l'analyse des données a été entamée, avec une série de choix méthodologiques explicités ci-dessous.

Taux de réponse et établissements écartés

Tout au long de la passation de l'enquête, la répartition des répondants et répondantes par type d'IES fréquentée a été observée. Au départ, la part (« poids ») de chaque type d'IES (universités, hautes écoles, écoles artistiques et établissements de promotion sociale) a été établie sur base de la répartition de la population étudiante 2022/2023 par type d'IES (voir ci-dessous). Ces parts ont déterminé si le nombre de réponses recueillies s'approchait de la réalité de terrain. Dans le cas contraire, des actions spécifiques de communication ont été menées auprès de certaines institutions, afin d'assurer la représentativité de l'échantillon. À la différence de l'étude précédente, en 2019/2020, le taux de réponse n'a pas été analysé par établissement, individuellement, mais plutôt par groupe d'institutions, étant donné l'importance des catégories dans l'analyse.

Au moment de la clôture de l'enquête, **2.949** réponses ont été collectées. En considérant le poids accordé à chaque IES (voir ci-dessus), on a estimé le nombre de réponses attendues par IES et comparé ce résultat aux réponses effectivement reçues. Le tableau ci-dessous explicite les résultats obtenus et les objectifs à atteindre, par catégorie d'IES, compte tenu du nombre total de réponses.

Figure 5 : Nombre de réponses et objectifs à atteindre par type d'Institution

Type IES	Nombre d'étudiants	Poids IES	Réponses obtenues (18/03/2024)	Objectif nombre de réponses	Écart
Universités	75.413	55%	1581	1622	-41
Hautes écoles	44.663	32,55%	1111	960	151
Écoles supérieures artistiques	5.584	4,15%	121	122	-1
Établissements de Promotion sociale	11.350	8,28%	136	244	-108
Total	137.010	100,00%	2949	2949	-

Après analyse, les réponses des étudiantes et étudiants inscrits dans les Établissements de Promotion sociale ont été écartées, car le taux de réponse était trop faible pour être pris en compte. En effet, il manquait 108 réponses, soit près de la moitié de l'objectif, pour atteindre l'objectif de représentativité par rapport à la population réelle.

Après avoir écarté l'enseignement de Promotion sociale, le nombre de réponses prises en compte pour l'analyse est de **2.813** pour une population de 125.660 étudiantes et étudiants. L'analyse de cette troisième édition prend donc en compte 91,72% de la population étudiante réelle de l'année 2022/2023

(137.010 personnes). Le taux de réponse est ainsi de 2,24 % par rapport à la population étudiée (sans la Promotion sociale).

L'on observe, toutefois, une baisse du nombre de réponses obtenues, par rapport à la précédente édition (2019/2020), puisque 4.643 réponses avaient été collectées (pour un taux de réponse de 4,9%)⁹. Bien que le nombre de réponses de cette troisième édition reste significatif pour ce type d'enquête, plusieurs institutions ont signalé que les étudiants et étudiantes sont de plus en plus souvent sollicités pour des études ou des recherches, ce qui peut freiner leur participation.

⁹ La première enquête Panorama a été réalisée en deux temps, d'abord avec la population universitaire (2013/2014) et ensuite auprès des étudiantes et étudiants des Hautes Écoles (2014/2015). La synthèse publiée par l'Agence de Développement Territorial en 2016 regroupe les résultats de ces deux moments. La population des Établissements de Promotion Sociale (formations en enseignement supérieur) n'a pas été approchée, ni comptabilisée. Le taux de réponse de la synthèse est de 10% (9.045 réponses pour une population-mère de 90.547 personnes).



Figure 6 : Population étudiée – nombre d'étudiants par IES

Nombre d'étudiants par institution – année académique 2022/2023	Hommes	Femmes	Total
Universités			
Katholieke Universiteit Leuven	2.444	2.553	4.997
Vrij Universiteit Brussel	8.360	11.793	20.153
Université Saint-Louis (intégrée au sein de l'UCLouvain en 2023/2023)	1.658	2.822	4.480
Université libre de Bruxelles	16.147	21.849	37.996
Université catholique de Louvain	2.624	5.163	7.787
Hautes Écoles			
Erasmushogeschool Brussel	2.453	3.388	5.841
Odisee	2.389	3.135	5.524
Haute École Lucia de Brouckère (HELdB)	429	745	1.174
Haute École EPHEC	2.813	2.104	4.917
Haute École Léonard de Vinci (HELdV)	2.641	4.660	7.301
Haute École ICHEC – ECAM - ISFSC	2.745	2.334	5.079
Haute École libre de Bruxelles – Ilya Prigogine (HELB)	1.203	1.935	3.138
Haute École Francisco-Ferrer (HEFF)	1.179	2.008	3.187
Haute École Galilée	1.213	3.520	4.733
Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)	1.886	1.883	3.769
Écoles Supérieures des Arts			
LUCA School of Arts	706	804	1.510
École Nationale Supérieure des Arts visuels de la Cambre (ENSAV)	245	598	843
ESA le 75	74	141	215
Institut national supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion (INSAS)	130	192	322
École supérieure des Arts du cirque (ESAC)	15	32	47
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (ARBA)	158	418	576
École de recherche graphique (ERG)	188	292	480
ESA St-Luc Bruxelles	278	604	882
Conservatoire de Bruxelles (CRB)	361	348	709
TOTAL	52.339	73.321	125.660

Redressement

Un redressement a été effectué afin de réajuster les poids de l'échantillon à ceux de la population prise en compte, par rapport aux types d'institution, mais également par rapport au genre.

Variable « type d'institution »

Le poids de chaque type d'institution a été révisé, une fois établie que l'on ne tient pas compte de l'enseignement de Promotion sociale. Pour un total de 125.660 étudiantes et étudiants, 2.813 réponses sont prises en compte. Les écarts entre les réponses obtenues et les objectifs de nombre de réponses ont été recalculés. Le poids obtenu pour chaque type d'IES a été pris en compte pour redresser les données. Même si les écarts par rapport aux objectifs en termes de nombre de réponses peuvent être considérés comme peu importants, surtout pour les Universités et les ESA, le redressement reste nécessaire pour ajuster ces différences.

Figure 7 : Poids IES et objectifs par rapport à la population étudiée

Type IES	Nombre d'étudiants	Poids IES	Réponses obtenues (18/03/2024)	Objectif nombre de réponses	Écart
Universités	75.413	60,01%	1581	1688	-107
Hautes écoles	44.663	35,54%	1111	1000	111
Écoles supérieures artistiques	5.584	4,44%	121	125	-4
Total	125.660	100,00%	2813	2813	-

Variable « genre »

Quelques étapes ont été nécessaires pour arriver à un redressement précis par rapport au genre, tenant compte de la réalité de terrain et des réponses obtenues. Tout d'abord, l'échantillon total brut que représentent les données de l'enquête comprend 2.949 réponses¹⁰. Par rapport à cet échantillon, les répondants et répondantes se déclarent à 66,2% femmes, à 30,9% hommes et à 1,4% « autre », tandis que 1,6% ont coché « je préfère ne pas le dire ». Cette dernière catégorie a été ajoutée depuis l'enquête 2019/2020, afin d'améliorer le caractère inclusif de la question.

Néanmoins, les IES renseignent les données liées aux cartes d'identité, limitées aux catégories masculine et féminine. Or les deux autres possibilités de réponse (« je préfère ne pas le dire » et « autre ») représentent, additionnées, 3% de l'échantillon total. Ces 3% de réponses ont ensuite été distribués de manière aléatoire dans les résultats des catégories « masculin » et « féminin », suivant la

¹⁰ Les redressements sont réalisés sur le total des réponses obtenues (2.949), et ensuite répercutés sur l'échantillon de base utilisé pour les analyses (2.813).

méthode conseillée par l'Institut de la statistique du Québec¹¹, et ce sans conséquence pour la prise en compte de ces réponses redistribuées. Le résultat de cette opération est le suivant : pour l'échantillon total (2.949 réponses), l'on obtient 68,2% de réponses « féminin » pour 31,8% « masculin ». À titre indicatif, ces résultats restent très proches de l'édition précédente, quand la catégorie féminine avait atteint 68,7%.

L'analyse des réponses brutes montre donc un poids des femmes très supérieur à la réalité de la population estudiantine, et à celui des hommes. Par la suite, il a fallu ajuster ce poids par rapport au ratio trouvé dans la population étudiée pour cette enquête (différente de la population réelle, comme expliqué plus haut). Cette logique est visible avec l'analyse des deux tableaux ci-dessous. Finalement, le redressement appliqué corrige les réponses des femmes vers une proportion de 58,35% et celles des hommes à 41,65%.

Figure 8: Calcul du poids H/F (population réelle et population étudiée)

Population par type d'institution	Hommes	Femmes	Total	Poids
Universités	31.233	44.180	75.413	55,04%
Hautes écoles	18.951	25.712	44.663	32,60%
Écoles supérieures artistiques	2.155	3.429	5.584	4,08%
Établissements de Promotion sociale	5.961	5.389	11.350	8,28%
Total de la population étudiante RBC année 2022-2023	58.300	78.710	137.010	100,00%
Proportion H/F dans la population réelle	42,55%	57,45%	100,00%	

Population estudiantine pour l'analyse des données	Hommes	Femmes	Total	Poids
Universités	31.233	44.180	75.413	55,04%
Hautes écoles	18.951	25.712	44.663	32,60%
Écoles supérieures artistiques	2.155	3.429	5.584	4,08%
Total de la population étudiante RBC pour analyse des données	52.339	73.321	125.660	100,00%
Proportion H/F dans la population analysée	41,65%	58,35%	100,00%	

¹¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/institut/methodologie/classifications-et-definitions/methodologie-prise-en-compte-du-genre>

Limites et précautions de langage

Malgré un nombre de réponses important, représentatif de la diversité de la population selon le type d'enseignement (universitaires et non-universitaires), deux limites méritent d'être précisées. Elles sont liées à un principe de précaution, pour les projections et extrapolations statistiques, et aux questions de genre.

Extrapolation des résultats

Sauf indication contraire, les résultats de la présente étude se réfèrent à l'échantillon de l'enquête. Autrement dit, il a été choisi de ne pas généraliser les résultats à l'ensemble de la population étudiante bruxelloise. Ce principe est rappelé à quelques reprises, en faisant référence de manière récurrente aux « répondantes et répondants » ou « étudiantes et étudiants interrogés ». Les estimations et projections, par rapport à la population étudiée, ont été limitées à quelques données – logement et emploi, notamment, afin de mieux cerner la présence et l'impact des étudiantes et étudiants dans la vie urbaine, par le biais de ces deux thématiques centrales.

Ce choix, de ne pas faire des projections de manière généralisée, tient compte des limites de l'étude. À titre d'exemple, une variation importante a été constatée dans la population internationale, dont l'échantillon, dans cette édition, est moins européenne (UE-27) et présente une plus grande proportion de non-Européens, par rapport à l'étude de 2019/2020. Au lieu d'assumer un changement (important) dans la population étudiante internationale de façon générale, il a été choisi de constater et de signaler cette évolution à l'intérieur de l'échantillon. En effet, seul un examen minutieux des inscriptions dans les institutions pourrait détailler cette évolution. Une tendance, en tout cas, est ici observée, dans les limites de l'enquête.

Écriture inclusive et limitations de genre

Dans le cadre du plan de diversité 2022/2023 de Perspective, un référentiel dédié à l'écriture inclusive a été mis en place. Ce document est utilisé pour l'écriture de ce rapport.

Une autre remarque importante est liée à l'utilisation des termes faisant référence au genre – soit les mots « féminin », « femme », « masculin » et « homme ». Comme expliqué plus haut, les personnes ayant répondu « autre » et « je préfère ne pas répondre » sont finalement reprises dans les catégories « féminin » et « masculin ». Il a été donc décidé d'utiliser les termes « femmes » et « hommes » pour toute analyse en lien avec les données de genre de l'enquête.

ANALYSE DES RÉSULTATS

DESCRIPTION DU PANEL

Le panel des répondants et répondantes aux différentes éditions de l'enquête est caractérisé de la façon suivante, explicitée dans le graphique ci-dessous et ensuite détaillée :

Description du panel - évolution sur trois éditions	2013/2015	2019/2020	2022/2023
Genre (% de femmes)	66,8%	68,7%	68,2%
Âge médian	22 ans	22	22
Nationalité (% de Belges)	79%	74,8%	71,7%
Bruxellois d'origine (lieu de résidence avant inscription)	30%	32,4%	34,7%
Célibataires	92%	93,00%	92,10%

Genre et âge

Un total de 2.813 réponses a été pris en compte pour cette enquête dont 68,2% de femmes et 31,8% d'hommes. Comme décrit dans la méthodologie ci-dessus, un redressement a eu lieu par rapport au genre, la réalité de la population étudiée affichant une proportion de 58,4% de femmes.

72,8% des répondantes et répondants sont nés entre 2000 et 2005. L'âge médian de la population estudiantine de l'échantillon est de 22 ans, tout comme les éditions précédentes en 2013/2015 et 2019/2020.

Nationalité et lieu d'habitation avant inscription

Sont analysées ici brièvement les données concernant la nationalité et le lieu d'habitation des répondantes et répondants avant leur inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

Nationalité

La plus grande partie de l'échantillon (71,7%) est de nationalité belge. L'étude précédente en comptabilisait 74,8%.

L'enquête comptabilise 28,3% d'étudiantes et étudiants de nationalité étrangère. Cela représente une légère hausse par rapport à l'édition 2019/2020 (25,2%) et par rapport à l'édition 2013/2015 (21%).



En ce qui concerne la nationalité des étrangers, 16,3% sont issus de pays de l'Union européenne (UE-27) et 12% de pays hors de l'UE. Ces chiffres varient par rapport à l'édition précédente qui en comptabilisait respectivement 17% et 8%.

Lieu d'habitation avant inscription

78,1% des répondantes et répondants habitaient en Belgique avant de commencer leurs études et 21,9% vivaient à l'étranger. Ce dernier chiffre correspond à l'échantillon des internationaux, c'est-à-dire des étudiantes et étudiants habitant hors de la Belgique avant le début de leurs études. Ces données seront analysées dans le chapitre intitulé « étudiantes et étudiants internationaux » en page 11.

34,7% des répondantes et répondants habitaient déjà la Région de Bruxelles-Capitale avant de commencer leurs études. Ce résultat est proche des résultats des deux éditions précédentes (30% en 2013/2015 et 32,4% en 2019/2020). Autrement dit, 65,3% des répondantes et répondants n'habitaient pas Bruxelles avant leur inscription, ce qui peut illustrer une certaine force d'attractivité de la Région pour la population étudiante.

Pour les répondantes et répondants habitant déjà en Belgique avant leur inscription, il leur a été demandé d'indiquer leurs provinces d'origine : 14,7% viennent du Brabant flamand, 7,9% du Hainaut et 7 % du Brabant wallon. Les autres provinces, plus éloignées de Bruxelles, ont un taux inférieur à 3%.

État civil et langue maternelle

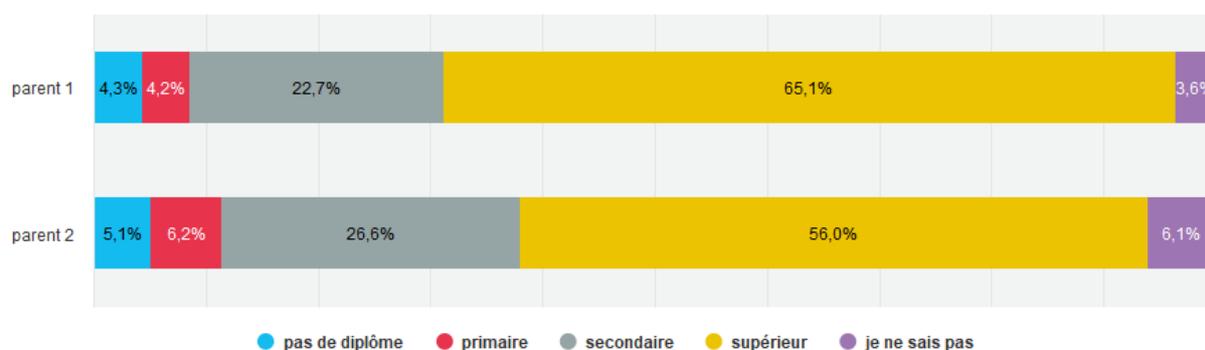
92,1% des répondantes et répondants s'affirment célibataires. Ils sont 5,4% à être cohabitante et cohabitant légal, 2,3% à être marié.

2,7% de l'échantillon ont un ou des enfants. Ceci représente une baisse par rapport à l'édition précédente où ils étaient 3,4% à être parents.

Par rapport à l'édition précédente, la question posée aux répondantes et répondants concernant l'obtention d'un diplôme par les parents a été légèrement adaptée pour ne faire, dans cette édition, aucune distinction de genre du parent. Par conséquent, l'éventuelle évolution de ces données n'est pas analysée.

Pour le parent 1, 65,1% ont obtenu un diplôme du supérieur et 56% pour le parent 2.

Figure 9: Diplôme– comparaison du niveau de diplôme obtenu par parent



Pour la question concernant les langues maternelles, plusieurs réponses étaient possibles, parmi un choix de 12 langues et une option « autre ».

68,3% des répondantes et répondants ont indiqué le français comme langue maternelle, 20% le néerlandais, 13,5% « autre », 9,4% l'arabe et 6,9% l'anglais.

À l'intérieur de l'ensemble de 13,5% de réponses « autre », 99 langues¹² ont été comptabilisées.

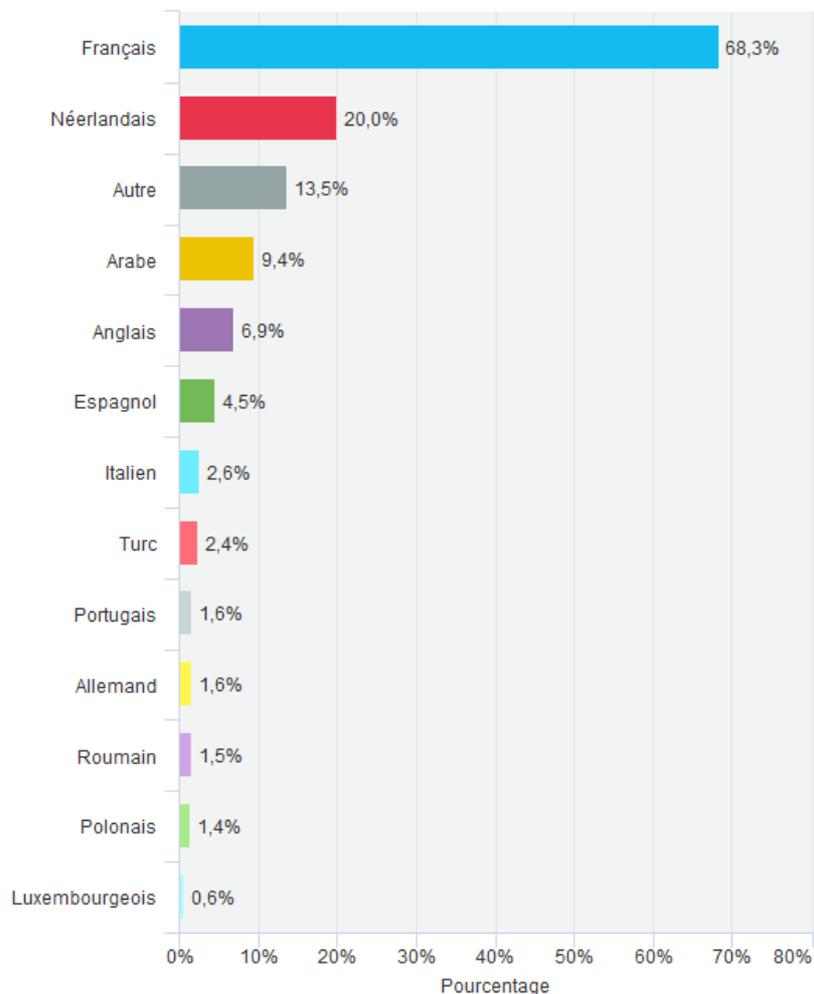
Au total, l'échantillon de la population estudiantine déclare parler 111 langues différentes (12+99). À titre de comparaison, le cinquième Taalbarometeronderzoek (baromètre des langues réalisé par le centre de recherches flamand BRIO), publié en mai 2024, présente un total de 104 langues parlées en Région bruxelloise¹³.

L'analyse de l'incidence parmi les 99 langues citées dans la catégorie « autre » indique un taux de réponse de 1,3% pour le russe et de 1,1% pour le lingala. En tenant compte de ces réponses, le luxembourgeois, qui figure dans le graphique ci-dessous, fait un score égal (0,6%) à celui de quatre autres langues : le farsi (persan), le chinois, le grec et l'ourdou.

¹² Toutes les réponses ont été comptabilisées, sans distinction entre les langues régionales et dialectes cités.

¹³ Toutes les réponses ont été comptabilisées, sans distinction entre les langues régionales et dialectes cités.

Figure 10 : Part des réponses selon langues maternelles (plusieurs choix possibles¹⁴)



Répartition par IES et par campus

Les 2.813 répondantes et répondants sont répartis comme suit :

- > 1.581 issus des Universités, soit 60 % ;
- > 1.111 issus des Hautes Écoles, soit 35,5% ;
- > 121 issus des Écoles Supérieures des Arts, soit 4,5 %.

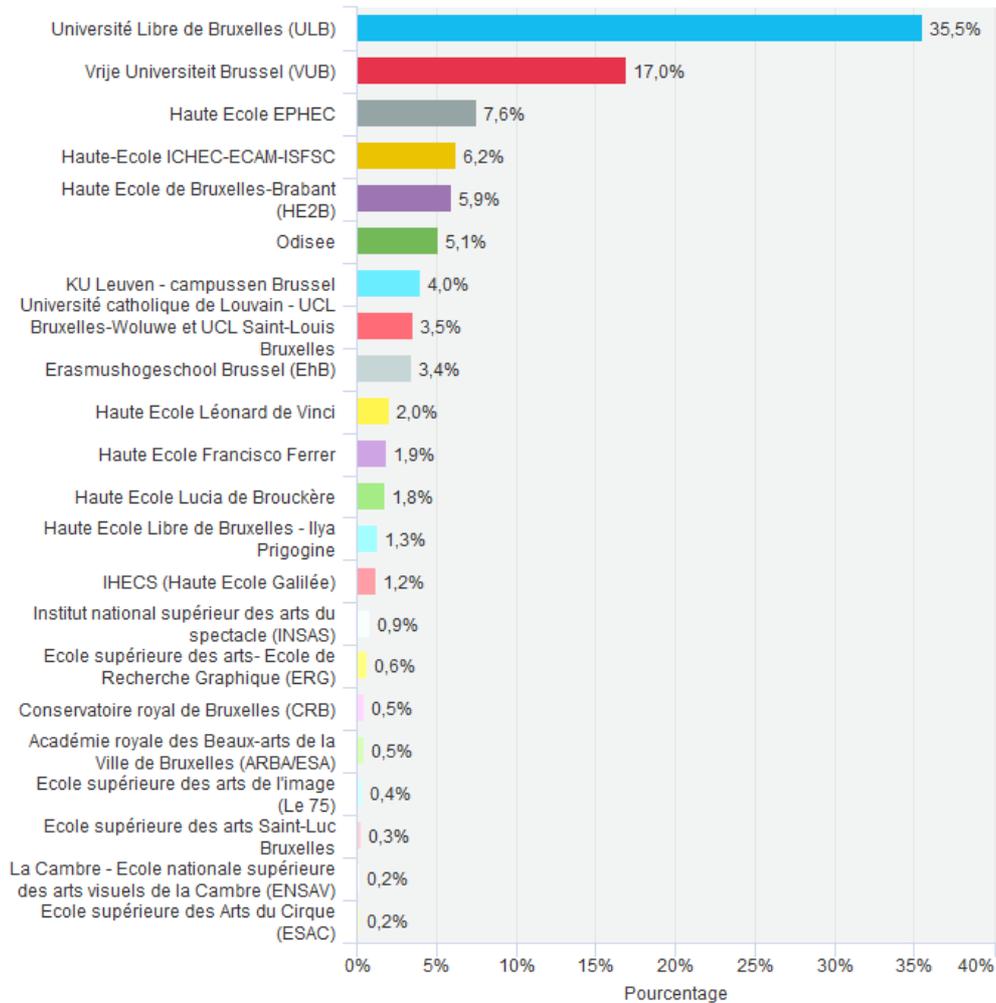
Cette répartition est illustrée par la figure ci-dessous et indique que les proportions ne correspondent pas exactement, sans porter préjudice aux résultats, à celles retrouvées dans la population-mère analysée, soit les 125.660 étudiantes et étudiants détaillés dans le tableau page 18¹⁵. Conformément aux critères

¹⁴ Le choix des langues proposées au panel a été basé sur les réponses de la précédente édition de l'enquête, soit les langues les plus parlées par les répondantes et répondants en 2019/2020.

¹⁵ À titre d'exemple, l'Université libre de Bruxelles (ULB) comptabilise un total de 37.996 étudiantes et étudiants, soit 30,2% de la population-mère étudiée. L'enquête a récolté 35,5% de réponses au sein de l'ULB. Cet écart n'est pas corrigé, car les résultats sont globalisés par type d'IES, et un redressement a été fait dans ce sens.

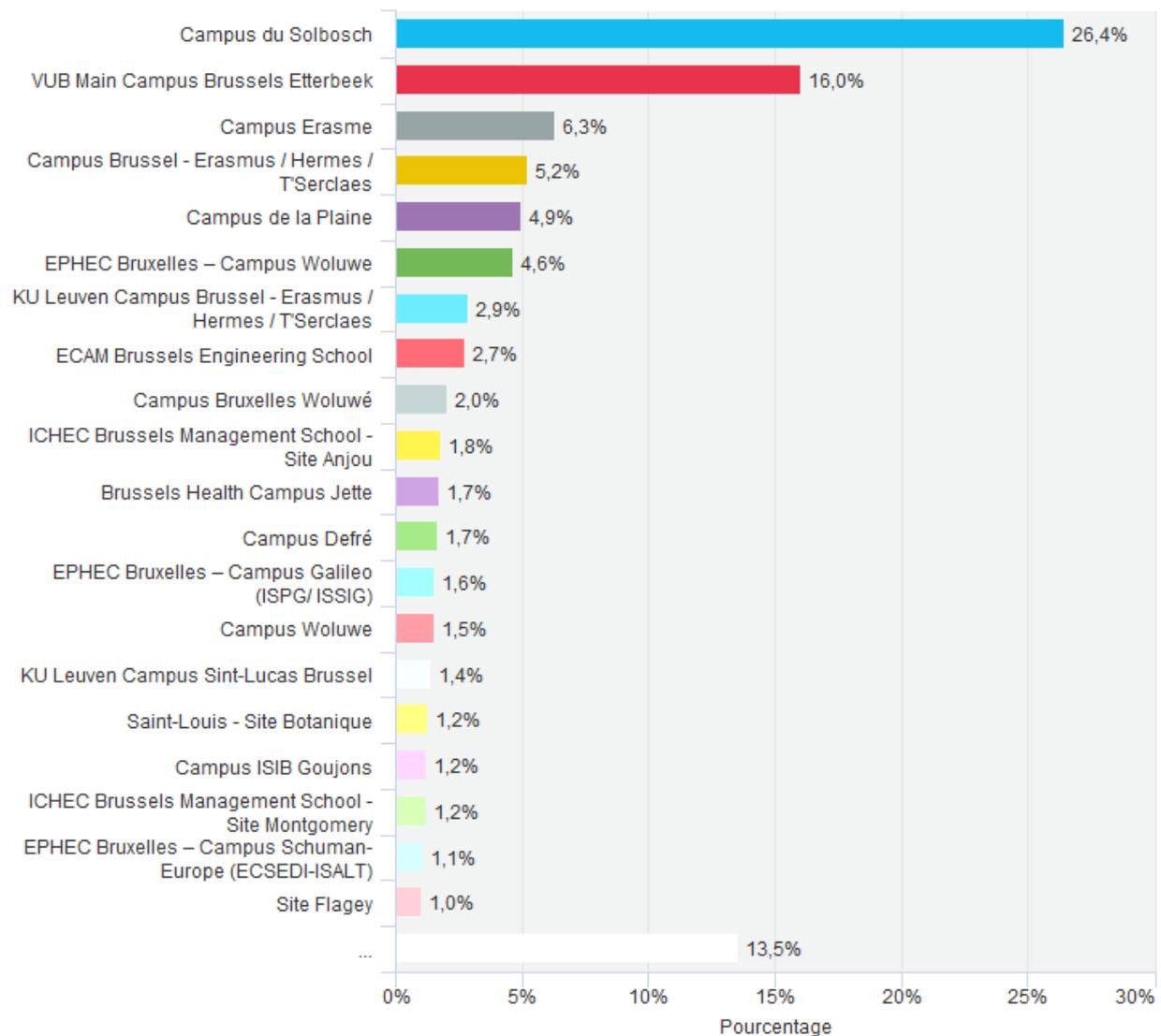
méthodologiques de cette édition, expliqués plus haut, les réponses ont été globalisées (et redressées) par type d'IES.

Figure 11 : Part des réponses selon l'institution d'inscription



L'échelle campus/site a également été interrogée pour les répondantes et répondants inscrits dans les IES ayant plus qu'une implantation. La répartition est la suivante : 26,4% des répondantes et répondants fréquentent le campus du Solbosch, 16% le campus d'Érasme, tous les deux faisant partie de l'Université libre de Bruxelles. Les autres campus et sites sont fréquentés à moins de 10%.

Figure 12 : Part des réponses selon campus (extrait¹⁶)



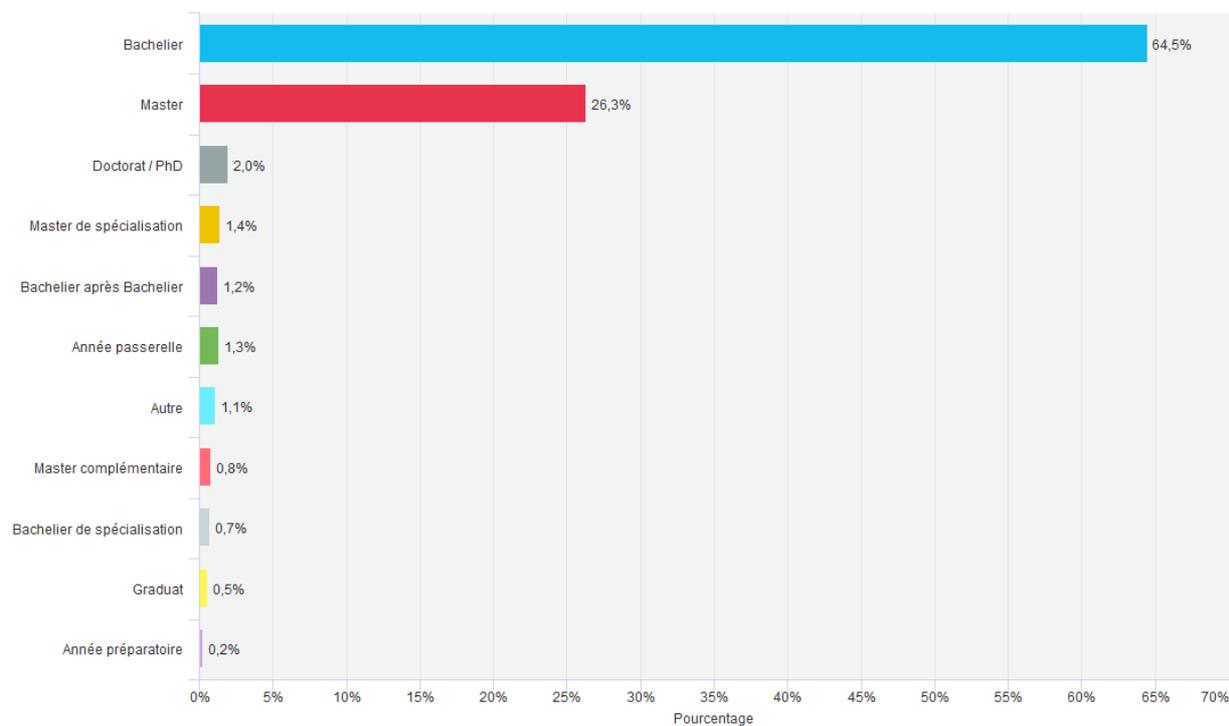
8,1% des répondantes et répondants sont inscrits en horaire décalé. Ce chiffre se réfère aux réponses analysées et par conséquent ne prend pas en compte la Promotion sociale. Il révèle un intérêt de la population étudiante répondante pour l'offre de cours du soir ou en week-end, proposée également par les Universités et Hautes Écoles.

Niveau d'étude

64,5% des répondantes et répondants indiquent suivre une formation de niveau Bachelier et 26,3% de niveau Master. Tandis que 9,2% suivent d'autres niveaux d'enseignement (doctorat, master en spécialisation, master complémentaire, graduat, passerelle...).

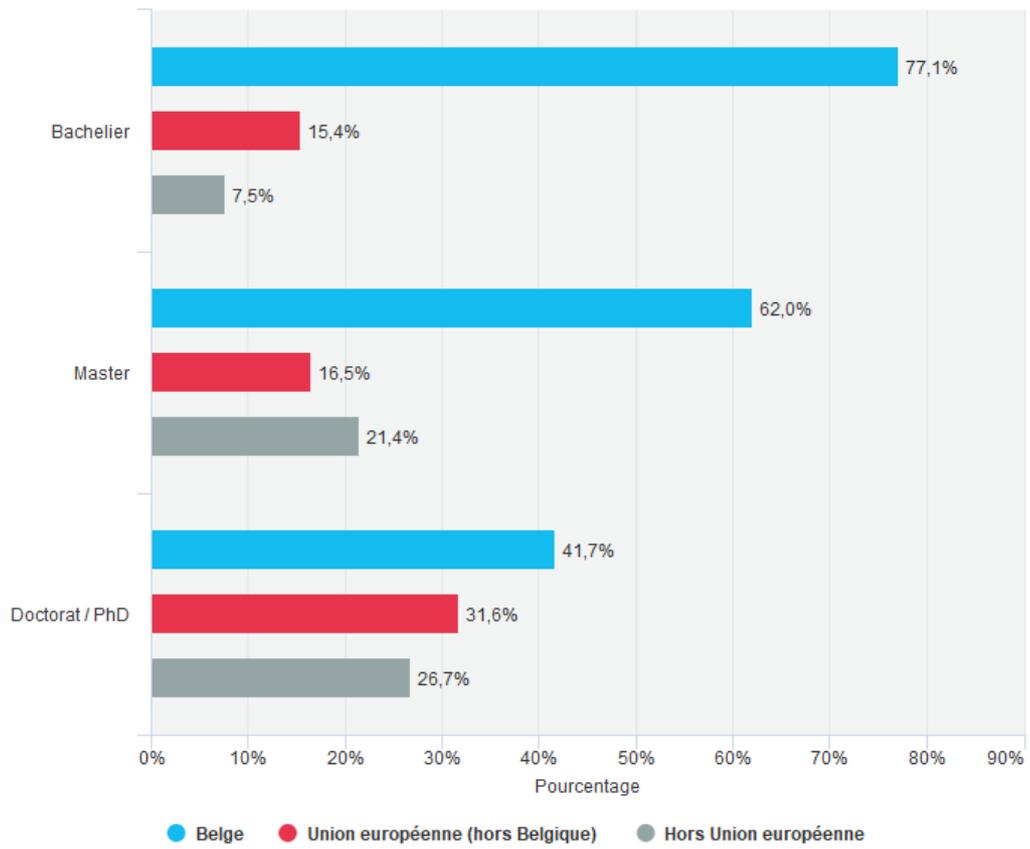
¹⁶ L'ensemble de campus avec moins de 1% de réponses se retrouve regroupé au sein de la dernière catégorie, affichant un total de 13,5%

Figure 13 : Part des réponses selon le niveau d'étude (2023-2024)



Il est intéressant de constater, quand on analyse la composition de chaque niveau d'étude, par rapport à la nationalité, qu'un pourcentage plus élevé (21,4%) de personnes inscrites en Master ont la nationalité d'un pays hors de l'Union européenne comparativement à celles de l'Union européenne (16,6%).

Figure 14 : Comparaison des niveaux d'étude (2023-2024) selon l'origine



ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

La thématique des étudiants et étudiantes internationaux est traitée au sein de l'enquête Panorama depuis sa deuxième édition (2019/2020). L'intérêt pour cette frange de la population estudiantine s'inscrit dans le contexte de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, processus en cours depuis plus de 40 ans, notamment avec le programme européen Erasmus¹⁷. Au fil du temps, villes et régions ont intégré cette dimension dans leur approche de l'internationalisation et du « city marketing »¹⁸. Une meilleure connaissance de la population estudiantine internationale peut ainsi contribuer aux décisions en lien avec le positionnement de Bruxelles en tant que ville étudiante¹⁹ et en lien avec le caractère international de la Région.

Au niveau bruxellois, cet intérêt pour les étudiantes et étudiants internationaux est également confirmé par une récente étude (2019 & 2021/22) commanditée par la vzw Brik auprès du Brussels Studies Institute²⁰. Cette analyse, de même que la présente approche, n'utilise pas le critère de la nationalité pour définir l'étudiant international. L'étudiante et l'étudiant internationaux sont d'abord définis par le fait qu'ils n'habitent pas en Belgique avant de s'inscrire dans un établissement bruxellois. Ils viennent en Belgique spécifiquement pour suivre des études supérieures à Bruxelles. Leur choix de Bruxelles pour y suivre des études est ainsi privilégié, plutôt que la nationalité. Cette définition permet d'analyser l'attractivité de la Région en tant que ville étudiante, sans tenir compte des nombreux étrangers (de nationalité non belge) installés à Bruxelles déjà depuis longtemps²¹ et inscrits dans l'enseignement supérieur, le cas échéant. Comme la nationalité n'est pas le premier critère, la présence, certes peu importante, de Belges qui reviennent de l'étranger pour suivre des études à Bruxelles, est également constatée. Ces éléments sont détaillés ci-dessous.

Parmi les répondants de l'enquête 2023/2024, on constate une augmentation de la proportion d'internationaux, passée de 19,7% (enquête 2019/2020) à 21,9%.

¹⁷ Le programme d'échange européen Erasmus a été adopté en 1987.

¹⁸ En Belgique, les agences Study in Flanders (studyinlanders.be) et Wallonie Bruxelles Campus (studyinbelgium.be) mettent en œuvre des politiques communautaires (Flandre et Wallonie-Bruxelles) d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

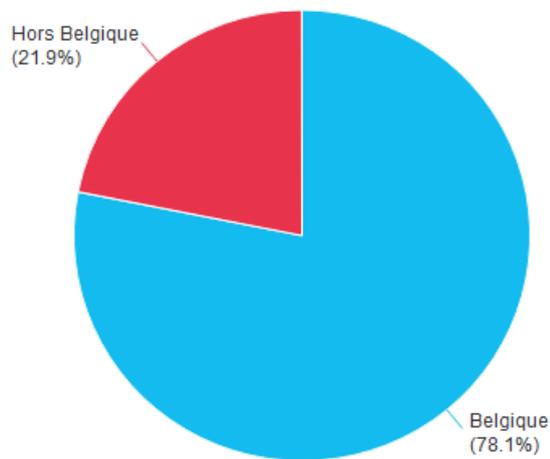
¹⁹ Outre les classements internationaux des institutions (Classement de Shanghai, Times Higher Education World University Rankings, Classement QS...), depuis 2012 l'institut Quacquarelli Symons publie le ranking des meilleures villes étudiantes dans le monde (QS Best Student Cities). Bruxelles détient la 56^{ème} place dans le classement dit de 2025, réalisé avec des données de 2024 (<https://www.topuniversities.com/city-rankings?page=3>).

²⁰ « Internationale studenten in Brussel – Werkpakket studentenbevraging – Resultaten van de websurvey 2019 & 2021/22 » – Brussels Studies Institute – Kenneth Hemmerrechts, Anneloes Vandenbroucke, Dimokritos Kavadias.

²¹ Selon l'Office belge de statistique, la part de non-Belges dans la population se situe autour de 11% en Région flamande et en Région wallonne, et à 36,9% en Région de Bruxelles-Capitale (<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/origine>); [cette donnée confirme la difficulté d'une approche basée uniquement selon le critère de la nationalité pour définir un étudiant international.](#)



Figure 15 : Part des réponses selon lieu de résidence avant le début des études

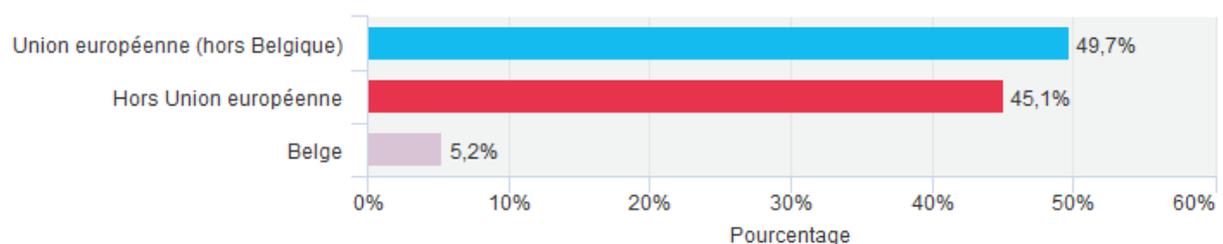


Le présent chapitre est agencé en trois parties. Dans un premier temps, des éléments déjà vus pour l'ensemble du panel (nationalité, type d'enseignement choisi, âge moyen...) sont considérés sous l'angle de la population internationale. Cette approche a pour ambition d'esquisser un profil global du répondant international. Ensuite, une partie est consacrée aux questions exclusives à l'échantillon international. Ces questions visent à mieux connaître leur expérience de la ville dans sa spécificité (durée de l'échange, démarches administratives, dispositifs d'accueil...). Enfin, leur niveau de satisfaction et leurs recommandations aux futurs étudiants et étudiantes sont examinés.

Profil général

Si le pays de résidence avant inscription est notre premier critère pour définir cet échantillon spécifique, la nationalité reste un élément clé de l'analyse de la population internationale. En effet, les parcours administratifs (équivalence de diplôme, demande ou non d'un visa) et la réalité financière (garantie exigée pour les non-Européens) sont différents selon qu'ils ressortent ou non de l'Union européenne.

Figure 16 : Part des nationalités pour l'échantillon international

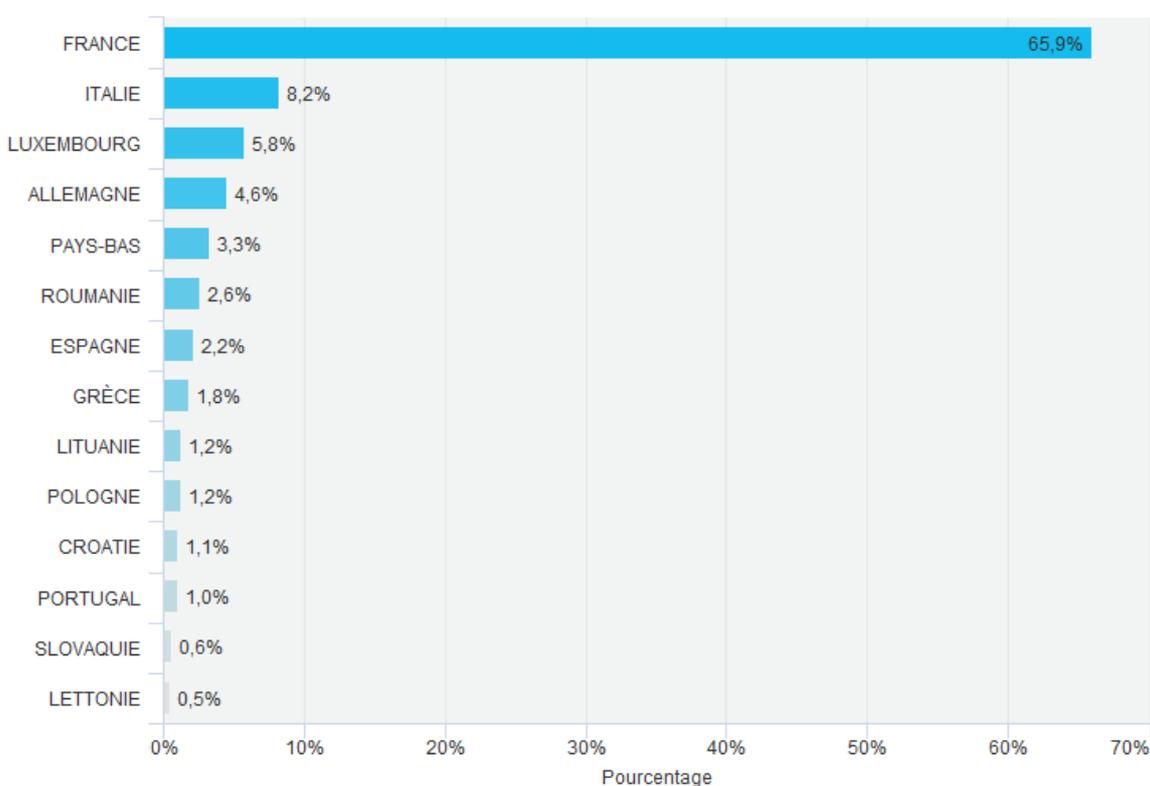


Par rapport à la précédente enquête Panorama, des différences assez marquées sont visibles. À l'intérieur de l'échantillon international, les répondantes et répondants ressortissants de l'Union européenne étaient 60,6% en 2019/2020 et sont 49,7% en 2023/2024. À l'inverse, une évolution de 15 points de pourcentage (pp) est constatée par rapport aux répondants ayant une nationalité hors-UE :

cette catégorie passe de 30,80% à 45,1%. La présence de Belges s'explique par le critère de définition des internationaux, comme indiqué plus haut. Ils étaient 8,6% en 2019/2020 à revenir au pays pour suivre des études supérieures, et sont 5,3% en 2023/2024.

Comme le montre la figure suivante, un regard à l'intérieur de chacune des deux grandes catégories (UE/Hors-UE) nous permet d'établir les nationalités les plus représentées. Les Français sont les plus représentés parmi les Européens, suivis des Italiens, Luxembourgeois et Allemands²². Parmi les non-Européens, le trio de tête reste semblable aux résultats de 2019/2020, dans un ordre différent : Cameroun, Congo et Maroc sont les pays les plus représentés²³. Les Congolais étant premiers lors de la seconde enquête Panorama.

Figure 17 : Part des nationalités UE-27 (hors Belgique)



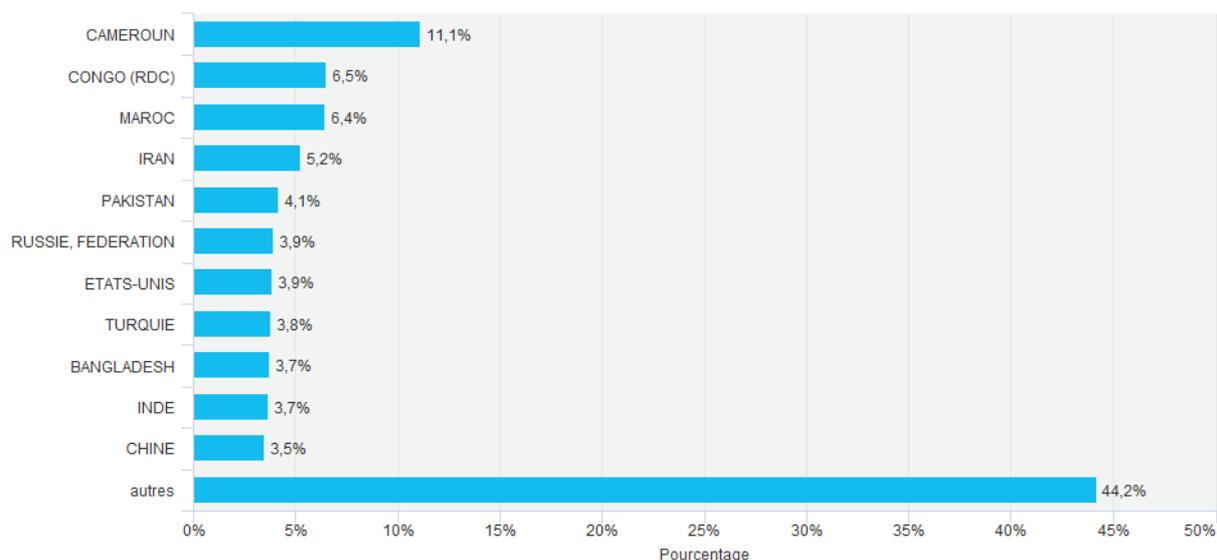
L'échantillon global de l'enquête comptabilise 74 nationalités hors-UE, auxquelles il faut additionner 21 nationalités de l'Union européenne (UE-27), pour un total de 95 nationalités représentées. Ville multiculturelle, la Région de Bruxelles-Capitale accueille plus de 180 nationalités sur l'ensemble de sa population²⁴.

²² Par rapport à la population générale de la Région de Bruxelles-Capitale, les Européens (UE-27) les plus représentés sont Français, Roumains, Italiens et Espagnols. Le Mini-Bru de 2024, publié par l'IBSA, fait état de ces données (https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/MiniBru_24-FR.pdf).

²³ Les données de l'IBSA indiquent le Maroc, l'Ukraine et la Syrie comme les trois premières nationalités hors UE-27 pour l'ensemble de la population bruxelloise en 2023.

²⁴ Selon l'IBSA (Mini-Bru 2024), 181 nationalités sont représentées parmi la population bruxelloise (https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/MiniBru_24-FR.pdf)

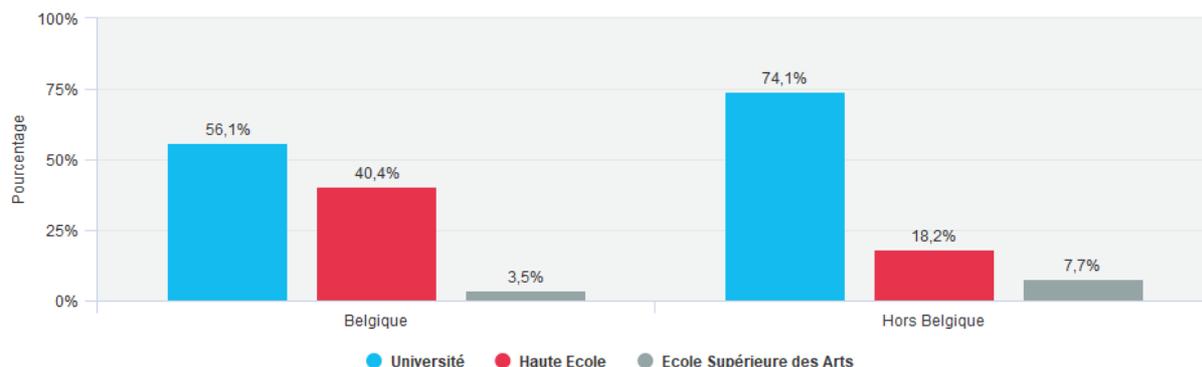
Figure 18 : Part des nationalités hors UE-27 (extrait)²⁵



Une approche par zone géographique permet également d'identifier les origines, y compris des 44,2% « autres » indiquées dans le graphique ci-dessus. La principale région d'origine des répondantes et répondants internationaux hors-UE est l'Afrique (33,4%), suivie de l'Asie (22,4%), Amériques et Caraïbes (16,4%), Moyen-Orient (14,2%), Europe hors-UE (13,1%) et Océanie (0,5%).

Par rapport au type d'institution choisie, les répondantes et répondants internationaux sont majoritairement inscrits dans les Universités, dans une proportion plus importante que celle des répondantes et répondants résidant en Belgique avant leurs études. À l'inverse, leur présence dans les Hautes écoles est de 22,2 pp moins important, comme explicité dans le graphique ci-dessous.

Figure 19 : Comparaison des inscriptions par type d'institution selon la provenance

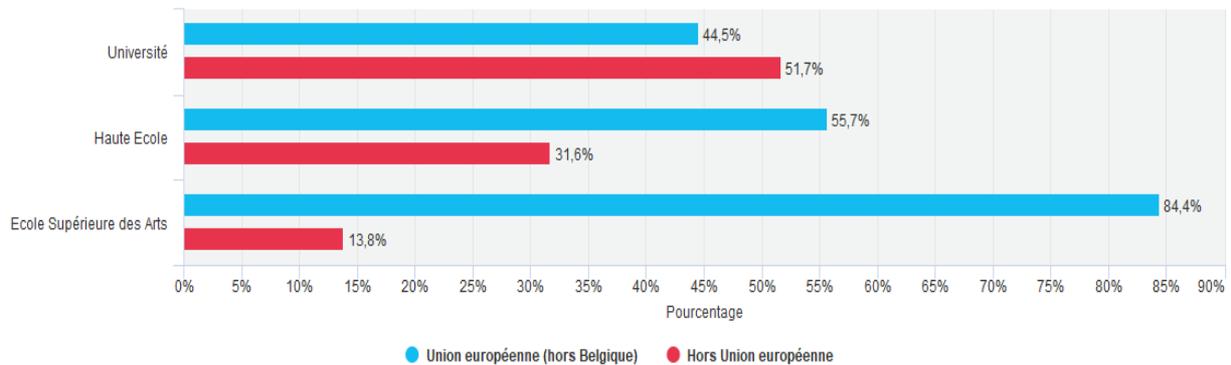


Un regard selon le critère de la nationalité nous apprend que les Universités accueillent, parmi les internationaux, proportionnellement plus d'étudiants et étudiantes qui ne viennent pas de l'Union

²⁵ Pour une question de lisibilité, le graphique est limité à la part de réponses équivalente aux 11 premières nationalités représentées. La majorité des 63 nationalités restantes représente une part équivalente ou inférieure à 1% des réponses.

européenne. Les établissements artistiques accueillent la proportion la plus faible d'internationaux hors-UE.

Figure 20 : Comparaison des nationalités (provenance) selon type d'institution



Le niveau d'études est le dernier critère pris en compte dans cette première étape de notre analyse afin d'esquisser un profil général des répondantes et répondants internationaux. Celui-ci montre également des différences à souligner. Au niveau des inscriptions en Bachelier, les internationaux sont proportionnellement moins nombreux (45,7%) que celles et ceux habitant déjà en Belgique avant leur inscription (69,7%). Au niveau des inscriptions en Master, l'inverse est constaté : les internationaux sont proportionnellement plus nombreux (40,7%) que celles et ceux habitant déjà en Belgique avant leur inscription (22,2%).

Figure 21 : Pourcentage d'inscriptions des internationaux selon le niveau d'études

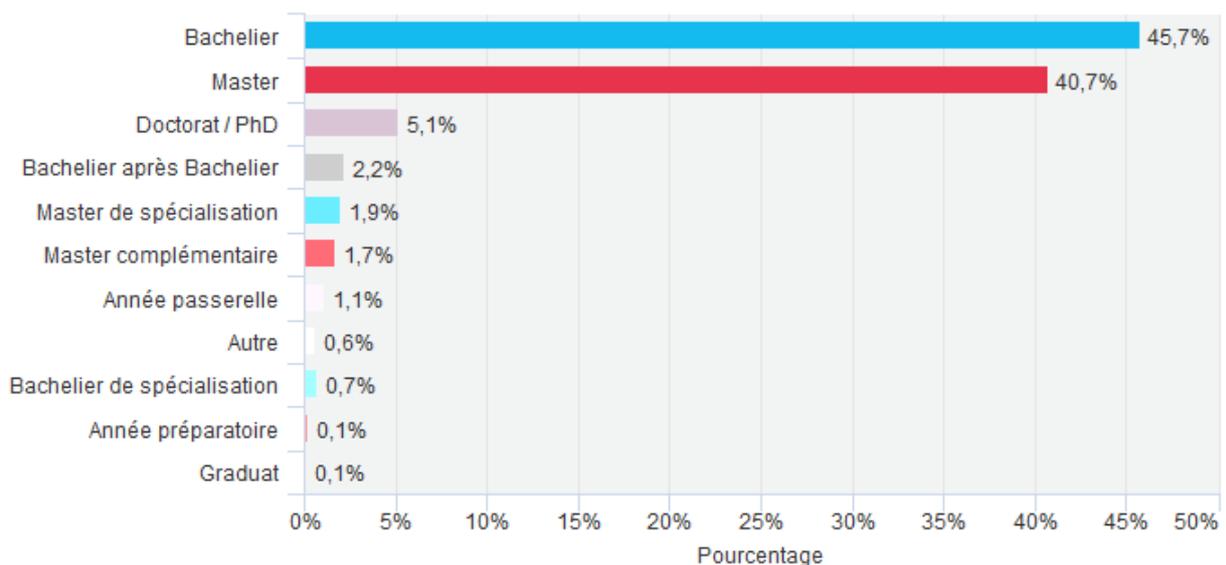
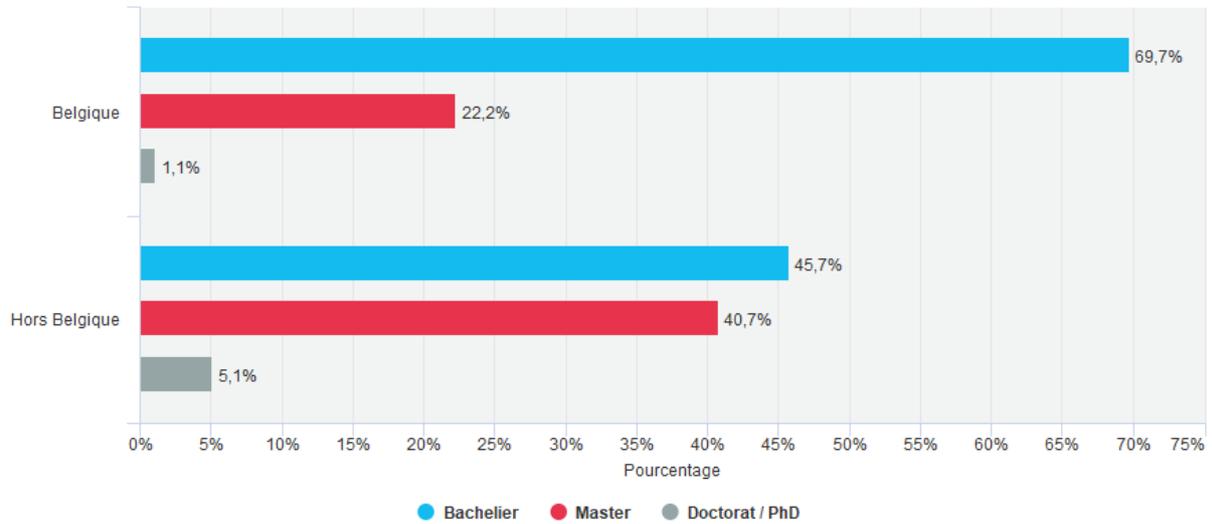


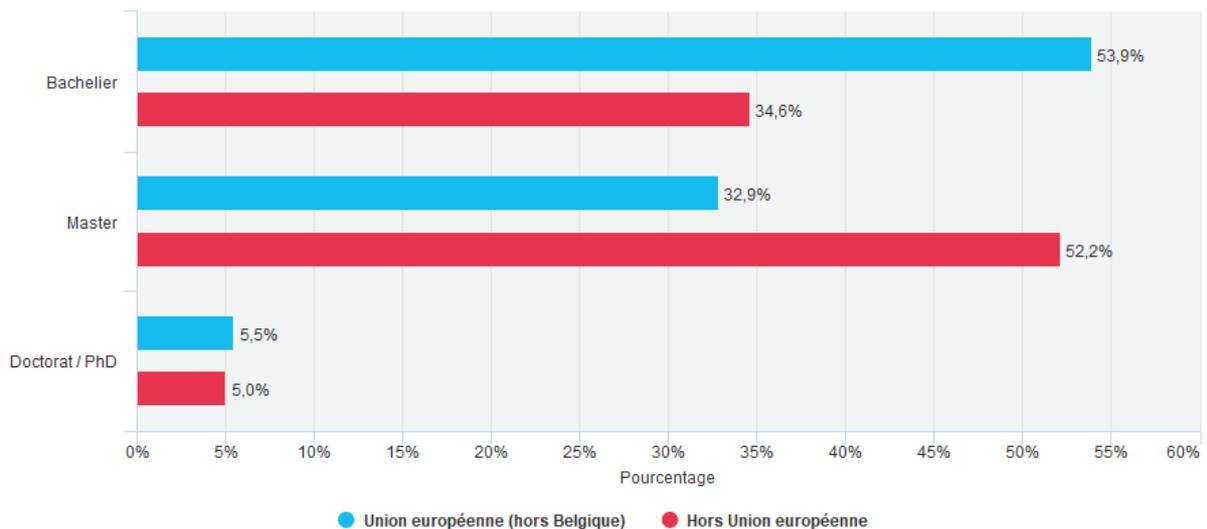
Figure 22 : Comparaison niveau d'études (extrait) selon provenance



Le choix marqué des répondantes et répondants internationaux pour les Masters (par rapport à celles et ceux habitant déjà en Belgique avant leur inscription) peut être expliqué par l'âge moyen plus élevé des premiers (24,6 ans), par rapport à celui des étudiants habitant en Belgique avant leur inscription (22,2 ans).

La nationalité, encore une fois, apporte des nuances sur les choix des étudiantes et étudiants pour le niveau d'études : les Européens (UE-27) inscrits en Bachelier représentent 53,9%, soit pratiquement 20 pp de plus que les hors-UE. En master, cet écart de 20 pp est inversé, comme montre le graphique ci-dessous :

Figure 23 : Comparaison du niveau d'études selon la nationalité



Autre constat, 71,7% des répondants et répondantes internationaux se concentrent dans trois institutions, à savoir l'Université Libre de Bruxelles, la Vrije Universiteit Brussel et la KU Leuven – Campus Brussel. Aussi, l'échantillon international affiche une proportion d'inscriptions dans les institutions francophones et néerlandophones pratiquement égale (31% NL) à celle de la population étudiante globale. En effet, la population réelle d'étudiants et étudiante pris en compte pour l'analyse de l'enquête Panorama comprend une proportion de 70% d'inscrits dans les IES francophones et 30% dans les IES néerlandophones.

Profil spécifique

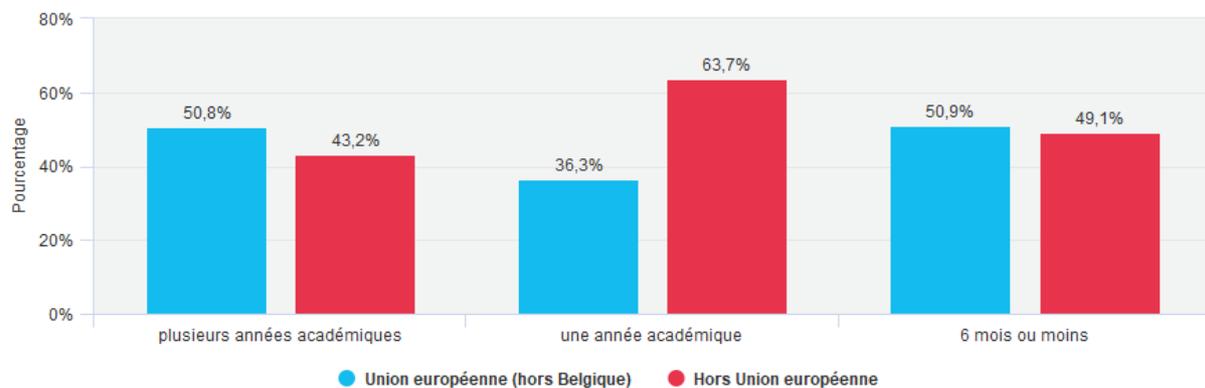
Après la première approche générale du profil des répondantes et répondants internationaux, les questions spécifiques posées à cet échantillon sont abordées. Ces questions portent sur le type d'échange, la durée, l'accueil à Bruxelles ou encore les services communaux et les démarches administratives.

L'inscription pour plusieurs années académiques (87,6%) est une tendance qui reste forte, depuis l'enquête de 2019/2020 (83,9%). Ce choix est confirmé par la réponse à la question du type d'échange, une écrasante majorité (93,1%) ayant indiqué venir à Bruxelles pour « tout ou une partie » de leurs études supérieures. Dans l'échantillon de 2023/2024, 4% des répondantes et répondants affirment être inscrits en échange de type Erasmus, une baisse de 2 pp par rapport à la précédente enquête.

Si nous nous intéressons en détail à la majorité ayant indiqué venir à Bruxelles pour plusieurs années, l'on constate une présence plus importante d'Européens (UE-27).

En revanche, les répondants et répondantes ayant indiqué venir à Bruxelles pour une seule année académique sont majoritairement d'origine hors-UE. La figure ci-dessous explicite ces choix :

Figure 24 : Comparaison de la durée de l'échange selon provenance



Comment la population étudiante internationale est-elle accueillie en Région bruxelloise ? Une fois sur le territoire belge, quelles sont leurs principales démarches administratives et quelle est leur perception de la qualité de ces services ?

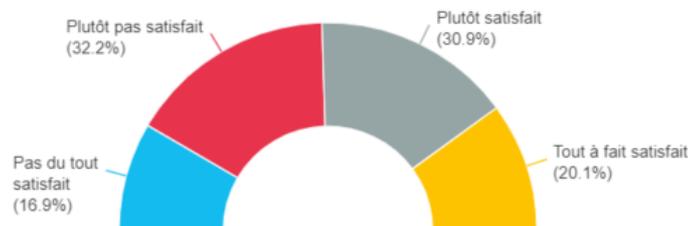
Pour ce qui est des dispositifs et outils mis en œuvre par les Institutions d'Enseignement Supérieur : 60,4% des répondantes et répondants affirment avoir participé à une journée d'accueil (+7,3% par rapport à l'enquête 2019/2022) et 48,7% ont assisté à une séance d'information (+7,8%). Autre évolution positive à signaler, le nombre de répondantes et répondants n'ayant eu recours à aucun dispositif a baissé de pratiquement 6 points de pourcentage par rapport à l'enquête précédente, passant à 25,5%. Plus d'un

quart des répondantes et répondants n'ont donc pas mentionner avoir recours ou avoir bénéficié des dispositifs d'informations et d'accueil mis en place par les IES.

Après l'accueil par son institution, une fois installés, l'étudiante et l'étudiant international rentrent souvent en contact avec les services communaux, comme tout nouvel arrivant en Belgique. Les Européens (UE-27) ont trois mois pour signaler leur arrivée. Les primo-arrivants extra-Européens sont appelés à signaler leur séjour dans les 8 jours, afin de demander leur inscription au registre des étrangers et la délivrance d'une carte de séjour (carte A), renouvelable chaque année.²⁶ Sur base de ces principes, l'on pourrait s'attendre à une fréquentation assez importante des administrations communales par la population étudiante internationale. Or, ils ne sont que 61,1% (-6,6 pp) des répondantes et répondants à indiquer avoir fait appel aux services de leur commune à leur arrivée en Belgique. Par ailleurs, parmi les hors-UE, sensés y aller dans les 8 jours à leur arrivée²⁷, ils sont 24,3% à déclarer ne pas s'être rendus dans les services des étrangers des communes.

À celles et ceux ayant répondu positivement, nous avons demandé le but de leur démarche. Plus de 92% des ressortissants de l'UE-27 déclarent avoir été à la commune pour une domiciliation (70% pour les hors-UE-27). Quant à leur appréciation des services fournis, les opinions sont partagées : 51% d'appréciation positive et 49% négative, comme l'indique la figure ci-dessous.

Figure 25 : Niveau de satisfaction - démarches administratives



Parmi les autres démarches effectuées par l'échantillon international, l'équivalence de diplômes (52,1%) est la plus citée, suivie de la banque (47,7%), visa (45,3%) et mutuelle (37,6%).

Bruxelles, satisfaction, recommandations

Le choix de Bruxelles et la satisfaction par rapport à la ville constituent les derniers éléments observés. Ils sont également sous-tendus par des questions ouvertes, que nous analysons à l'aide de nuages de mots.

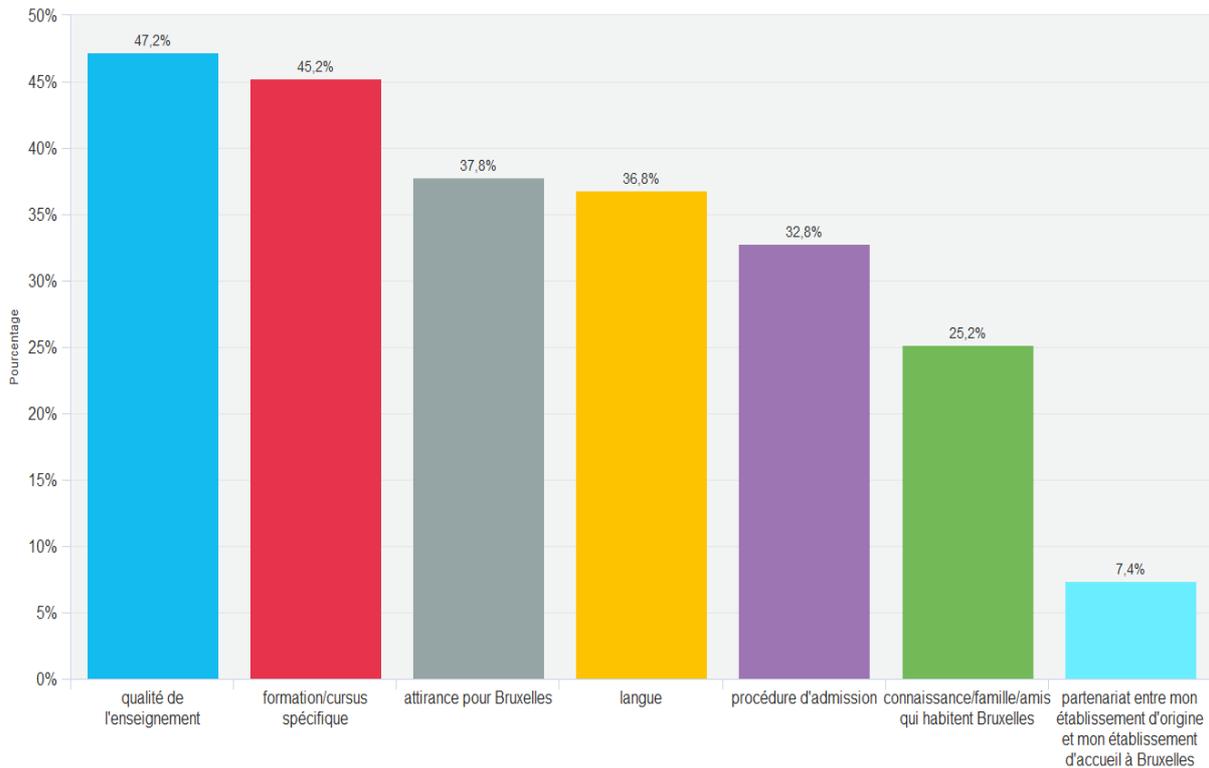
Afin de mieux saisir la multiplicité des raisons pouvant intervenir dans la décision de venir suivre des études en Région bruxelloise, il a été donné aux répondantes et répondants internationaux la possibilité d'indiquer plusieurs éléments de réponse. Comme en 2019/2020, la qualité de l'enseignement ressort comme première raison pour une inscription (47,3%), suivie de la filière de formation proprement dite (45,3%). Notons que ces raisons sont également indiquées comme les plus importantes par les

²⁶ L'Office des Étrangers détaille sur son site internet les droits de séjourner et les modalités - pour les Européens (UE-27) et pour les ressortissants d'un pays tiers : <https://dofi.ibz.be/fr>

²⁷ La question posée indique spécifiquement le moment de l'arrivée à Bruxelles pour évaluer cet aspect : « Une fois à Bruxelles, as-tu fait appel à un service de la commune où tu résides ? ».

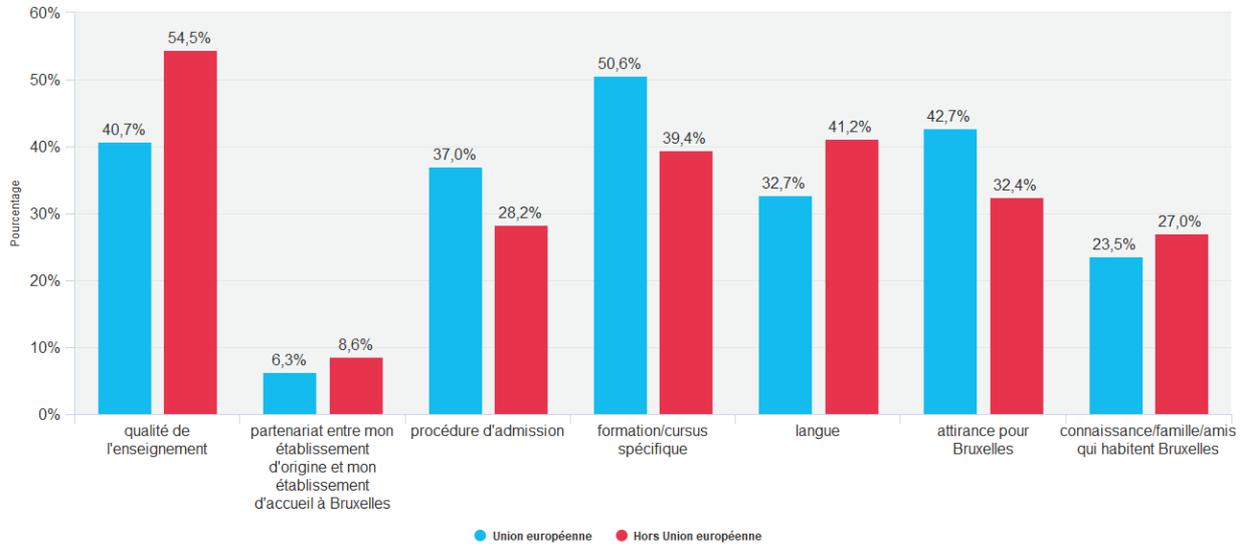
répondantes et répondants à l'enquête commanditée par Brik au Brussels Studies Institute²⁸. Par rapport à la précédente enquête Panorama, l'attraction pour Bruxelles apparaît moins importante (passage de 42% à 37,8%). Les nuances à souligner sont en lien avec les différences entre les deux grands blocs qui forment la population internationale (Européens et non-Européens). Pour les premiers, l'attraction pour Bruxelles monte à la deuxième place, avec 42,8% des réponses (32,4% pour les non-UE). La langue, qui arrive en cinquième place parmi les UE-27, en est le deuxième élément pointé par les internationaux hors-UE (41,2%).

Figure 26 : Raisons du choix de Bruxelles (plusieurs choix possibles)



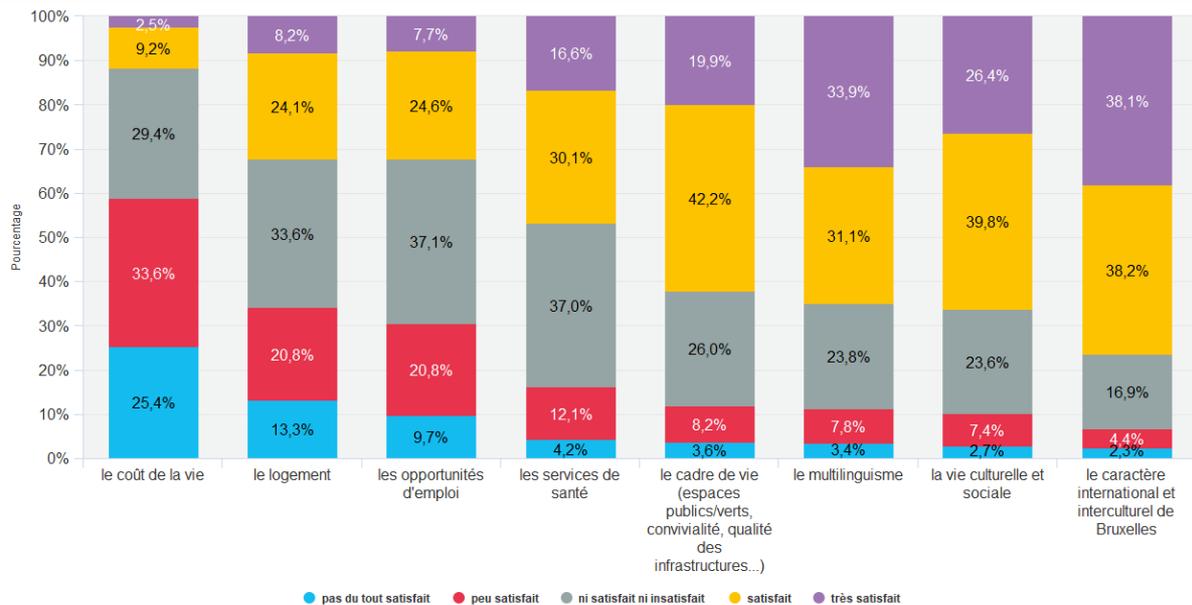
²⁸ Internationale studenten in Brussel – Werkpakket studentenbevraging – Resultaten van de websurvey 2019 & 2021/22 – Brussels Studies Institute – Kenneth Hemmerrechts, Anneloes Vandenbroucke, Dimokritos Kavadias, page 22 : “Als we eerst kijken naar de belangrijkste redenen voord de keuze om in België te komen studeren (...) lijkt vooral de combinatie van aanbod van studiekeuze en de kwaliteit van het onderwijs door te wegen.”

Figure 27 : Raisons du choix de Bruxelles selon la nationalité



De manière globale, leur séjour à Bruxelles est évalué positivement par la population internationale, avec une satisfaction de pratiquement 60%, en réponse à la question « Apprécies-tu la vie à Bruxelles ? ». Cette question générale est analysée, dans le détail, par rapport aux différentes strates de la population estudiantine (selon le type d'IES et la provenance, notamment), dans un chapitre spécialement dédié au lien des étudiantes et étudiants avec la Région de Bruxelles-Capitale. Aux internationaux spécifiquement, leur évaluation par rapport à certaines caractéristiques et services de la ville est détaillée dans la figure ci-dessous.

Figure 28 : Niveau de satisfaction selon des critères d'expérience urbaine

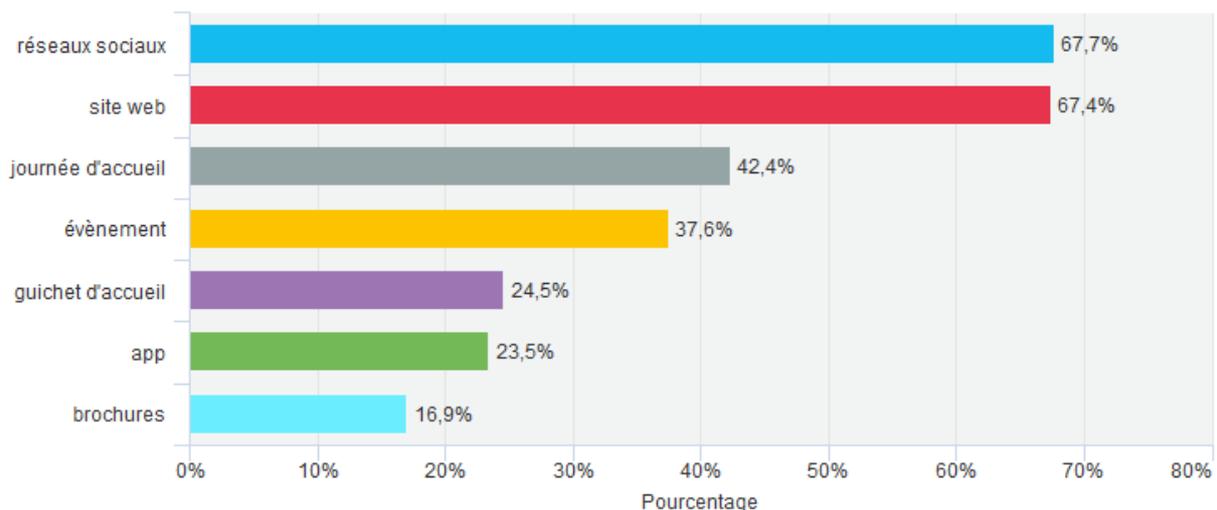


Si l'on additionne les réponses « satisfait » et « très satisfait », l'aspect international de Bruxelles (76,3%), la vie culturelle et sociale (66,2%) et le multilinguisme (65%) recueillent le plus d'avis positifs.

À l'inverse, si l'on additionne les réponses « pas du tout satisfait » et « peu satisfait », le coût de la vie (59%) et le logement (34,1%) sont évalués le plus négativement. La cote positive du critère logement est particulièrement moins bonne (-18,6 points de pourcentage) par rapport aux résultats de l'édition 2019/2020 qui indiquaient que 50,9% des étudiantes et étudiants internationaux avaient une appréciation positive de leur habitation.

La communication envers les étudiantes et étudiants internationaux est un aspect analysé depuis la dernière enquête Panorama, car il contribue à la qualité de leur séjour en Belgique : un élément important dans la période qui précède leur arrivée, et même pendant l'entièreté de leurs études. À des niveaux tout à fait semblables à ceux de 2019/2020, le choix des réponses s'est porté sur les réseaux sociaux (67,6%) et un site web (67,4%) comme moyen de communication à privilégier.

Figure 29 : Canaux de communication à privilégier (plusieurs choix possibles)



Pour compléter cette analyse sur la population étudiante internationale, il a été demandé aux répondantes et répondants internationaux de faire des recommandations aux futurs inscrits. Parmi eux, 53% ont complété cette question ouverte, non obligatoire. La lecture de ces réponses et un nuage de mots²⁹ qui agglomère les mots les plus récurrents sont à la base de l'analyse qui suit.

On peut lire et interpréter que l'étudiante ou l'étudiant international suggère de s'y prendre à l'avance pour trouver un logement et que les démarches administratives, l'obtention d'informations ou la maîtrise du français et/ou du néerlandais sont aussi des éléments importants. Le coût de la vie est également une préoccupation qui revient très souvent dans les réponses.

²⁹ L'affichage est limité à 100 éléments, à partir des réponses dans les trois langues de l'enquête, assemblées après traduction en français, pour une prise en compte globale.

Constats et recommandations

Une meilleure connaissance de la population internationale inscrite dans les IES bruxelloises et de ses besoins peut contribuer à la politique d'attractivité régionale et de positionnement de Bruxelles en tant que ville de savoir.

Principaux constats

- > L'attractivité de Bruxelles en tant que ville étudiante est importante, plus de 20% des répondantes et répondants inscrits dans les Institutions d'Enseignement Supérieur présentes sur le territoire régional sont internationaux ;
- > La grande majorité (presque 90%) des répondantes et répondants internationaux vient à Bruxelles pour plusieurs années ;
- > Des dispositifs d'information et d'accueil mis en place par les IES touchent de plus en plus les primo-arrivants ; 1/4 des répondantes et répondants a indiqué néanmoins ne bénéficier d'aucun dispositif ;
- > Le caractère international et multilingue de Bruxelles est perçu positivement, tandis que le coût de la vie et le logement sont évalués de manière négative ;
- > Les services communaux destinés aux étudiantes et étudiants internationaux sont évalués de manière négative par presque 50% des interrogés.

Recommandations

- > La prise en compte de la population étudiante internationale par le dispositif régional « Expat Welcome Desk », mis en place par le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales, pourrait répondre au besoin d'une meilleure information, notamment sur les démarches administratives. Ce service est à ce jour offert aux expatriés qui viennent d'arriver ou qui habitent déjà à Bruxelles, sans une approche spécifique à la population étudiante³⁰. Il pourrait étendre ses missions pour soutenir et compléter le travail effectué par les IES en termes d'information et d'accueil, y compris avec la diffusion d'informations sur son site internet (commissioner.brussels).
- > La mise en place et/ ou le renforcement de dispositifs spécifiques (information, accompagnement) destinés à la population internationale par les acteurs régionaux du logement étudiant (IES, vzw Brik et asbl Plateforme Logement Étudiant), peut contribuer à améliorer l'accueil des étudiantes et étudiants et la recherche d'un logement qualitatif ;
- > Une meilleure prise en compte de la spécificité de la population étudiante et internationale et de leurs besoins par les services et bureaux des étrangers au sein des Communes ;
- > La sensibilisation de la population internationale aux obligations et aux avantages (demandes auprès du CPAS, vote...) liés à la domiciliation.

³⁰ <https://www.commissioner.brussels/i-am-an-expat/brussels-made-easy/>

LOGEMENT

L'attractivité de Bruxelles en tant que ville étudiante – avec 65% des interrogés qui n'habitent pas la Région avant leur inscription – invite à porter une attention particulière à la question du logement étudiant. Or, force est de constater que les données globales (tous réseaux confondus) et territorialisées ne sont pas nombreuses et/ou accessibles dans ce domaine. L'enquête Panorama s'efforce, ainsi, de donner un aperçu des principaux éléments de cet enjeu à la fois spécifique et varié, étant donné la diversité de l'offre d'enseignement (différents types d'IES, réseaux néerlandophones et francophones), du marché immobilier (résidences, chambres chez un particulier, colocation...) et de la population estudiantine (bruxelloise, belge, internationale). Le Monitoring du Logement Étudiant, projet en cours de réalisation au sein du Pôle données et monitorings du Service École et Vie étudiante de Perspective, augure une meilleure connaissance de l'offre de logement étudiant³¹. En parallèle, cette troisième édition de l'enquête Panorama permet de mieux comprendre la demande en termes de logement ainsi que l'expérience de l'étudiante et de l'étudiant dans son logement, pour une série de données concrètes.

Ce chapitre s'articule en trois parties : dans un premier temps, le lieu de résidence des répondantes et répondants est analysé sous différents aspects (notamment en fonction de la catégorie et du type de logement). Ensuite, un focus est proposé autour des deux principales catégories de logement : le domicile parental/ famille et la catégorie spécifique du « logement étudiant » (avec une analyse sur leur localisation, typologies, moyens de recherche, difficultés...). Enfin, la question du « logement idéal », posée à l'ensemble du panel, est analysée.

Lieu de résidence

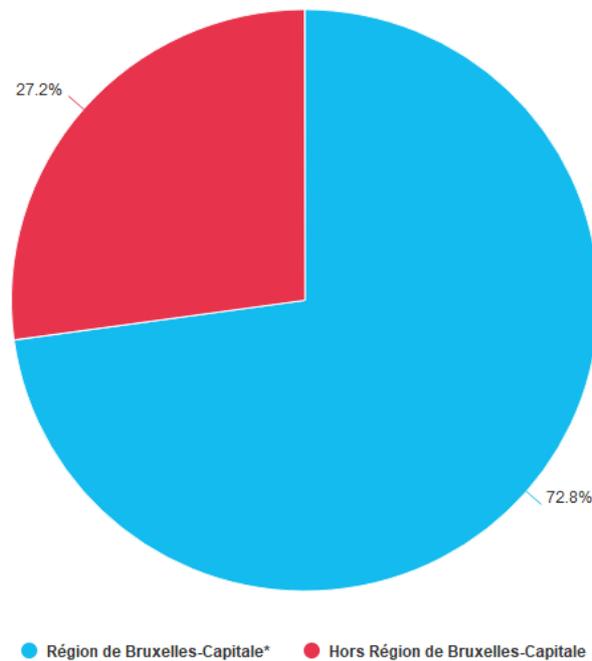
La Région bruxelloise occupe une place centrale en tant que pôle d'attractivité et en termes de mobilité à l'intérieur du pays. Pour ce qui est du monde du travail, par exemple, la publication MiniBru-24 fait état de 411.200 travailleurs résidant en Flandre et en Wallonie³², et qui travaillent à Bruxelles. L'enseignement supérieur n'échappe pas à cette dynamique de « navette ». Il a donc été demandé aux étudiantes et étudiants où est situé le logement dans lequel ils habitent *en semaine*, afin d'éviter toute confusion avec le foyer familial où elles/ils peuvent rentrer le week-end. Le logement dans lequel ils vivent en semaine peut donc être différent que leur adresse de domicile légal.

Les résultats de l'analyse sont très proches de ceux de l'édition 2019/2020, où 72,2% des répondantes et répondants avaient indiqué vivre en Région bruxelloise, contre 72,8% pour cette troisième édition.

³¹ L'enquête Panorama fournira des éléments d'analyse pour le futur Monitoring, notamment la classification de logements étudiants en différentes typologies (chambre, location individuelle, colocation...), comme expliqué plus loin dans ce chapitre.

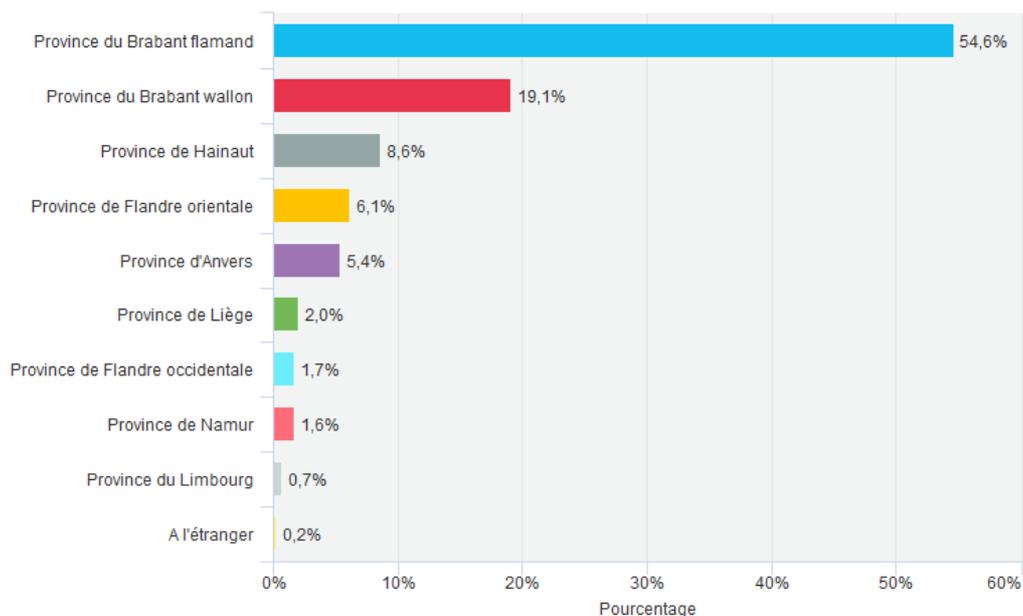
³² https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/MiniBru_24-FR.pdf (page 19)

Figure 31 : Part de la localisation des lieux de résidence (en %)



À titre indicatif, une fois mit en regard de la population totale de l'année académique 2022/2023 (sans la promotion sociale), ce taux de 72,8% représenterait près de 90.000 étudiantes et étudiants vivant en semaine en RBC. Le nombre de navetteurs (27,2%) serait donc plus de 35.000 personnes, en provenance surtout du Brabant flamand (54,6%), Brabant wallon (19,1%) et du Hainaut (8,6%), comme l'indique le graphique ci-dessous.

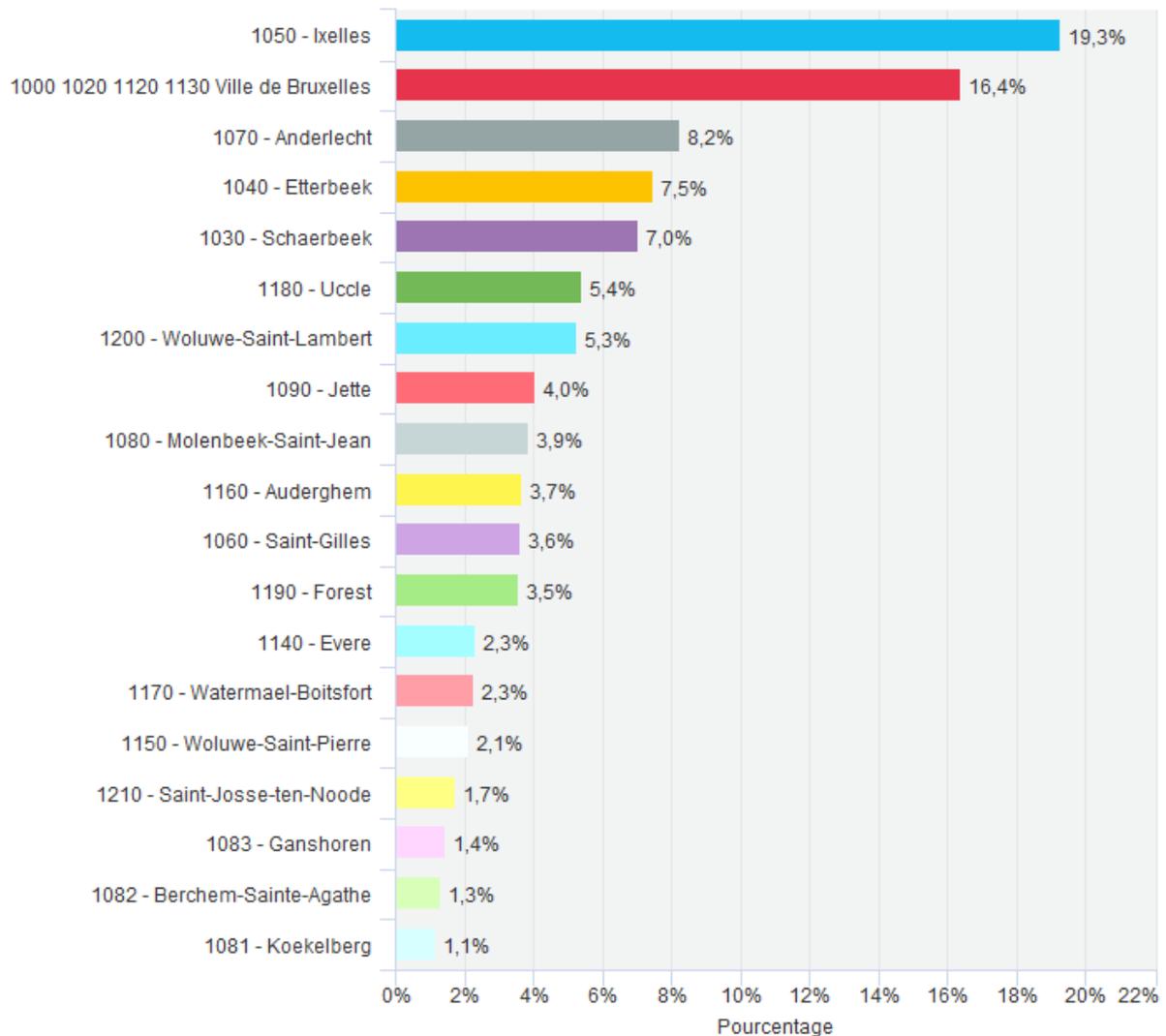
Figure 32 : Part de la localisation des lieux de résidence hors RBC (en %)



L'analyse des réponses selon le type d'IES indique que le taux de navetteurs est plus élevé (34,3%) dans les Hautes écoles par rapport aux Universités et ESA. 86,4 % des répondantes et répondants de l'enseignement artistique habitent en Région bruxelloise.

Au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, parmi les 19 communes, on constate une concentration similaire à celle de 2019/2020, avec 7 communes regroupant 65% des réponses. Ces communes sont, dans l'ordre, Ixelles, Bruxelles, Anderlecht, Etterbeek, Schaerbeek, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert. Ces communes concentrent plusieurs institutions attirant un grand nombre d'étudiants (ULB, VUB, UCL, Léonard de Vinci, Erasmushogeschool...).

Figure 33 : Répartition des communes de résidence au sein de la RBC (en %)

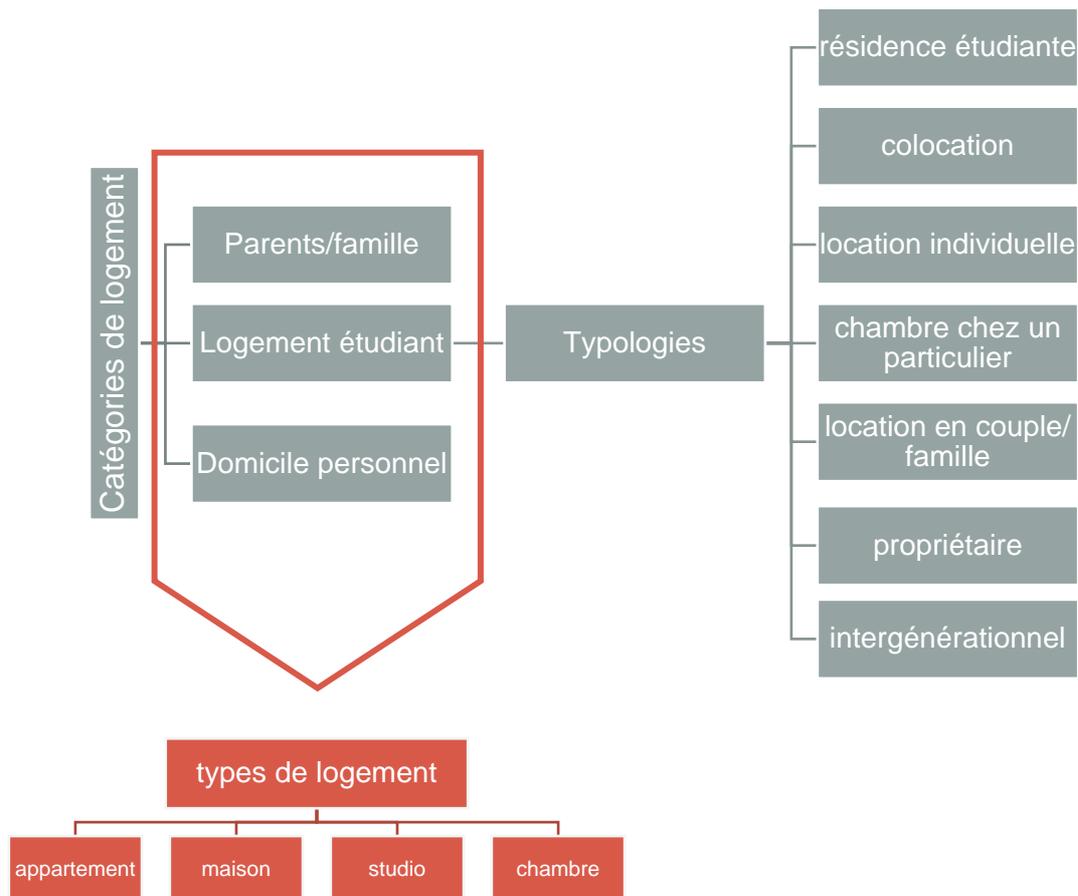


Plus spécifiquement, les répondantes et répondants internationaux indiquent habiter pratiquement les mêmes communes que celles et ceux résidant en Belgique avant leur inscription. On remarque toutefois une proportion plus forte pour Ixelles (26,8%) et pour la Ville de Bruxelles (19,1%) qui ensemble concentre 45,9% des réponses.

Autre spécificité, selon le type d'IES, pour l'ensemble du panel, les réponses des universitaires et des inscrits en ESA indiquent également Ixelles et Bruxelles en tête du classement. Pour les Hautes écoles, on remarque qu'Ixelles occupe la quatrième place.

Catégories de logement

L'analyse à partir des catégories de logement proposées aux répondantes et répondants tient compte de « types de logement » (maison, appartement, chambre...) et, spécifiquement pour la catégorie « logement étudiant », d'une série de typologies. Le schéma ci-dessous explicite ces éléments :

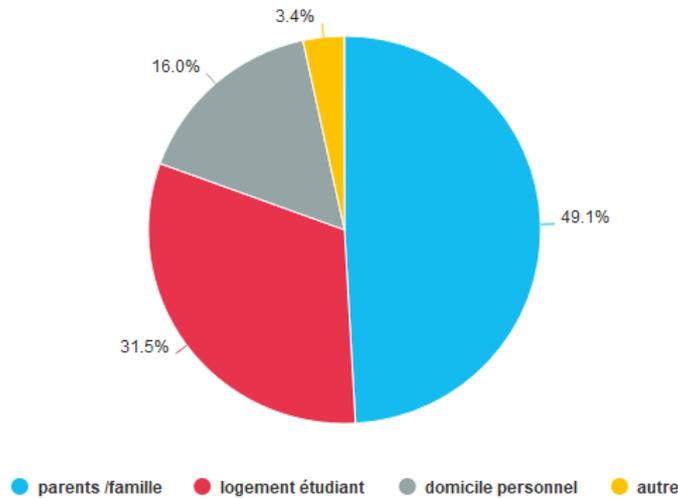


Catégorie de logement - domicile parental

L'exercice de la catégorisation du logement des étudiantes et étudiants permet, dans un premier temps, de déterminer la proportion de celles et ceux restés au foyer familial. Cette proportion reste inchangée depuis la première enquête Panorama, à savoir un taux très proche de 50% de répondantes et répondants qui habitent chez leurs parents ou des membres de leur famille.

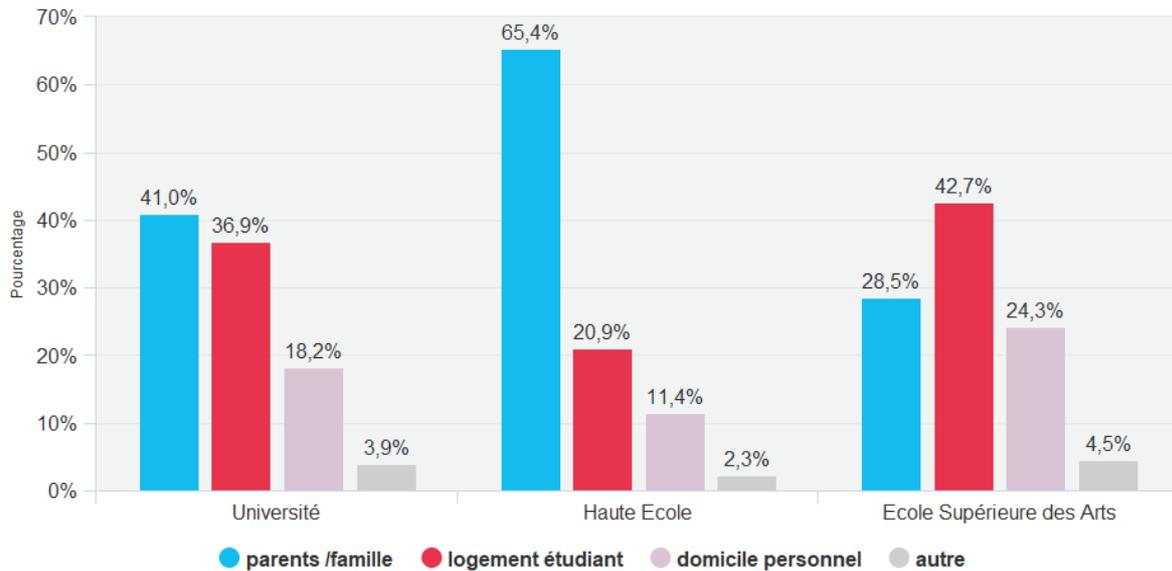
Il est important de préciser, comme indiqué dans le questionnaire, que le « logement personnel » concerne les étudiantes et étudiants qui ont quitté le domicile parental, mais qui ne considèrent pas leur logement comme un « logement étudiant », soit du fait qu'ils en sont propriétaires, soit parce qu'ils y sont installés de manière durable.

Figure 34 : Répartition des lieux de résidence pendant la semaine selon catégories de logement



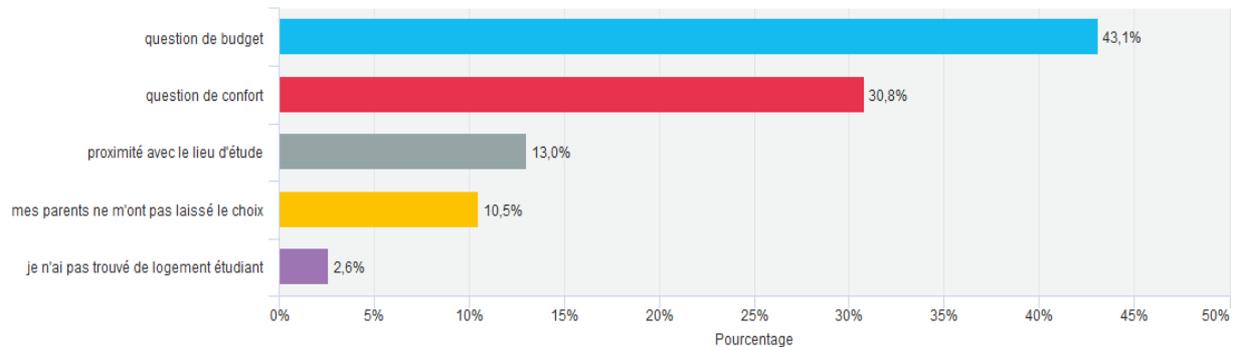
Les nuances par rapport au type d'enseignement, elles aussi, restent dans les mêmes niveaux que ceux constatés en 2019/2020 : les étudiantes et étudiants inscrits en Haute École sont 65,4% à loger chez leurs parents, un taux qui baisse à 41% pour les universitaires.

Figure 35 : Comparaison des catégories de logements selon le type IES



Une augmentation saillante a été néanmoins constatée. Questionnés sur les raisons d'être restés chez leurs parents, les répondantes et répondants ont indiqué, à 43,1%, des raisons financières. Cette explication présente une croissance de 10% par rapport à la deuxième enquête Panorama.

Figure 36 : Raisons de rester chez les parents / foyer familial

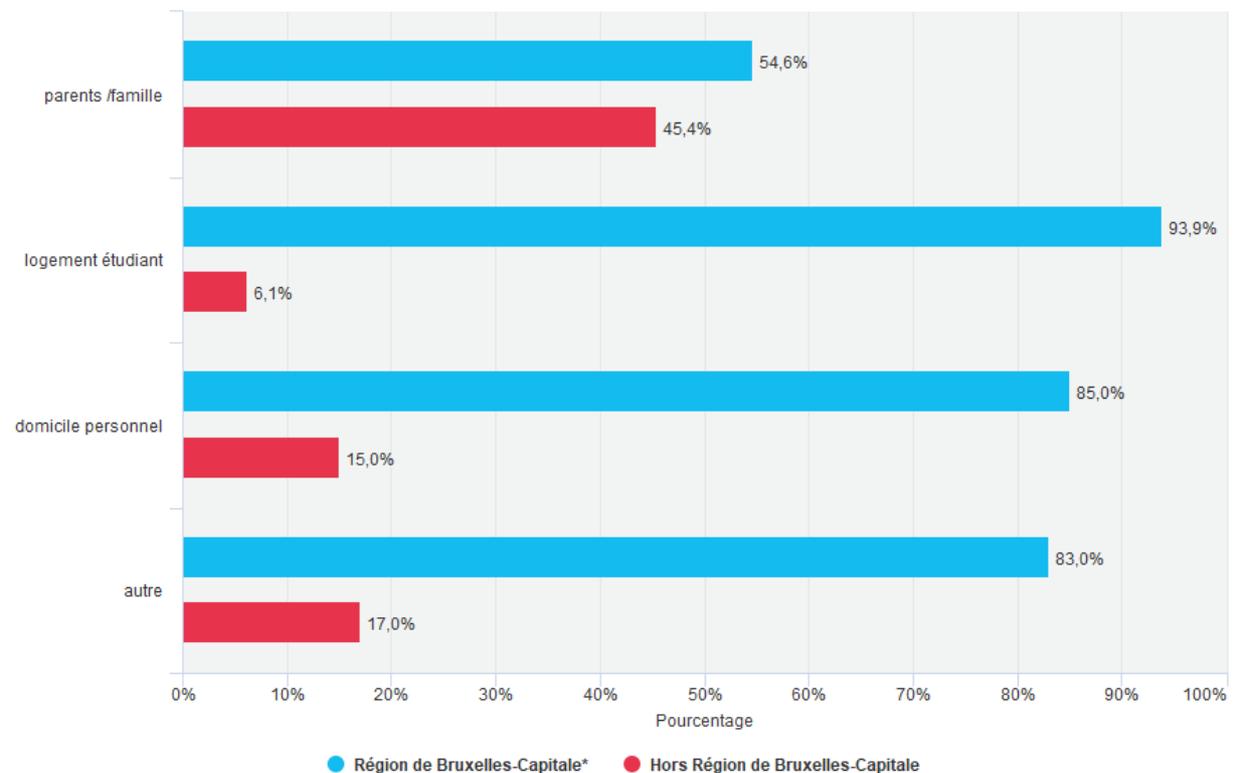


Catégories de logements selon le lieu de résidence

Étant donné la proportion importante de répondantes et répondants n'habitant pas la Région bruxelloise (27,2% comme indiqué plus haut), l'analyse des catégories de logement (foyer familial / logement étudiant / domicile personnel) croisées avec le lieu de résidence (Région ou hors-Région) indique comment est répartie, territorialement, cette catégorisation.

Les résultats montrent une nette majorité des catégories d'habitation « logement étudiant », « logement personnel » et « autre » concentrées à Bruxelles. La catégorie « foyer familial » présente un résultat plus partagé, avec un taux de 54,6% de logements situés en Région bruxelloise, contre 45,4% en dehors de la Région.

Figure 37 : Comparaison des catégories de logements selon lieu de résidence



Type de logement

Toutes catégories confondues (foyer familial, logement étudiant, domicile personnel...), les répondantes et répondants indiquent habiter majoritairement dans un appartement (46,4%) ou dans une chambre (39,6%). ;

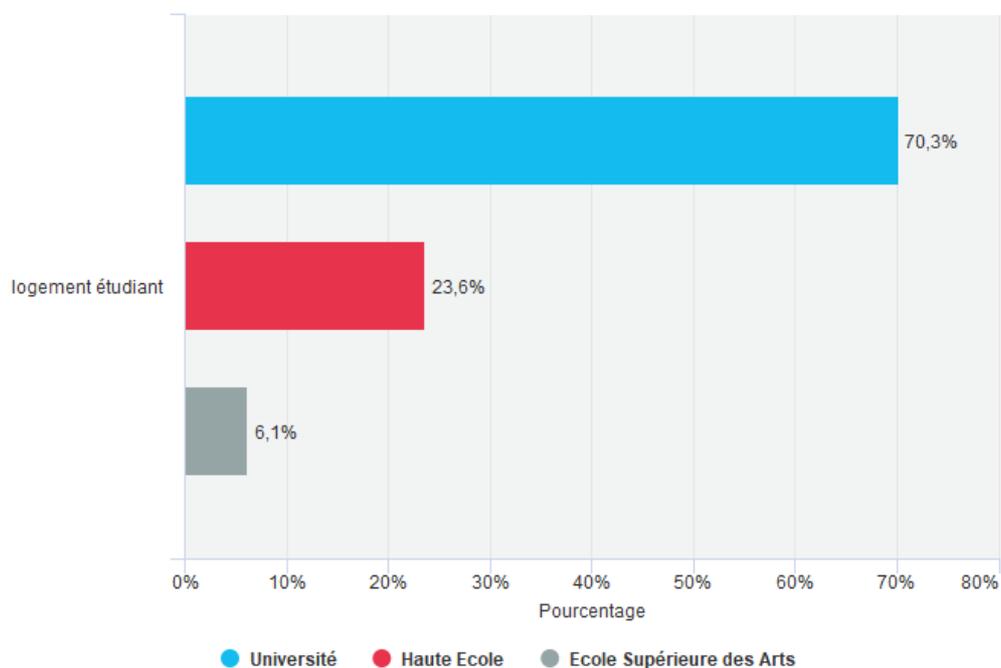
Catégorie « logement étudiant »

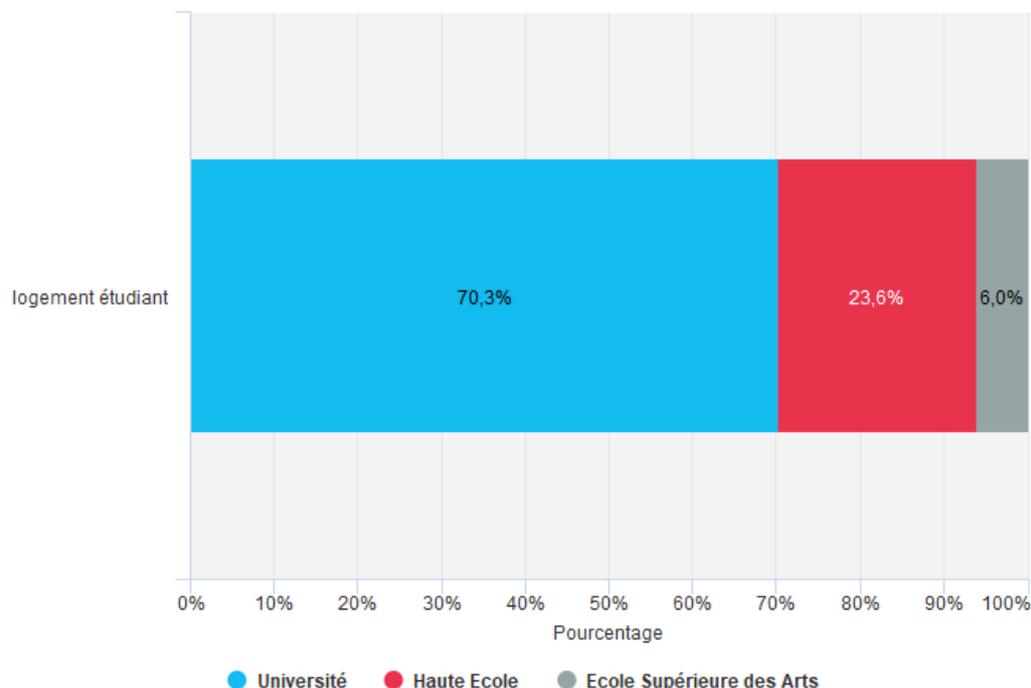
La catégorie du « logement étudiant » concerne 31,5% des répondantes et répondants, un résultat en légère baisse par rapport à l'édition 2019/2020 (33,7%). À titre indicatif, et afin de donner une image concrète par rapport à cette question centrale de la vie étudiante, si l'on extrapolait ce taux sur la totalité de la population étudiante inscrite en 2022/2023 (sans la promotion sociale), cela signifierait qu'environ 40.000 étudiants occupent un logement étudiant. Pour rappel, le « logement étudiant » concerne tous les types de logement en dehors du domicile familial et du domicile personnel (comme expliqué plus haut). Dans le langage commun belge, il s'agit des étudiantes et étudiants « en kot », au sens large du terme.

Afin de mieux cerner cette catégorie d'étudiants qui occupent un logement étudiant, la section ci-dessous revient en détail sur le lieu d'origine des répondantes et répondants, la répartition des logements étudiants en Région bruxelloise, ainsi que sur la typologie détaillée de ces logements.

Remarquons d'abord qu'une large majorité de ces étudiants sont inscrits auprès d'un établissement universitaire (70,3%) :

Figure 38 : Part de logement étudiant selon type IES





Lieu d'origine des étudiantes et étudiants occupant un logement étudiant

Comme indiqué dans la description générale du panel, 65,1% des répondantes et répondants n'habitent pas la Région de Bruxelles-Capitale avant leur inscription dans l'enseignement supérieur. On s'attend dès lors à ce que les non-Bruxellois soient très présents dans les logements étudiants de la capitale, et c'est ce qui est observé. L'origine de ces étudiants se présente comme suit :

- > 8,3% proviennent de la Région bruxelloise ;
- > 55,7% habitent en Belgique, hors Région bruxelloise ;
- > 36,1% habitent hors-Belgique.

Parmi les répondantes et répondants habitant en Belgique avant leur inscription, mais hors Région bruxelloise (55,7%) : 15,3% des réponses indiquent la province du Hainaut, 6,5% des réponses indiquent le Brabant flamand et 5,9% indiquent la province d'Anvers.

Localisation des logements étudiants

Trois communes concentrent la plus grande proportion de réponses : Ixelles, Bruxelles-Ville et Etterbeek. Ces communes accueillent des institutions (VUB, ULB, notamment) qui représentent une partie importante de la population estudiantine, pour qui la proximité avec le lieu d'études reste un critère important, comme indiqué plus loin. Les réponses de 2019/2020 affichaient un taux de 60% pour la localisation des logements étudiants dans ces trois communes, résultat très proche de cette troisième édition, avec 58,4% des réponses. Notons que 81,3% des logements étudiants se concentrent dans les sept premières communes de ce classement – sur les 19 de la Région.

Figure 39 : Répartition des logements étudiants selon la commune (en %)

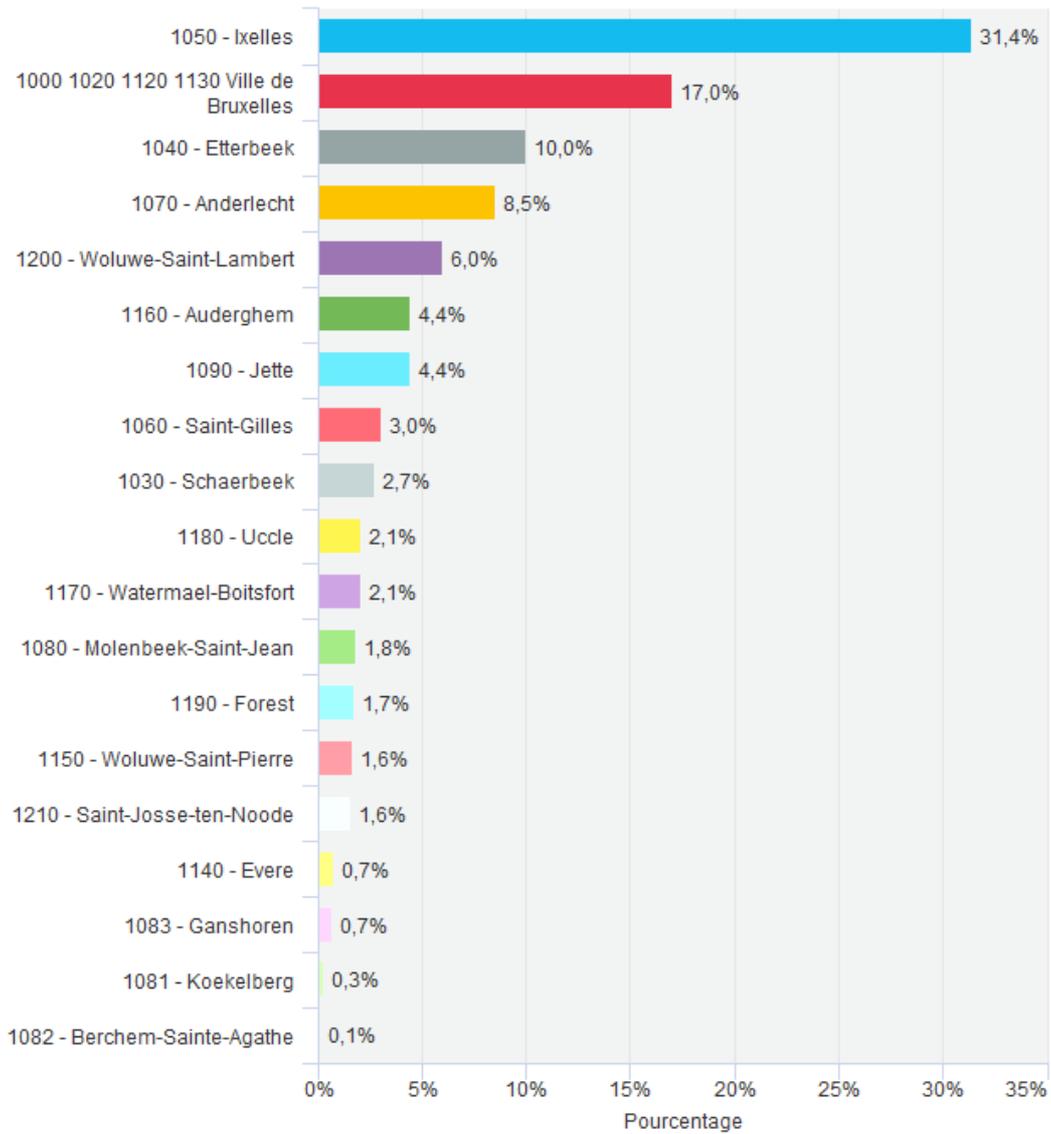


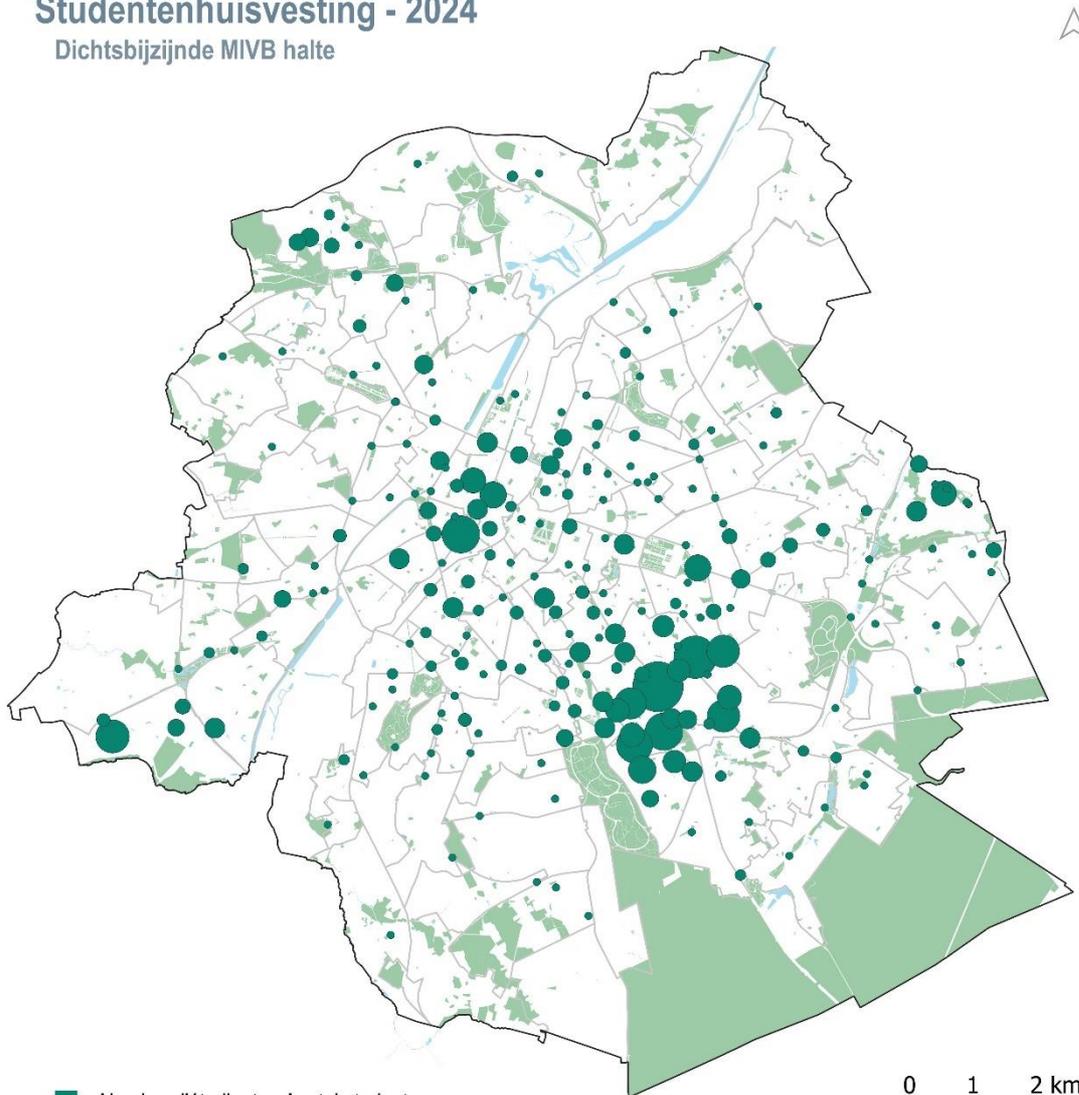
Figure 40 : Carte de l'emplacement des logements étudiants

Logement étudiant - 2024

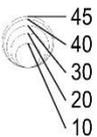
Arrêt STIB le plus proche

Studentenhuisvesting - 2024

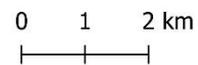
Dichtsbijzijnde MIVB halte



■ Nombre d'étudiants - Aantal studenten



-  Region - Gewest
-  Quartiers - Wijken
-  Espaces verts - Groene ruimtes
-  Eau - Water



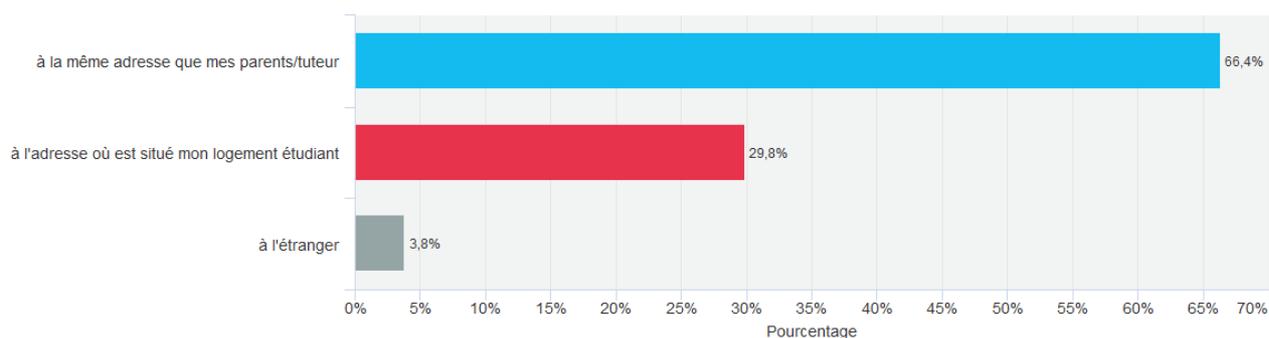
Afin de compléter avec exactitude l'analyse des réponses de ces étudiantes et étudiants habitant un logement étudiant, par rapport à la localisation de leur logement, il est important de noter qu'une part restreinte des répondantes et répondants (6,1%) vit en dehors de la Région. Ce sont des navetteurs ayant quitté leur domicile parental, qui choisissent d'habiter un logement étudiant en dehors de la Région bruxelloise. La plupart d'entre eux (68,9%) indiquent habiter le Brabant flamand.

Occupation le week-end et domiciliation

La majorité (54,4%) des étudiantes et étudiants qui résident dans un logement étudiant déclarent occuper leur logement pendant les week-ends. Ce résultat peut s'expliquer par un taux très important de présence des internationaux (91,9% d'entre eux) et par le départ (probablement chez leurs parents) des étudiantes et étudiants qui habitent hors-Bruxelles avant inscription (74,6% de ces répondants n'occupent pas leur logement le week-end).

66,4% de répondantes et répondants déclarent être domiciliés chez leurs parents (voir ci-dessous). Ce chiffre monte à 91,1% pour les résidents en Belgique avant inscription. Les internationaux sont 66,8% à être domiciliés à leur logement étudiant (et 10,5% à l'étranger et 22,6% chez leurs parents).

Figure 41 : Part de domiciliation légale selon type d'adresse

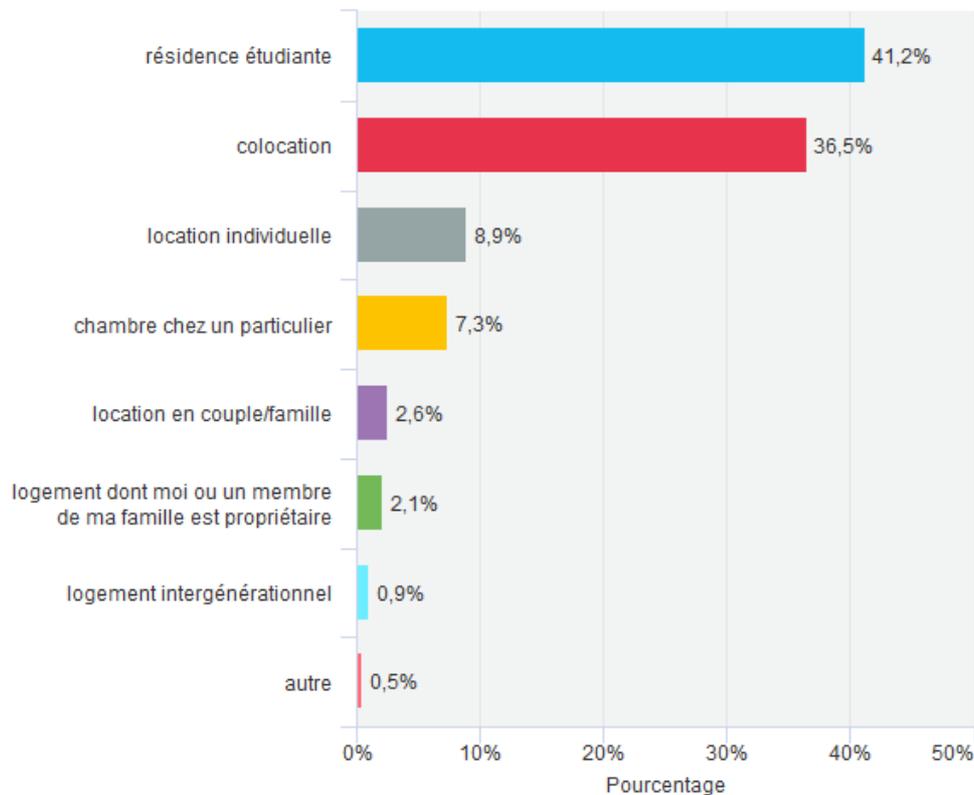


Typologie des logements étudiants

L'enquête a proposé huit catégories pour classer les logements étudiants. Ensemble, résidence étudiante (41,2%) et colocation (36,5%) représentent 77,7% des réponses, soit une augmentation de 7 points de pourcentage par rapport aux résultats de 2019/2020. Analysée individuellement, la colocation présente la plus grande variation, avec une augmentation de 8,8 pp par rapport à 2019/2020, tout en restant à un niveau relativement proche de 2013/2015 (32%).

En moyenne, les colocations sont occupées par 4,3 personnes, chiffre très proche à celui constaté en 2019/2020 (4 personnes).

Figure 42 : Logement étudiant – part des typologies (en %)



L'analyse selon le type d'enseignement révèle quelques nuances et/ou détails :

- > La colocation obtient 47,4% de réponses auprès des inscrits en Haute école (47,2% en ESA) ;
- > La résidence étudiante affiche 46,6% de réponses auprès des universitaires ;
- > La location individuelle atteint 14,6% des réponses parmi les inscrits en ESA.

Un autre niveau d'analyse peut être convoqué pour compléter ce regard sur les typologies du logement étudiant. Comme en 2019/2020, des réponses assez différentes sont observées entre les inscrits dans le réseau néerlandophone et francophone. Au sein des répondantes et répondants inscrits dans les cinq institutions néerlandophones bruxelloises, la résidence étudiante représente 63,6% des réponses et la colocation 13,4%. Ce rapport est inversé du côté des francophones, qui sont plus nombreux en colocation (47,2%) qu'en résidence (30,8%). Cette différence mériterait une analyse approfondie, car elle pourrait laisser supposer une meilleure offre et/ou attractivité, proportionnelle, en termes de résidence étudiante, dans l'enseignement néerlandophone. Ces éléments feront l'objet d'une analyse dans le cadre du futur Monitoring du Logement étudiant, en préparation par le Service École et Vie Étudiante de Perspective.

Type de logement

Les quatre types de logement proposés à tout répondant qui n'habite pas chez ses parents/ famille sont ici analysés spécifiquement pour la catégorie du logement étudiant et ses différentes typologies.

Le répondant habitant un logement étudiant réside dans une chambre pour 40,8% de cet échantillon. L'appartement récolte 27% des réponses et le studio 21,8%, la maison entière arrivant en dernier avec 10,4% des choix.

Le croisement entre les données de la typologie et des types d'habitation permet de vérifier comment sont composés les logements des étudiants. Il en ressort par exemple que 55,2% des colocations sont des appartements ; en même temps 16,8% des répondants en colocation déclarent partager une chambre. Le détail (extraits) de ces résultats est présenté ci-dessous :

Figure 43 : Comparaison des types de logement selon les typologies spécifiques à la catégorie logement étudiant

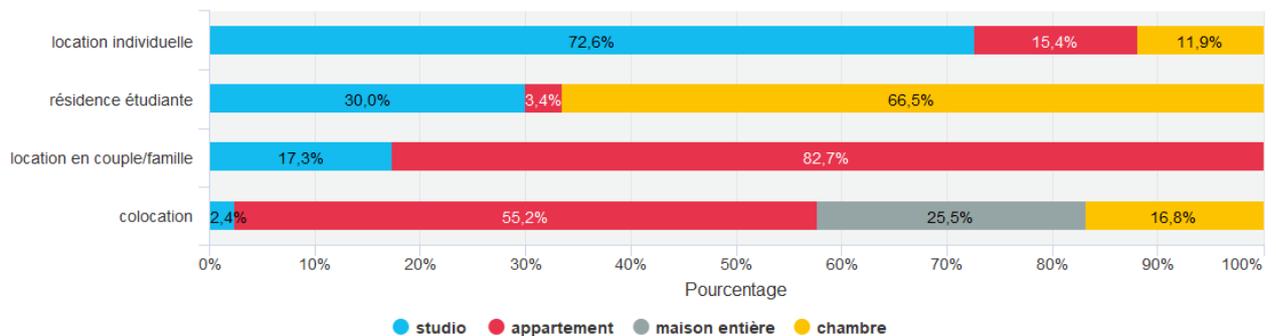


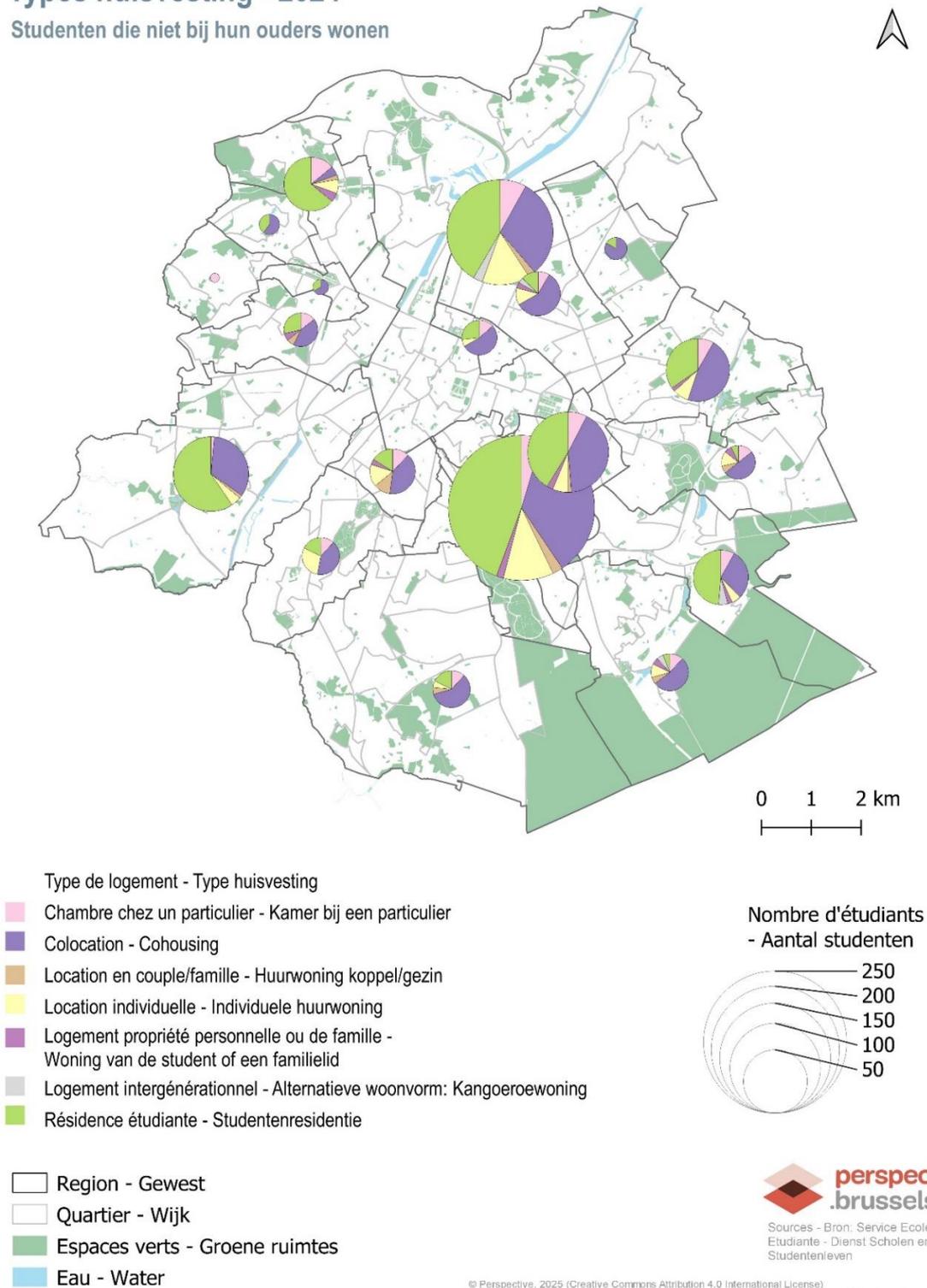
Figure 44 : Carte - typologies de logement étudiant – répartition par commune

Types de logement - 2024

Etudiants ne vivant pas chez leurs parents

Types huisvesting - 2024

Studenten die niet bij hun ouders wonen

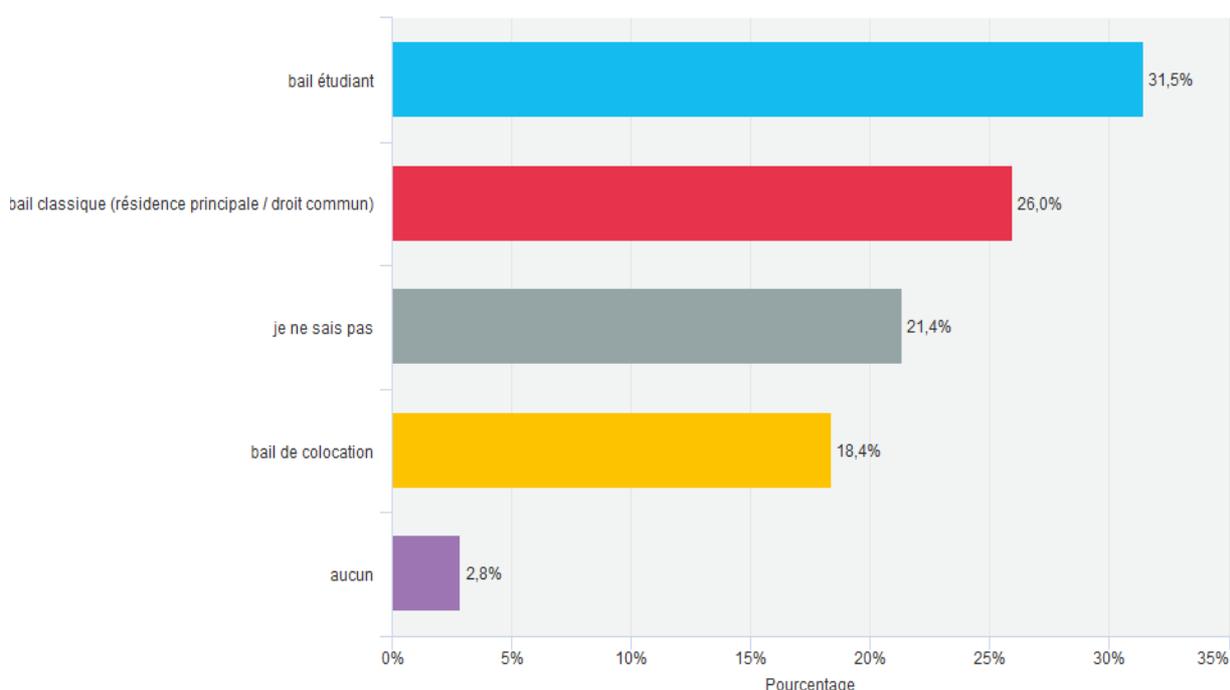


Contrat de location et prix des logements étudiants

Contrat de location

Le « bail étudiant » régional a été mis en place par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en janvier 2018. Étant donné la diversité de typologies de logement étudiant, il a été demandé à ce panel spécifique de préciser le type de contrat (bail étudiant, bail classique, bail de colocation) conclu pour occuper leur logement. À ces options, le choix « aucun bail » et « je ne sais pas » a été ajouté. Cette dernière catégorie présentant la plus forte augmentation, passant de 15% en 2019/2020 à 21,4%. Le taux de répondantes et répondants qui ne connaissent pas leur type de bail invite à prendre avec précaution le résultat pour l'utilisation du bail étudiant, étant donné les subtilités des différences avec le bail classique.

Figure 45 : Logement étudiant – part des types de contrat (en %)



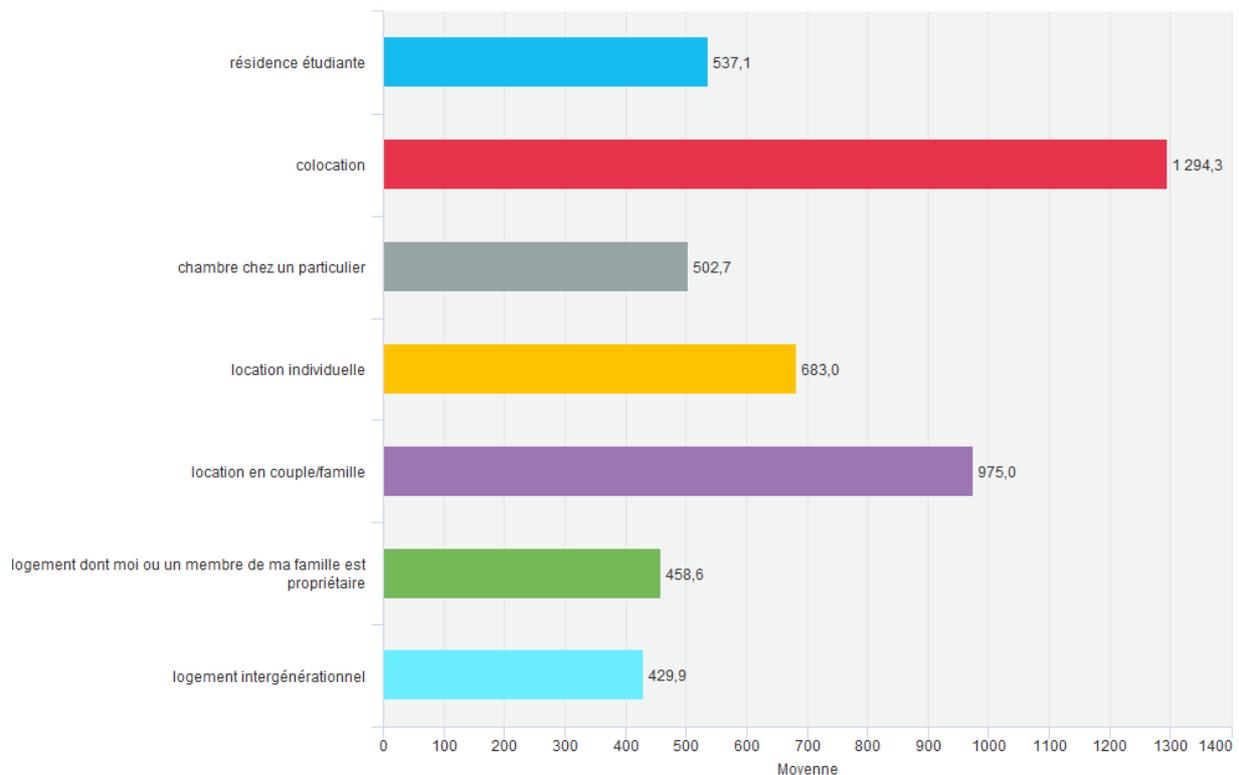
Celles et ceux qui connaissaient les conditions de leur contrat ont répondu à la question suivante relative à la durée du bail. Pour 74,3% des réponses, la durée est de 12 mois et 10,3% des réponses mentionnent une durée de trois ans.

Prix des logements étudiants

Il ressort de l'enquête que, toutes typologies confondues, le prix médian de la location d'un logement étudiant, pour un loyer mensuel charges comprises, est de 600 €. Ce montant présente une augmentation de 125 € (ou 26,32%) par rapport au loyer médian de l'édition 2019/2020.

Le calcul de la médiane, pour l'ensemble des réponses concernant le prix du loyer, permet de ne pas tenir compte des valeurs élevées relatives à la colocation, dont le prix est demandé pour la globalité du loyer. En revanche, les résultats par typologie de logement sont affichés selon leur moyenne, ci-après :

Figure 46 : Prix moyen du loyer d'un logement étudiant selon la typologie (en €)



Le **coût moyen par personne** (différent donc du prix moyen pour la totalité du logement, comme indiqué dans le graphique ci-dessus) occupant une colocation est de **575,4 €** (médiane : 525 €).

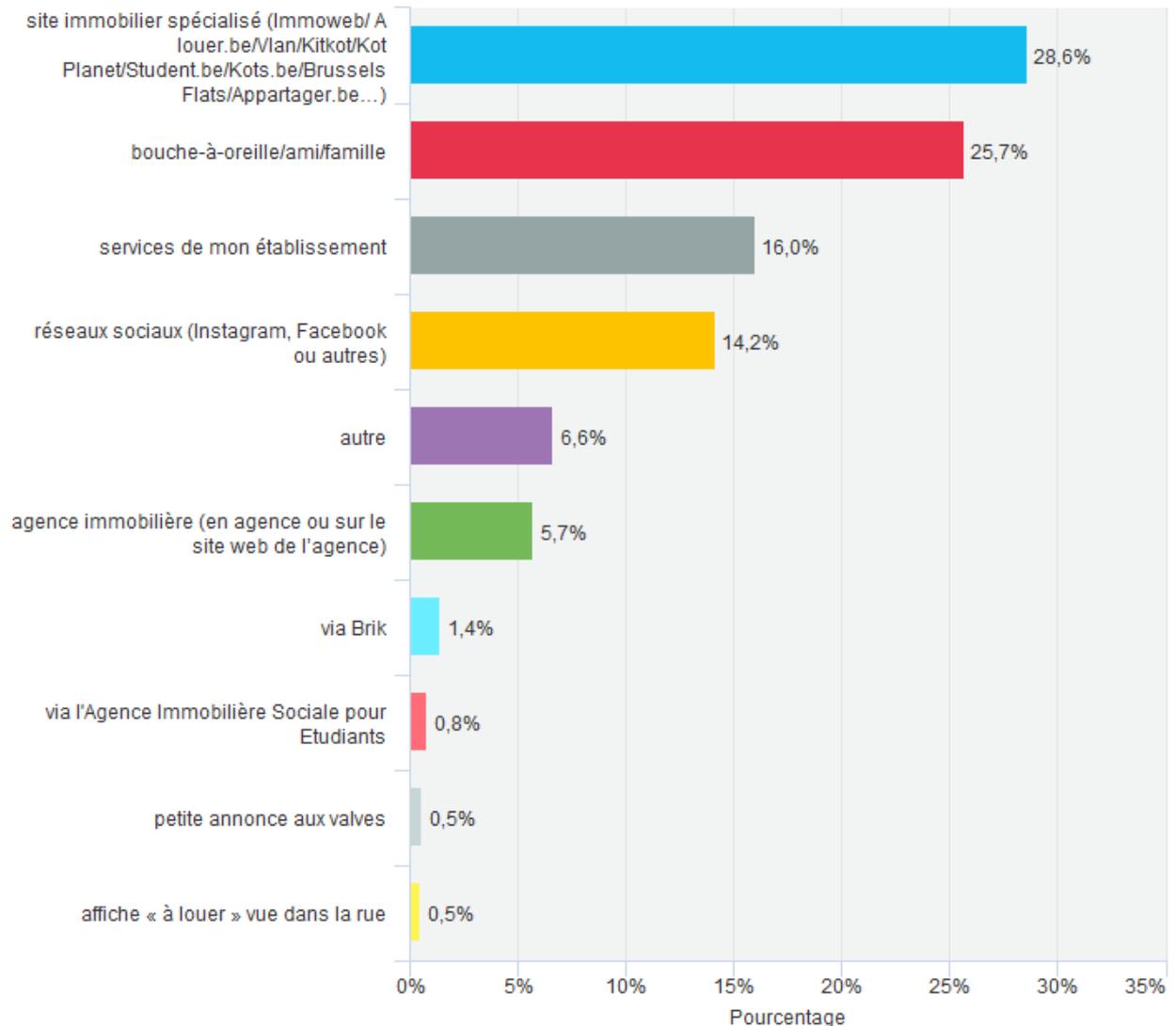
Les variations constatées par rapport aux résultats de l'édition 2019/2020 sont les suivantes :

- > Chambre chez un particulier : + 18,8 points de pourcentage
- > Location individuelle : + 15,4 pp
- > Colocation : - 2,8 pp
- > Résidence étudiante : + 27,18 pp

Recherche d'un logement étudiant

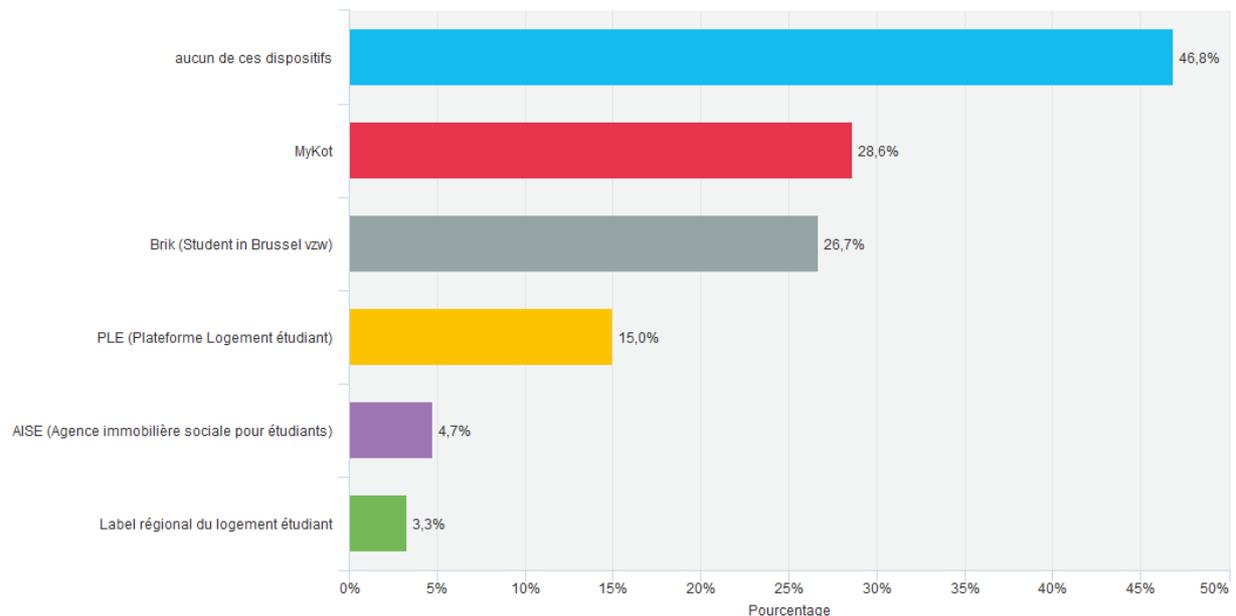
Une meilleure connaissance des moyens utilisés par les étudiantes et étudiants pour la recherche d'un logement étudiant peut aider les institutions d'enseignement et les pouvoirs publics, le cas échéant, à mieux orienter la population estudiantine et à faciliter cette rencontre entre l'offre et la demande. Or, le panel de cette troisième édition indique un choix marqué pour les moyens informels, à savoir le « bouche à l'oreille » et les réseaux sociaux, qui ensemble totalisent 40% des réponses. Par rapport à l'édition 2019/2020, on remarque une diminution pour les services liés aux institutions d'enseignement (passés de 21,4% à 16%) et une importance plus grande pour les sites internet spécialisés (évolution de 21,4% à 28,6%).

Figure 47 : Logement étudiant – part des moyens de recherche



Afin d'aider les étudiantes et étudiants dans leur recherche, une série de dispositifs existent, soutenus par des pouvoirs publics. Il a été demandé au panel s'il connaissait ces dispositifs. Comme en 2019/2020, la principale option choisie a été « aucun de ces dispositifs », avec 46,8% des réponses. Des données positives sont néanmoins à signaler, notamment la connaissance du site web MyKot (partenariat de la Plateforme Logement étudiant et de Brik), signalée par 28,6% des répondantes et répondants.

Figure 48 : Recherche d'un logement – connaissance des dispositifs régionaux (en %, plusieurs choix possibles)



Le temps dévolu à la recherche d'un logement étudiant peut être un indicateur de la difficulté à trouver un logement et/ou de la « température » du marché immobilier. Trois options ont été proposées aux répondantes et répondants : « entre un et trois mois » (49,8%), plus de trois mois (21,3%) et moins d'un mois (28,9%).

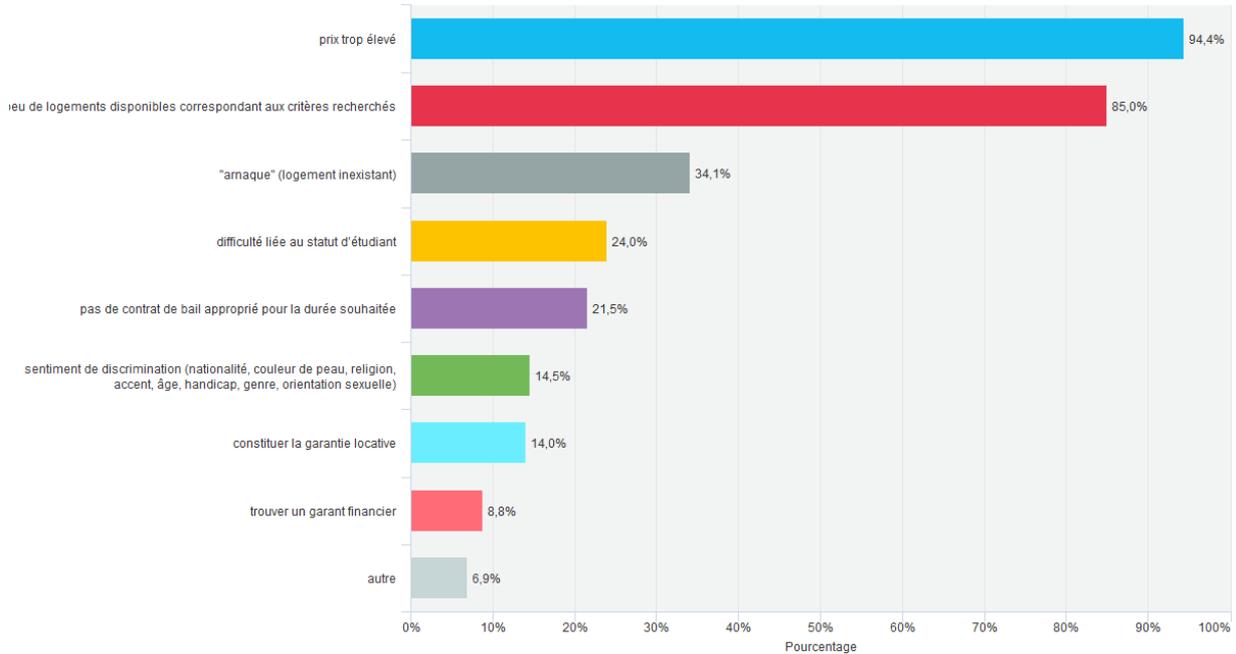
Difficultés et attentes

La question liée aux difficultés à trouver un logement est présente dans le questionnaire de l'enquête Panorama depuis la première édition. Les résultats de l'édition 2023/2024 affichent une évolution très marquée des difficultés, signalées par 59,6% des répondantes et répondants (contre 37% en 2019/2020 et 41% en 2013/2015). Pour les étudiantes et étudiants internationaux, les difficultés rencontrées dans la recherche d'un logement sont indiquées par 65,7% des répondantes et répondants (contre 47,2% en 2019/2020).

Pour celles et ceux qui ont eu du mal à trouver leur logement, il a été demandé de préciser ces difficultés, en choisissant plusieurs réponses, par ordre de priorité, parmi les options proposées. La réponse « prix trop élevé » a obtenu un score impressionnant de 94,4% (réponses pondérées parmi les trois les plus citées). L'analyse des réponses brutes, sans pondération d'incidence, indique un score de 76,2% pour cette option, en première place et toujours très majoritaire. Cela confirme l'importance de cet élément pour le panel des locataires interrogés. Il est important de signaler également la troisième place occupée par l'option « arnaque », avec 34,1% des réponses pondérées.

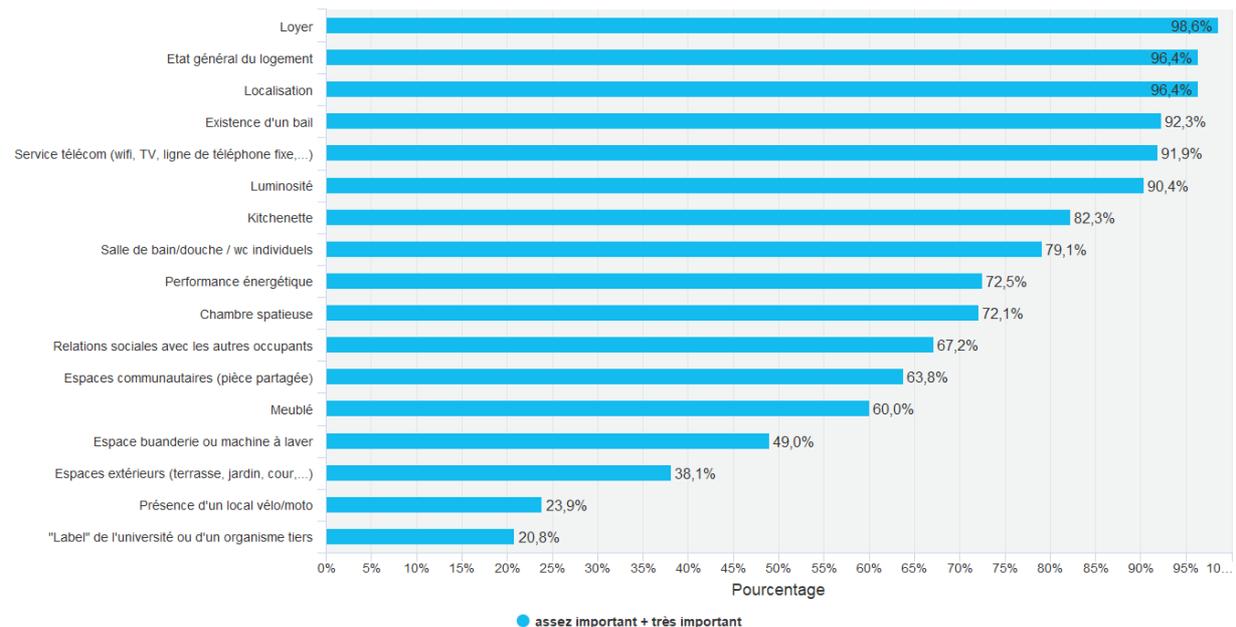
Parmi les répondantes et répondants ayant choisi l'option « autre », l'analyse de ces réponses écrites indique la pression du marché (trop de demandeurs pour peu d'offres) et l'absence de réponse des propriétaires comme principaux éléments.

Figure 49 : Recherche d'un logement – difficultés rencontrées (en %, plusieurs réponses possibles)



Parmi les éléments importants lors de la recherche d'un logement, le loyer arrive sans surprise comme principal critère (98,6% d'importance), suivi de l'état général du logement (96,3%). La localisation, la luminosité et les services télécom (internet, TV...) obtiennent également un score important.

Figure 50 : Recherche logement – importance accordée selon critères



Satisfaction et problèmes

La majorité (75,4%) des répondantes et répondants habitant un logement étudiant est satisfaite de son logement. Le rapport qualité/prix est, néanmoins, pointé comme problématique pour 40,6%. Parmi les locataires, ils sont 30,6% à se déclarer pas du tout ou peu satisfaits de leur rapport avec le propriétaire / bailleur.

Les principaux problèmes rencontrés dans leur logement sont l'isolation acoustique et l'isolation thermique. La propreté des espaces communs et la connexion internet sont aussi source de problèmes. L'ensemble des résultats à ces questions est détaillé dans les graphiques ci-dessous :

Figure 51 : Logement étudiant – niveaux de satisfaction

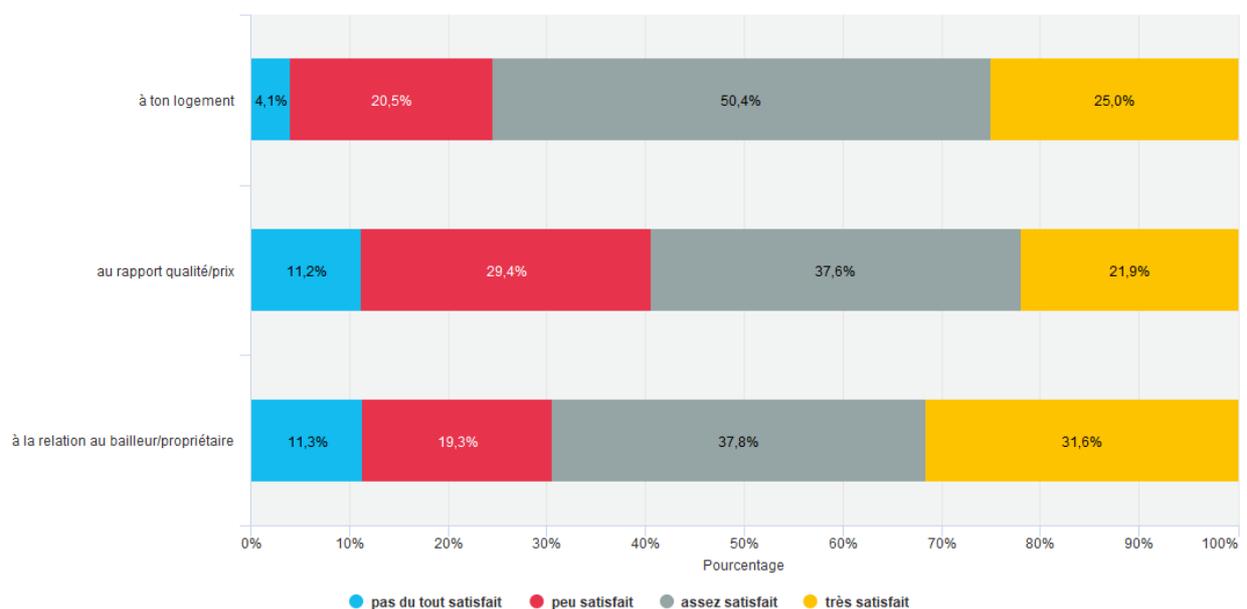
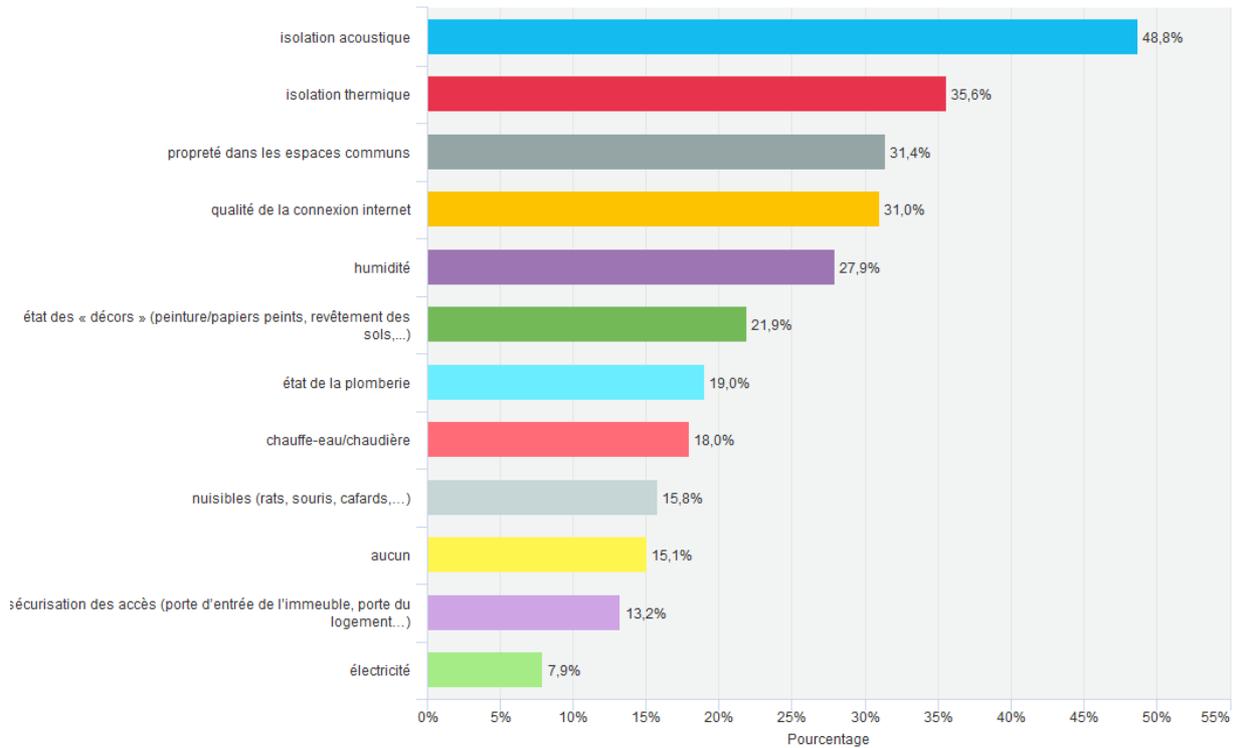


Figure 52 : Logement étudiant – problèmes rencontrés (en %, plusieurs choix possibles)



Logement idéal

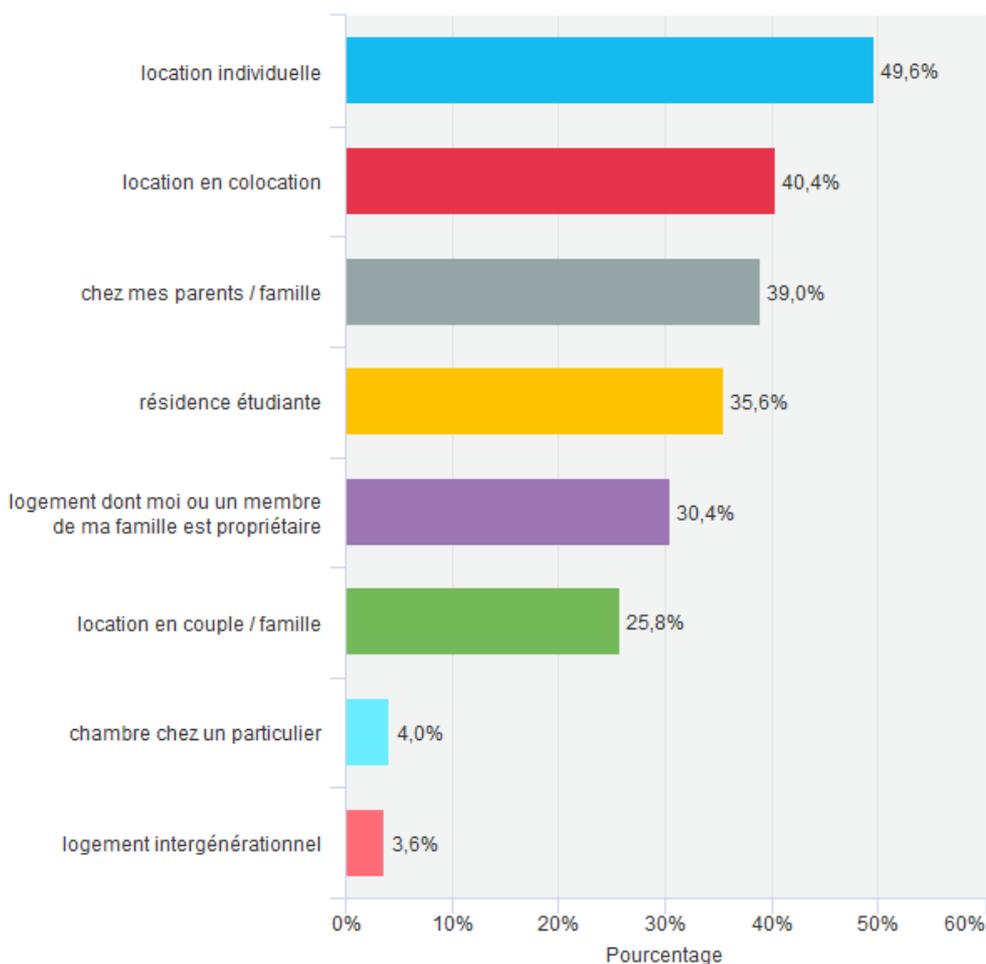
L'ensemble du panel, indépendamment de la catégorie ou du type de logement habité, a été interrogé sur leur logement idéal pour y vivre en tant qu'étudiante ou étudiant. Pour rappel, la moitié des répondants a indiqué habiter chez ses parents. Cette option n'arrive, pourtant, qu'à la troisième place des réponses pondérées selon leur incidence (trois réponses étaient possibles, par ordre de priorité). Par rapport à l'édition 2019/2020, la colocation a perdu la première place pour la location individuelle (+ 6,6 pp), un résultat qui fait songer à un effet de la pandémie du Covid-19 (postérieure à la majorité des réponses reçues en 2019/2020) : un désir plus affirmé de se retrouver seul (location individuelle) plutôt que dans un espace partagé (colocation).

Le profil spécifique des répondantes et répondants en logement étudiant a indiqué la location individuelle de manière plus marquée (55,9%), suivie de la colocation (51,6%).

Celles et ceux habitant chez leurs parents confirment ce choix en disant que le foyer familial est leur logement idéal, à 62,6% - résultat suivi de la location individuelle à 41,7%.

Le graphique ci-dessous présente les résultats pour l'ensemble du panel, pondérés selon l'incidence.

Figure 53 : Part des types de logement idéal (pondéré selon incidence)



Constats et recommandations

Les résultats issus des réponses liées à la thématique du logement, pour cette troisième enquête Panorama, interpellent de manière directe la politique du logement étudiant en Région de Bruxelles-Capitale. Elles convergent vers une nécessité d'un regard large, global, qui comprend l'offre, le prix, la typologie, la rénovation du bâti, la communication envers les étudiants... comme l'indiquent les constats et recommandations ci-dessous.

Principaux constats

- > La tension au sein du marché du logement étudiant est palpable. **Parmi les locataires interrogés habitant un logement étudiant :**
- > 80% d'entre eux se concentrent au sein de 7 communes de la Région bruxelloise alors que les IES sont présents dans 15 communes ;
- > 92% d'entre eux ne résidaient pas en Région bruxelloise avant de s'y installer pour les études ;
- > 60% d'entre eux indiquent avoir rencontré des difficultés à trouver un logement. Celles-ci concernent principalement le coût élevé et le risque d'arnaque ;

- > Plus d'un tiers des répondantes et répondants vivent en colocation ;
- > Les principaux problèmes rencontrés dans les logements sont l'isolation acoustique (48,8%), l'isolation thermique (35,6%), la propreté des espaces communs (31,4%) et la connexion internet (31%)
- > Les dispositifs pour aider les étudiants à trouver un logement, soutenus par les pouvoirs publics, restent méconnus dans 46,8% des réponses

Recommandations

- > Une politique globale pour le logement étudiant pourrait prévoir une planification territoriale des nouveaux projets de logement étudiant qui tiendrait compte de la localisation des IES et/ou de l'accessibilité des lieux de résidence aux IES via des modalités de transports en commun ou via des modes actifs.
- > Une politique du logement étudiant devrait veiller à renforcer les types de logement recherchés par les étudiantes et étudiants : un souhait d'une part d'intimité (location individuelle) et d'autre part de modes de vie communautaires (colocation, résidences étudiantes...).
- > Augmenter la qualité du parc immobilier et la facilité à trouver un logement étudiant peuvent être considérées comme des éléments favorisant l'attractivité de Bruxelles en tant que pôle de savoirs. Les investissements dans ce secteur peuvent donc présenter des effets retour significatifs, en termes d'attractivité de personnel qualifié, ou d'image de Bruxelles en tant que première ville étudiante du pays. Un volontarisme marqué des autorités publiques visant le développement du logement étudiant, en particulier à proximité des différents pôles d'IES, serait utile à cet égard.
- > Renforcer les outils qui facilitent l'information et l'accès au logement étudiant (notamment Mykot), ainsi que la communication autour de ces outils.
- > L'amélioration de la qualité des logements étudiants bruxellois existants nécessite un soutien particulier à des mesures permettant une amélioration de la qualité du parc immobilier (isolation acoustique, thermique).



MOBILITÉ

La mobilité est clairement un enjeu pour les étudiantes et étudiants en Région bruxelloise. En témoigne par exemple le chiffre élevé (96,8%) de répondantes et répondants pour qui l’accessibilité des transports en commun est un critère important pour le choix d’un logement.

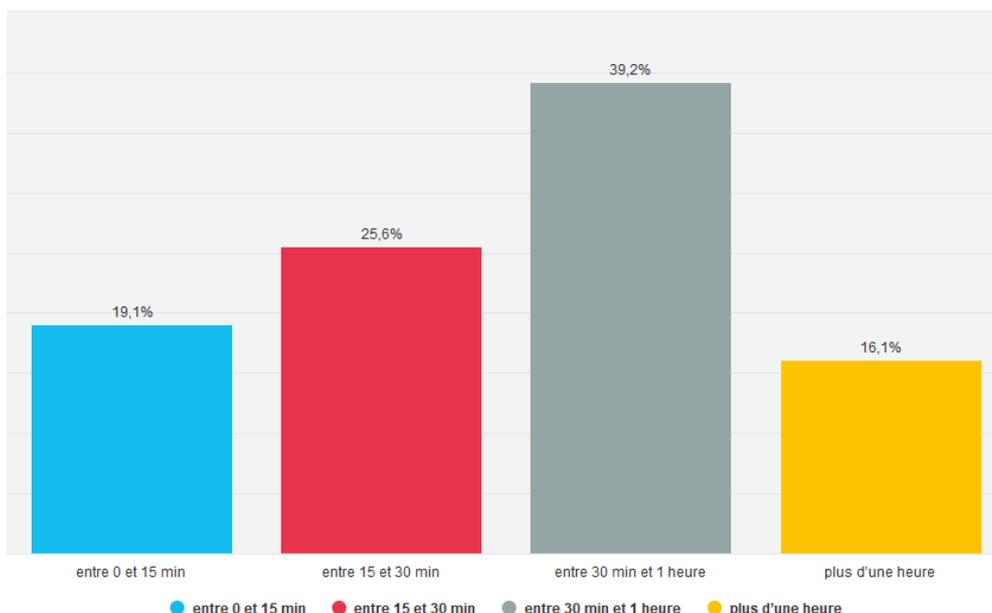
En Région bruxelloise, les étudiantes et étudiants peuvent utiliser différents moyens de déplacement tels que les transports en commun (STIB, TEC, De Lijn), le train (SNCB), la marche, le vélo, la trottinette, la moto, la voiture. Les pouvoirs publics soutiennent la mobilité étudiante via des tarifications adaptées telles que des réductions d’abonnement à la STIB, SNCB, De Lijn et TEC. D’après l’enquête, il ressort que la mobilité douce (marche et transports en commun) est privilégiée par la population étudiante (comme c’est le cas pour la population bruxelloise de manière générale).

Ce chapitre est composé de trois parties. Le temps de trajet entre le logement de l’étudiant et l’établissement d’enseignement supérieur est d’abord analysé. Cela permet de mieux connaître le temps de déplacement, en semaine, de l’échantillon. Ensuite, une section est consacrée aux différents modes de transports utilisés. Enfin, le niveau de satisfaction de la population étudiante par rapport à la mobilité est interrogé.

Temps de trajet en semaine entre le logement et l’établissement d’enseignement

Globalement, plus de 80% des répondantes et répondants mettent moins d’une heure pour arriver à leur établissement d’enseignement en semaine et ce, peu importe leur lieu de résidence. Ceci correspond au même pourcentage que l’édition précédente (2019/2020). Plus précisément, il ressort que 19,1% mettent entre 0 et 15 minutes de temps de trajet entre leur logement et leur établissement et que 16,1% ont besoin de plus d’une heure.

Figure 54 : Part du temps de trajet résidence-IES, tous modes de transport confondus, en semaine

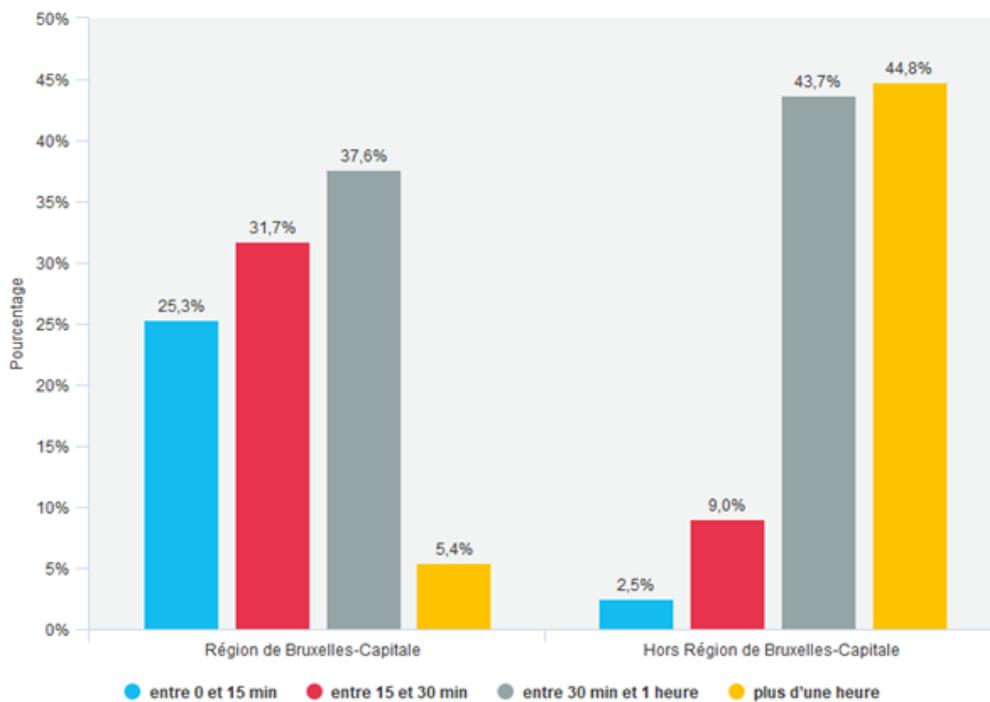


Sur l'échantillon total, si l'on tient compte plus spécifiquement du lieu de résidence en semaine, il apparaît que 37,6% des répondantes et répondants habitant en Région bruxelloise mettent entre 30 minutes et 1 heure de temps de trajet. Ce pourcentage n'est pas très éloigné des répondantes et répondants habitant hors de la Région bruxelloise (43,7%).

Un quart (25,3%) des répondantes et répondants habitant en Région bruxelloise la semaine mettent entre 0 et 15 minutes entre leur logement et le lieu de leurs études. Cela peut être le signe que les étudiantes et étudiants ont choisi un logement proche de leur établissement d'études ou habitent sur un campus.

Les étudiantes et étudiants habitant hors de la Région bruxelloise en semaine sont davantage pénalisés dans leurs trajets puisque presque 45% d'entre eux mettent plus d'une heure entre leur lieu d'étude et leur résidence.

Figure 55 : Comparaison du temps de trajet selon le lieu de résidence en semaine, tous modes de transports confondus



Modes de transport utilisés

En général

L'analyse des réponses à l'enquête démontre qu'en semaine, certains modes de transport sont plus utilisés que d'autres.

Les deux moyens de déplacement les plus utilisés par les répondantes et répondants et avec la plus grande fréquence, c'est-à-dire au moins cinq jours par semaine, sont la marche (69,3%) et les transports en commun bruxellois (63,9%).

Comme dans l'édition précédente, l'utilisation du train, au moins cinq jours par semaine, est peu favorisée par les étudiantes et étudiants comme moyen de déplacement (14,8% en 2023-2024 et 15,8% en 2019-2020). En comparant la localisation du logement, il est intéressant de noter que les répondantes et

répondants ayant indiqué se loger en Région bruxelloise pendant la semaine prennent le train à raison de 3,2% au moins 5 fois par semaine, par rapport à celles et ceux dont le logement se situe en dehors de la Région bruxelloise sont 46% à l'utiliser au moins 5 fois par semaine.

Les pourcentages concernant la marche à pied et les transports en commun sont supérieurs à ceux de l'enquête précédente. Si le pourcentage concernant la marche est en légère augmentation (69,3% contre 67% en 2019/2020), le recours aux transports en commun en revanche est en nette augmentation (63,9% contre 58% en 2019/2020). La raison de cette augmentation n'est pas explicitée dans les réponses au questionnaire, mais pourrait être liée à la diminution du prix des titres de transport pour la STIB pour les étudiantes et étudiants de moins de 24 ans³³. Toutefois, selon la STIB, il semblerait que cette diminution du coût des abonnements ait eu davantage d'impact sur le nombre d'abonnements que sur le nombre d'utilisateurs du réseau de la STIB³⁴.

L'analyse des réponses indique que le vélo est utilisé, à raison de cinq jours par semaine, par 8,7% des répondantes et répondants. Les raisons de cette non-utilisation du vélo sont détaillées dans la section consacrée au déplacement en vélo. Les répondantes et les répondants ont également indiqué les modes de transport qui ne sont jamais utilisés en semaine, à savoir la trottinette (74,1%), le vélo (54,7%), la voiture (37,8%) et le taxi/ Collecto/ Uber (61%).

Figure 56 : Fréquence d'utilisation des moyens de transport en semaine (%)

	Au moins 5 jours par semaine	Un à quelques jours par semaine	Un à quelques jours par mois	Un à quelques jours par an	Jamais
STIB	63,9	21,5	7,3	3,9	3,3
TEC	2,6	3,9	7,7	19,4	66,4
De Lijn	5,2	6,7	10,8	25,0	52,2
Train	14,8	22,6	22,1	26,5	13,9
Marche (au moins 15 min/jour)	69,3	20,9	5,5	1,8	2,6
Vélo	8,7	8,8	11,2	16,6	54,7
Scooter/moto	0,4	0,6	1,2	2,4	95,4
Voiture	8,5	16,9	21,8	15,0	37,8
Taxi, Uber, Collecto...	0,2	1,6	10,9	26,2	61,0
Trottinette, monowheel...	1,3	3,3	8,0	13,2	74,1

³³ <https://www.lesoir.be/363343/article/2021-03-28/abonnement-stib-12-euros-une-recette-de-la-gauche-qui-met-mal-le-developpement> consulté en juillet 2024.

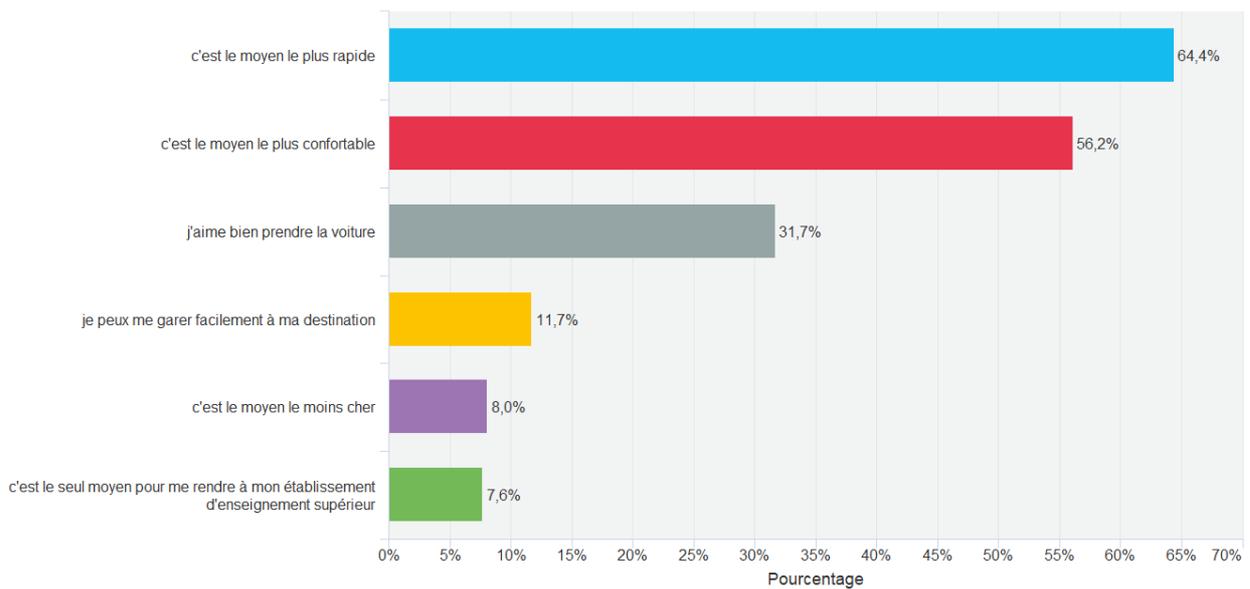
³⁴ <https://www.rtb.be/article/la-gratuite-a-la-stib-a-fait-augmenter-le-nombre-d-abonnements-mais-tres-peu-le-nombre-d-utilisateurs-des-transport-en-commun-11382027>, consulté en juillet 2024.

La voiture

Les répondantes et répondants qui utilisent la voiture au moins 5 jours par semaine et de 1 à quelques jours par semaine totalisent 25,4%. Parmi ceux-ci, 7,6% indiquent que c'est le seul moyen de se rendre à leur établissement d'enseignement. Les autres raisons évoquées pour utiliser souvent la voiture sont les suivantes :

- > C'est le moyen le plus rapide (64,4%).
- > C'est le moyen le plus confortable (56,2%)

Figure 57 : Part des raisons de prendre la voiture (5 jours par semaine et de 1 à quelques jours par semaine)



Le vélo

Si l'on comptabilise les répondants et répondantes qui indiquent ne jamais utiliser le vélo, ou seulement une à quelques fois par mois, ou une à quelques fois par an, on atteint un pourcentage élevé de 82,5%.

Pour 46,7% des répondantes et répondants, la non-utilisation du vélo est due au fait que le vélo est dangereux. Les autres raisons évoquées sont notamment la météo (44,3%), la préférence pour la marche (40,3%) et le fait de ne pas avoir de parking à vélo à côté de son établissement d'enseignement (10,5%). Pour 4,6% des répondantes et répondants, la raison est que leur vélo a été volé.

Figure 58 : Part des raisons de ne pas ou rarement utiliser le vélo pour les déplacements (choix multiple- en %)

Raison de ne pas utiliser le vélo pour ses déplacements	%
c'est dangereux de rouler à vélo à Bruxelles	46,7
je préfère un autre moyen de transport	47,0
à cause de la météo	44,3
je n'ai pas de vélo	43,8
je préfère marcher	40,3
ce n'est pas pratique	28,0
il n'y a pas de trajet adapté pour les vélos	20,6
je n'aime pas faire du vélo	17,8
l'achat d'un vélo est trop cher	17,2
il n'y a pas de parking vélo convenable à mon établissement	10,5
il n'y a pas de parking vélo près de chez moi	10,0
je ne sais pas faire de vélo	5,9
mon vélo a été volé	4,6

Satisfaction

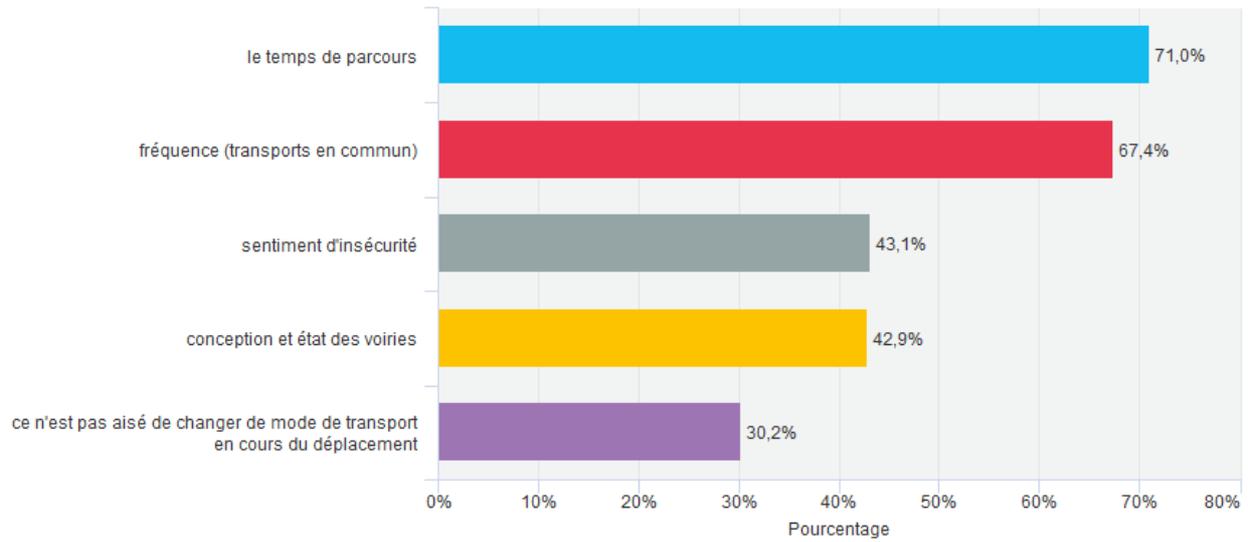
Questionner le degré de satisfaction des étudiantes et étudiants en termes de mobilité est un nouvel élément par rapport à l'enquête de 2019/2020.

Globalement, il ressort que 74,8% des répondantes et répondants sont satisfaits de la mobilité en Région bruxelloise et 25,2% se déclarent insatisfaits.

Pour connaître les raisons de l'insatisfaction liée à la mobilité, il a été proposé aux étudiantes et étudiants de cocher plusieurs propositions et d'ordonner les réponses. Plus spécifiquement, parmi les 25,2% de répondants et répondantes ayant indiqué qu'ils n'étaient pas satisfaits de la mobilité, les raisons de cette insatisfaction sont liées au temps de parcours (71%), à la fréquence des transports en commun (67,4%), à l'état/la conception des voiries (43,1%), au sentiment d'insécurité (42,9%) et au fait qu'il n'est pas aisé de changer de transport en cours de déplacement (30,2%).



Figure 59 : Part des raisons évoquées pour l'insatisfaction de la mobilité en Région bruxelloise (25,2% des répondantes et répondants)



Constats et recommandations

La mobilité est une préoccupation importante pour les étudiantes et étudiants puisqu'ils et elles doivent se rendre quotidiennement à leur établissement d'enseignement et se déplacer pour leurs autres activités. La connaissance des difficultés liées aux temps et aux moyens de déplacement vécus par la population estudiantine peut contribuer au développement d'une politique harmonieuse de la mobilité en Région bruxelloise.

Principaux constats

- > Pour la majorité des répondantes et répondants (83,9%), le temps de déplacement entre le lieu de résidence en semaine et l'établissement d'enseignement est inférieur à 1 heure, quel que soit le moyen de transport utilisé.
- > En semaine, la marche et les transports en commun bruxellois sont les modes de déplacement privilégiés par les étudiantes et étudiants. La mobilité douce est largement utilisée. Toutefois le chiffre élevé (82,5%) de répondantes et répondants qui n'utilisent jamais ou que rarement le vélo est notable. La raison principale évoquée est l'aspect dangereux du vélo comme moyen de déplacement.
- > La majorité des répondantes et répondants (74,8%) sont satisfaits de la mobilité en Région bruxelloise. Cependant, pour les 25,2% qui se déclarent insatisfaits, les raisons de cette insatisfaction sont, par ordre décroissant d'importance, les temps de parcours, la (mauvaise) fréquence des transports en commun, l'état des voiries, un sentiment d'insécurité et le fait qu'il n'est pas aisé de changer de transport en cours de déplacement. En ce qui concerne l'insatisfaction liée au temps de parcours, on peut faire l'hypothèse que cette insatisfaction est liée à l'ensemble des déplacements réalisés quotidiennement par les étudiantes et étudiants pour leurs activités sociales, culturelles ou sportives.

Recommandations

- > Pour augmenter la pratique du vélo, dans une vision/logique de ville apaisée, il serait utile que les autorités compétentes poursuivent la création et sécurisent davantage les pistes cyclables. Les établissements d'enseignement pourraient également augmenter leurs capacités en termes de parkings vélo. Une sensibilisation spécifique du public étudiant pourrait être menée.
- > Les autorités compétentes pourraient améliorer l'aménagement des voiries, tant pour les piétons que pour les cyclistes.

VIE DE QUARTIER/VIE URBAINE

Les questions concernant le quartier d'habitation des étudiantes et étudiants sont posées pour la troisième fois consécutive. La satisfaction et les raisons qui poussent à faire un choix de quartier d'habitation sont des données intéressantes pour l'aménagement du territoire. En effet, elles permettent de faire des propositions d'aménagement et d'amélioration de quartier afin de répondre, notamment, aux besoins de la population estudiantine.

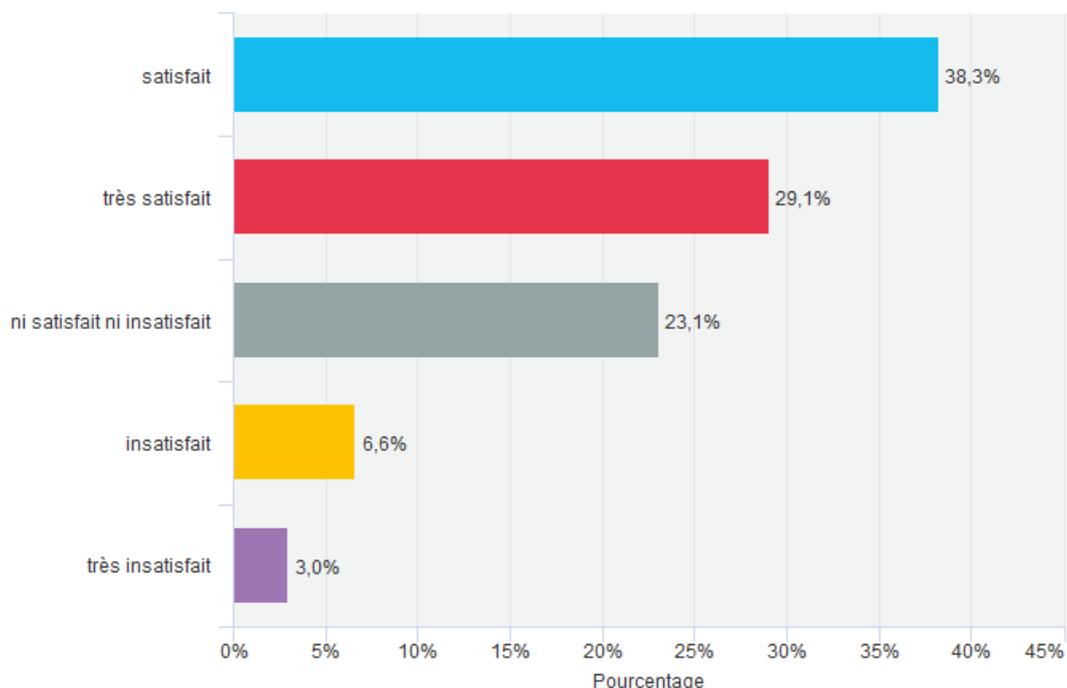
Ce chapitre est divisé en deux parties : la première concerne la satisfaction liée au quartier d'habitation et la deuxième analyse les critères de choix d'un quartier d'habitation.

Satisfaction liée au quartier d'habitation

En ce qui concerne la satisfaction globale des étudiants et étudiantes liée à la vie du quartier dans lequel ils et elles habitent, une diminution de celle-ci est constatée par rapport à l'enquête précédente de 2019/2020. L'édition actuelle comptabilise ainsi un total de 67,4% de répondantes et répondants globalement satisfaits (38,3% « satisfaits » et 29,1% « très satisfaits ») contre un total de 76,1% pour l'édition précédente.

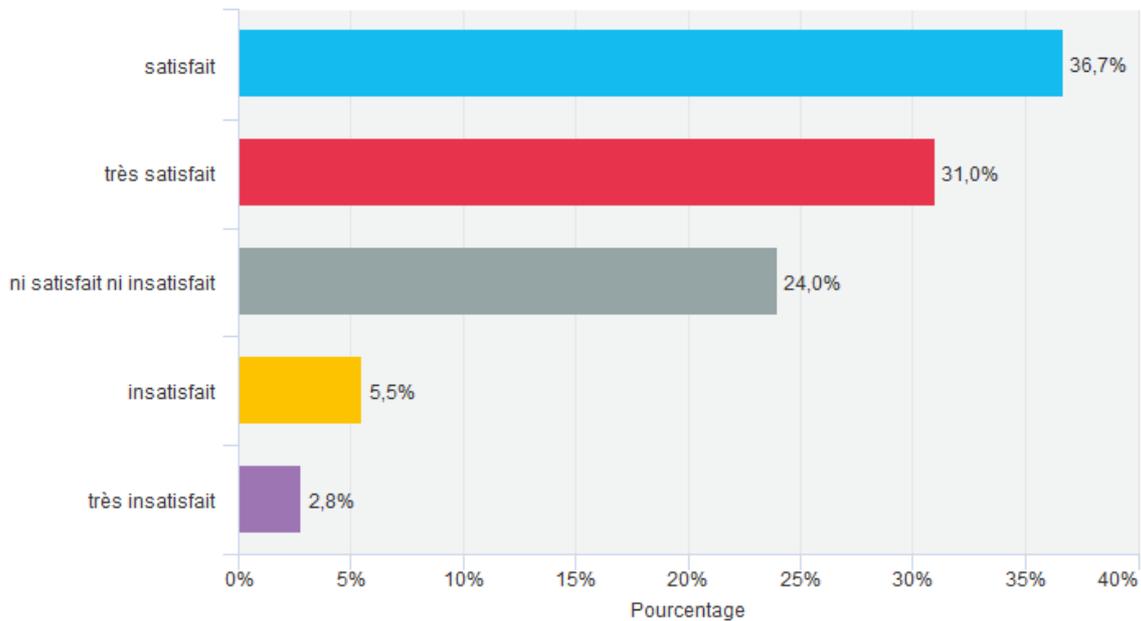
Par ailleurs, pour cette dernière édition, 23,1% ne semblent ni satisfaits, ni insatisfaits et un total de près de 10% sont globalement insatisfaits (6,6% "insatisfaits "et 3% "très insatisfaits").

Figure 60 : Répartition des réponses selon le degré de satisfaction du quartier d'habitation (échantillon total- en %)



En analysant de plus près les chiffres de l'échantillon de population estudiantine internationale, on constate que ceux-ci suivent les mêmes tendances que ceux de l'échantillon total. En effet, au sein de l'échantillon international, on comptabilise 67,7% d'étudiantes et d'étudiants satisfaits de manière générale de la vie de quartier (36,7% de « satisfaits » et 31% de « très satisfaits »).

Figure 61 : Répartition des réponses selon le degré de satisfaction du quartier d'habitation (échantillon population étudiante internationale – en %)



Critères de choix du quartier d'habitation

Tant les étudiantes et étudiants habitant dans un logement étudiant que ceux habitant dans leur domicile personnel ont répondu à la question des critères de choix du quartier d'habitation.

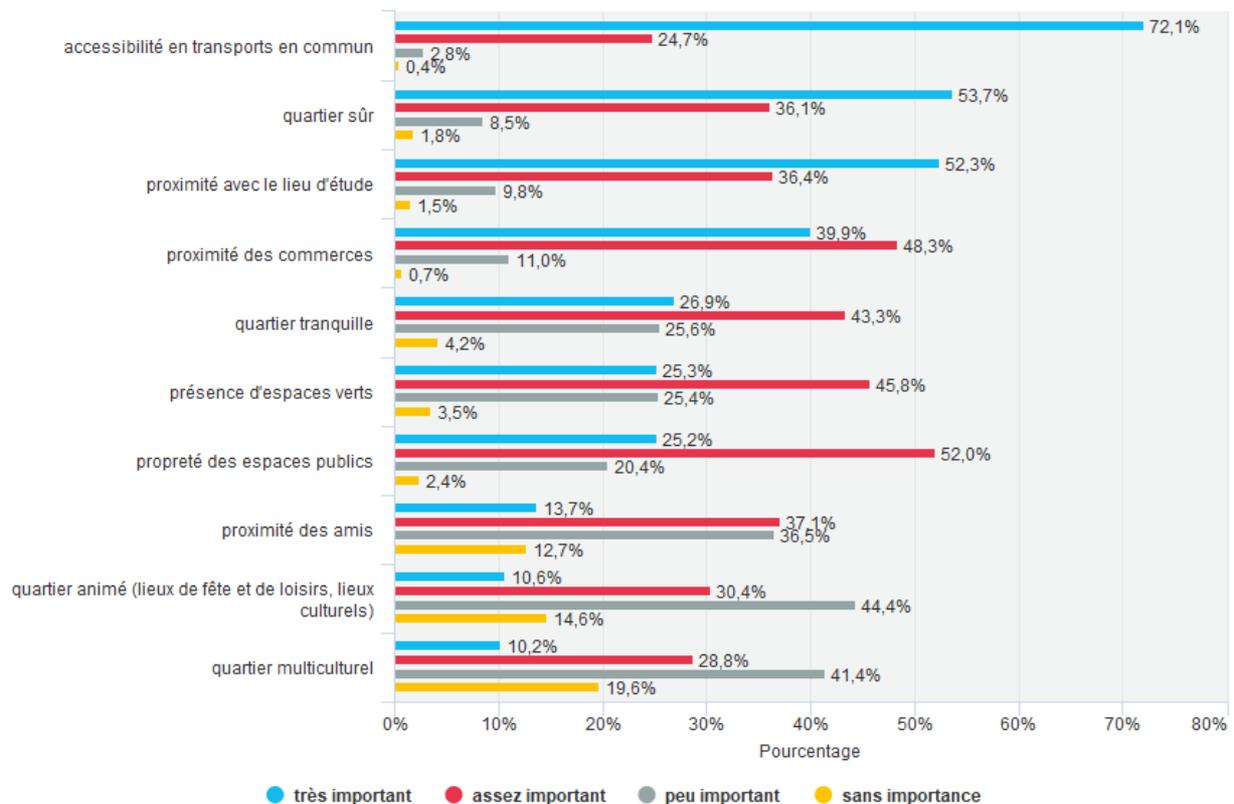
L'analyse des réponses démontre que les quatre critères principaux pour le choix du quartier d'habitation sont, par ordre d'importance : l'accessibilité des transports en commun, la sécurité du quartier, la proximité avec le lieu d'étude et la proximité avec les commerces.

Les pourcentages attribués aux différents critères sont en hausse par rapport à l'édition précédente de 2019/2020. Lorsqu'on additionne les critères « très important » et « assez important », on constate que l'accessibilité des transports en commun est importante pour 96,8% des répondantes et répondants en 2023-2024. Ce pourcentage s'élevait à 87,4% en 2019/2020. L'édition actuelle démontre que pour 89,7% des étudiants et étudiantes, la sécurité du quartier est importante alors qu'elle l'était pour 81,8% d'entre eux en 2019/2020. La proximité avec le lieu d'étude est considérée comme un critère important de choix de quartier d'habitation pour 88,7%, contre 79,6% en 2019/2020. La proximité avec les commerces est importante pour 88,2% des répondantes et répondants alors qu'elle l'était pour 82,5% d'entre eux en 2019/2020.

En analysant de plus près les réponses des étudiantes et étudiants internationaux, on constate qu'elles suivent les mêmes tendances que celles de l'échantillon total.

Si l'on additionne les critères « sans importance » et « peu important », on constate qu'un quartier multiculturel n'est pas un critère important de choix d'habitation pour 61% des répondantes et répondants. Un quartier animé (avec des lieux de loisirs ou des lieux culturels) n'est pas non plus un critère de choix d'habitation pour 59% des répondantes et répondants.

Figure 62 : Part du degré d'importance des critères de choix de quartier d'habitation (en %)



Constats et recommandations

La satisfaction de la population estudiantine quant au quartier d'habitation ainsi que les critères qui poussent à choisir un quartier plutôt qu'un autre sont des données intéressantes pour les responsables de l'aménagement du territoire en Région bruxelloise, ainsi que pour la promotion de la Région auprès des étudiants et étudiantes.

Principaux constats

- > Une majorité (67,2%) des répondantes et répondants sont satisfaits de leur quartier d'habitation.
- > Par ailleurs, 23,1% des répondantes et répondants ne sont ni satisfaits, ni insatisfaits. Les raisons ne sont pas explicitées dans le questionnaire.
- > Parmi les critères qui influencent le choix du quartier dans lequel habiter, l'accessibilité des transports en commun est primordiale, suivie de la sécurité du quartier et de la proximité avec le lieu d'études.

Recommandation

- > Pour la prochaine enquête Panorama de la vie étudiante, Perspective entend développer des questions sur ce que la population estudiantine comprend par « quartier sûr » ainsi que des questions concernant les raisons de l'indifférence par rapport à la satisfaction du quartier d'habitation.

ESPACES D'ÉTUDE

Ce chapitre a été ajouté à l'édition 2023-2024 de l'enquête « Panorama de la vie étudiante » afin de mieux cerner les besoins des étudiantes et étudiants en termes d'espaces d'étude (studyspaces). Cela permettra notamment d'enrichir les connaissances et l'expertise du Service École et Vie Étudiante (SEVE) de Perspective sur cette thématique qui est au cœur de ses missions.

Les espaces d'étude sont des lieux investis par les étudiantes et étudiants pour réviser pendant la période des examens, ou tout simplement pendant l'année académique. L'intérêt des espaces d'étude est notamment d'avoir un espace propice à la concentration, de pallier le manque d'espace chez soi ou d'être un lieu collectif permettant de ne pas se sentir isolé durant les périodes d'étude.

En mai 2023, Perspective a mis en place une [plateforme studyspaces.brussels](https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/studyspaces.brussels) afin de recenser les espaces d'étude en Région bruxelloise et d'informer les étudiantes et étudiants sur leur localisation et leurs équipements. Perspective recense ainsi six catégories d'espaces d'étude :

- > Un espace associatif/communal/communautaire ;
- > Un espace de coworking/bureau d'entreprise ;
- > Une bibliothèque publique ;
- > Un espace temporaire ;
- > Une bibliothèque universitaire/haute école ;
- > Un café/Horeca.

Suivant cette typologie, certains lieux (espace associatif ou café par exemple), dont la fonction de départ n'est pas un espace d'étude, peuvent le devenir. Par ailleurs, un espace d'étude peut être permanent (une bibliothèque, par exemple) ou temporaire (ouvert seulement pendant les blocus des étudiantes et étudiants). Un cahier de recommandations a également été publié par Perspective afin de faciliter et d'encourager la création d'espaces d'étude temporaires³⁵.

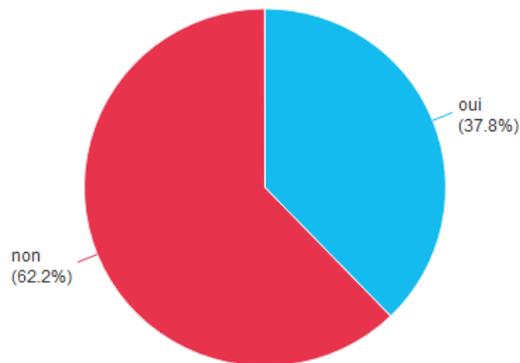
Ce chapitre est divisé en deux sections : le taux de répondantes et répondants qui fréquentent un espace d'étude bruxellois en période d'examens et les raisons de fréquenter, ou non, un espace d'étude.

³⁵ Cahier de recommandations, « ouvrir un espace d'étude temporaire », Perspective, 2023.
https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/stuspace_a5_fr_web.pdf

Fréquentation

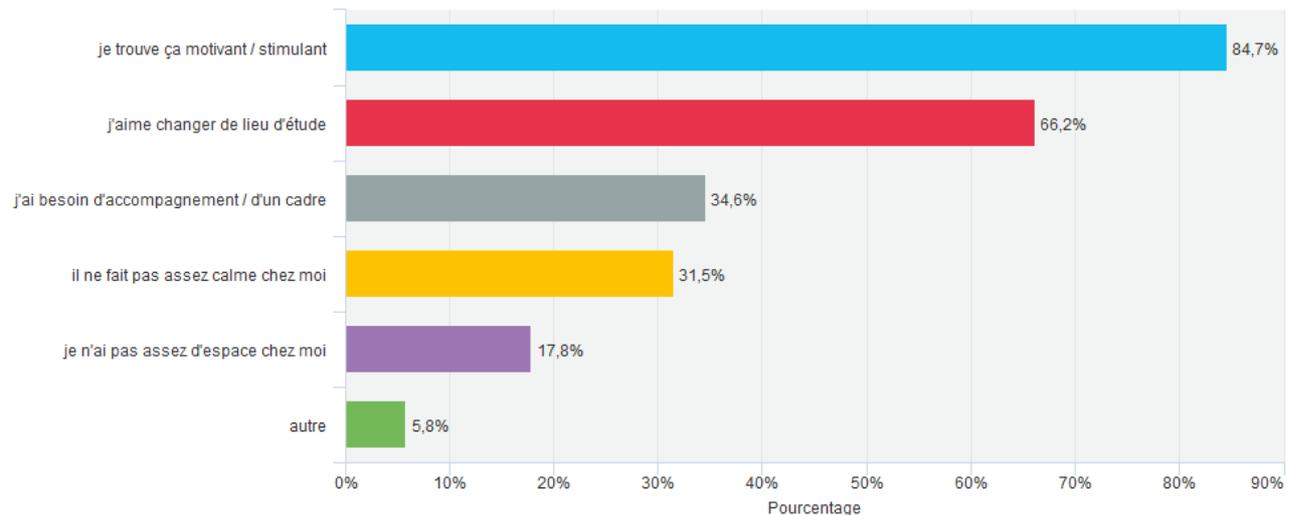
37,8% des répondantes et répondants indiquent fréquenter un espace d'étude pendant leur période d'examens et 62,2% indiquent ne jamais fréquenter d'espace d'étude.

Figure 63 : Part de fréquentation des study spaces en période d'examens (en %)



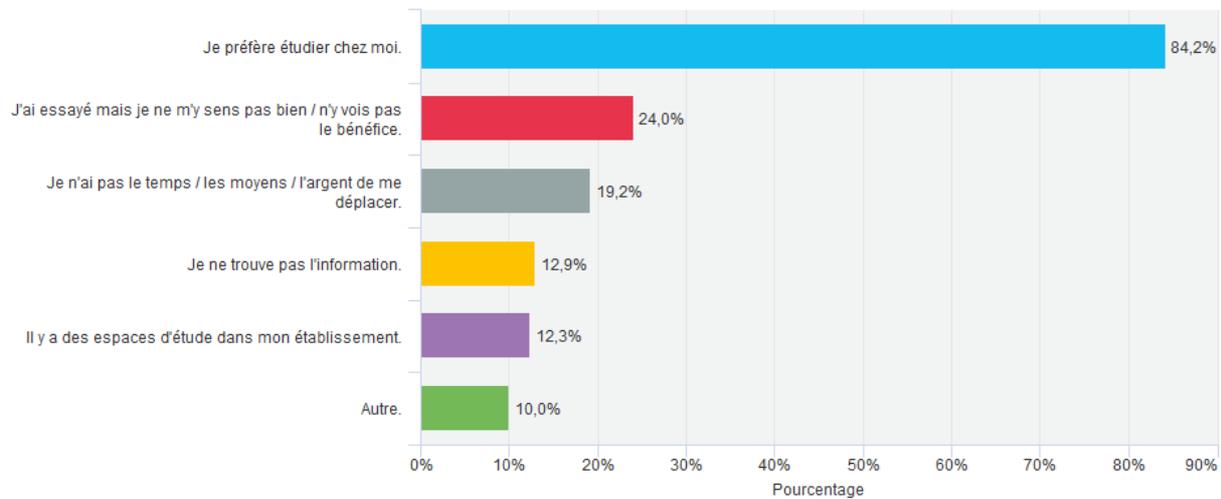
Pour les 37,8% de répondantes et répondants qui ont indiqué fréquenter un espace d'étude, les deux principales raisons évoquées (choix multiple) sont la stimulation (84,7%) et le fait d'aimer changer d'endroit pour étudier (66,2%). Parmi les autres raisons, ils sont 34,6% à avoir besoin d'un cadre, 31,5% à dire qu'il ne fait pas assez calme chez eux, 17,8% à ne pas avoir assez d'espace chez eux et 5,8% à indiquer qu'il s'agit d'une autre raison.

Figure 64 : Part des raisons de fréquentation des study spaces (en %)



Les 62,2% de répondantes et répondants ne fréquentant pas d'espace d'étude avaient également le choix de cocher plusieurs raisons à cette non-fréquentation. La grande majorité indique qu'ils préfèrent étudier chez eux (84,2%), 24% ont essayé, mais ne se sentent pas bien, 19,2% n'ont pas le temps ou les moyens de se déplacer, 12,9% ne trouvent pas l'information, 12,3% disent qu'il existe des espaces d'étude dans leur établissement d'enseignement (et par conséquent, ils ne cherchent pas d'autres espaces d'études) et 10% indiquent qu'il s'agit d'une autre raison.

Figure 65 : Part des raisons de non-fréquentation des study spaces



Constats et recommandations

Disposer d'espaces d'étude propices à la concentration est un enjeu important pour les étudiantes et étudiants bruxellois, particulièrement en période d'examens.

Principaux constats

- > Plus d'un tiers (37,8%) des répondantes et répondants fréquentent un lieu d'étude qui n'est pas leur lieu d'habitation ; ils le font parce que c'est stimulant et qu'ils aiment changer d'endroit pour étudier.
- > 12,9% des répondantes et répondants indiquent qu'ils ne trouvent pas l'information sur les espaces d'étude disponibles. Il serait dans ce cadre intéressant d'identifier si une amélioration de l'information, de l'accessibilité (en volume, en horaire ou géographique) ou de la qualité des espaces d'étude serait de nature à mieux répondre à l'ensemble des besoins. Une étude spécifique sur ce point est nécessaire pour approfondir la question.

Recommandations

- > Améliorer l'accessibilité de l'information relative aux espaces d'étude en RBC : promouvoir davantage la plateforme studyspace.brussels auprès de la population étudiante.
- > Poursuivre le recensement des espaces d'étude et de leurs équipements, en collaboration avec les acteurs de terrain. Cela permettra également de mieux connaître la répartition de l'offre sur le territoire régionale afin de mieux répondre aux besoins.
- > Dans une logique de développement d'une ville inclusive qui permet l'accès aux équipements d'intérêt collectif :
 - augmenter l'offre d'espaces d'étude, permanents ou temporaires, et garantir leur qualité, en particulier dans les zones autour des IES et à proximité des logements étudiants ;
 - favoriser la mutualisation d'espaces ainsi que l'ouverture d'espaces nouveaux et d'espaces temporaires, dans une logique également d'intégration des besoins d'élèves du dernier cycle de l'enseignement secondaire ;
 - soutenir la capacité des bibliothèques publiques ou d'autres espaces culturels à offrir des espaces d'étude.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Pratiquer une activité sportive régulière, à tout âge, est important pour la santé puisque cela contribue à avoir une bonne santé physique et mentale. Pour mieux cerner les enjeux et besoins liés aux activités sportives de la population étudiante, l'enquête est composée d'une série de questions liées à la fréquence de la pratique sportive, aux infrastructures sportives utilisées, à leur accessibilité, leur localisation et la satisfaction de manière générale. Des questions ont également été posées sur les raisons de ne pas faire de sport. Selon les réponses données, les répondants et répondantes ont été dirigés vers des sous-questions spécifiques.

Bien que des données globales sur la pratique sportive spécifiquement au sein de la population estudiantine en Belgique ne soient pas disponibles, un rapport réalisé par Sciensano³⁶ indique que moins d'un tiers de la population âgée de plus de 18 ans vivant en Belgique consacre au moins 150 minutes par semaine à une activité physique modérée, alors qu'il s'agit de la recommandation de l'OMS en la matière.

Selon le cadastre de sport.brussels, (juillet 2024)³⁷, la Région bruxelloise compte 1.621 clubs sportifs, tous sports confondus. Les données de ce cadastre n'étant pas exhaustives, ce chiffre doit être pris avec précaution.

Pratique sportive, fréquence des activités et profil des répondantes et répondants

Les éditions précédentes de l'enquête ne comportaient pas de question générale sur le fait de pratiquer un sport ou non. Cette question a été ajoutée dans l'enquête actuelle afin d'estimer le taux de pratique sportive de la population étudiante sondée.

Sur l'échantillon total des répondantes et répondants à l'enquête, 62,5% ont répondu pratiquer un sport. L'analyse des résultats liés à la fréquence de la pratique sportive indique que 8,8% d'entre eux pratiquent un sport un à quelques jours par mois, tandis que la majorité d'entre eux (39,9%) le font un à deux jours par semaine et que 18,6% d'entre eux le font jusqu'à quatre à cinq jours par semaine.

³⁶ <https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/determinants-de-sante/activite-physique> consulté en juillet 2024

³⁷ <https://sport.brussels/> consulté en juillet 2024

Figure 66 : Part des répondantes et répondants pratiquant un sport (en %)

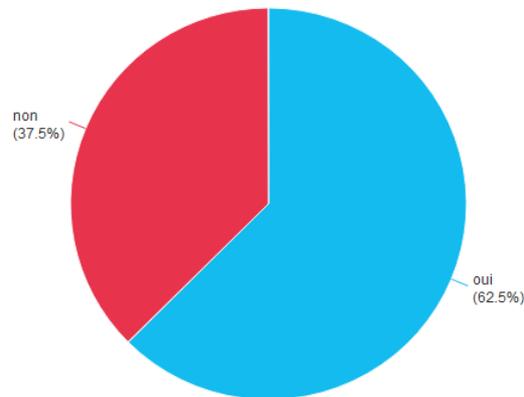
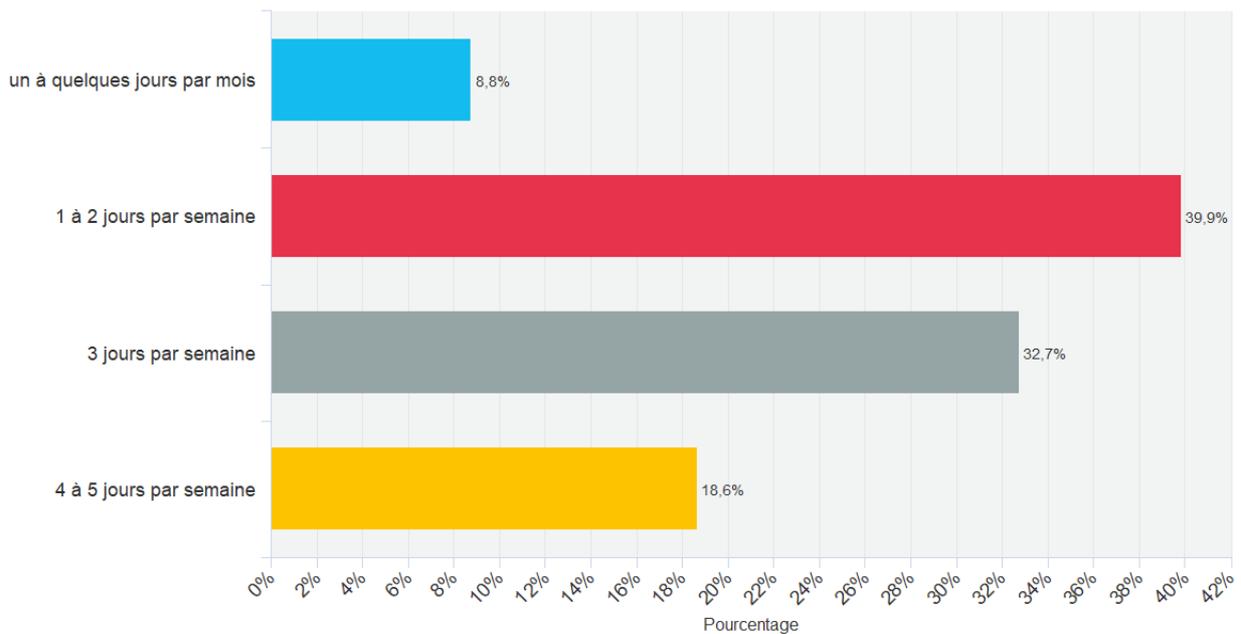


Figure 67 : Part de la fréquence de la pratique sportive (en %)



Parmi les répondantes et répondants qui pratiquent un sport, 53,2% sont des femmes et 46,8% des hommes.

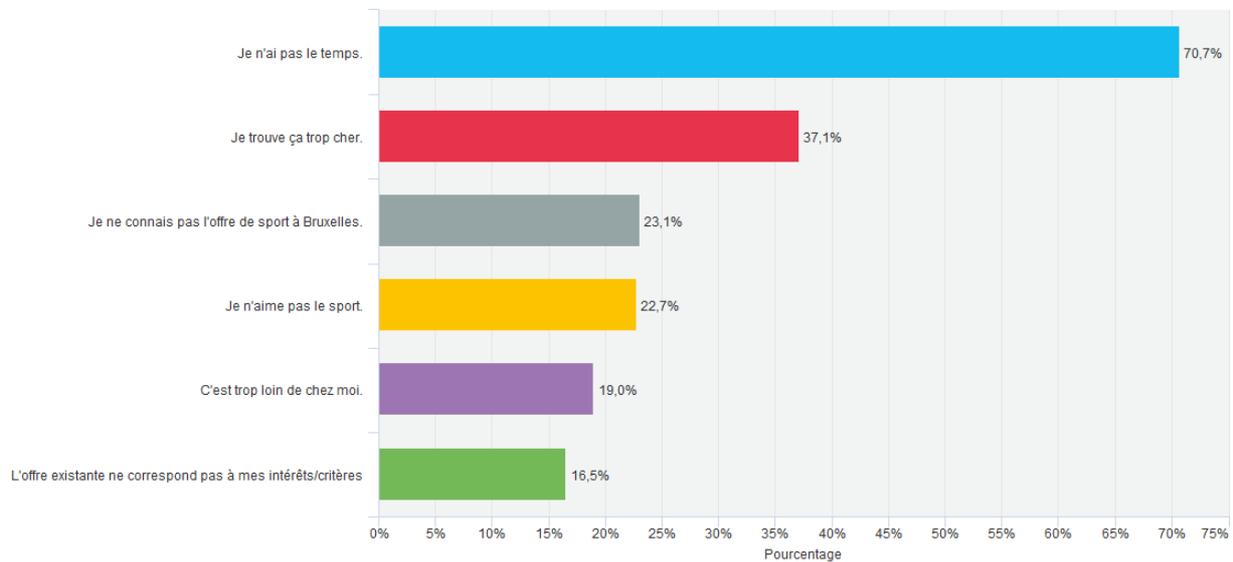
Par ailleurs, il ressort de l'analyse des réponses que les étudiantes et étudiants universitaires sont proportionnellement plus nombreux (64,8%) à pratiquer un sport par rapport à ceux des Hautes Écoles (58,9%), et relativement plus nombreux par rapport à ceux de l'enseignement artistique (60,4%). Une des raisons qui pourrait expliquer cette différence serait que ces deux dernières catégories disposent de moins d'infrastructures sportives sur leurs sites que les universités.

Raisons de ne pas pratiquer un sport

Des questions (avec réponses multiples possibles) ont été posées pour connaître les raisons de ne pas faire de sport. Celles-ci sont sensiblement les mêmes que celles évoquées dans les enquêtes précédentes, si ce n'est que les pourcentages de l'édition actuelle sont plus élevés.

Parmi les 37,5% répondantes et répondants ne pratiquant pas de sport, 70,7% indiquent que c'est par manque de temps (62,6% en 2019/2020), 37,1% à cause d'un coût trop élevé (26,7% en 2019/2020), 23,1% par manque de connaissance de l'offre sportive (18,2% en 2019/2020), 22,7% parce qu'ils n'aiment pas le sport (26,2% en 2019/2020), 19% parce que c'est trop loin (14,8% en 2019/2020) et enfin 16,5% d'entre eux estiment que l'offre ne correspond pas à leurs intérêts (13,5% en 2019/2020).

Figure 68 : Part des raisons de ne pas pratiquer de sport (plusieurs réponses possibles- en %)



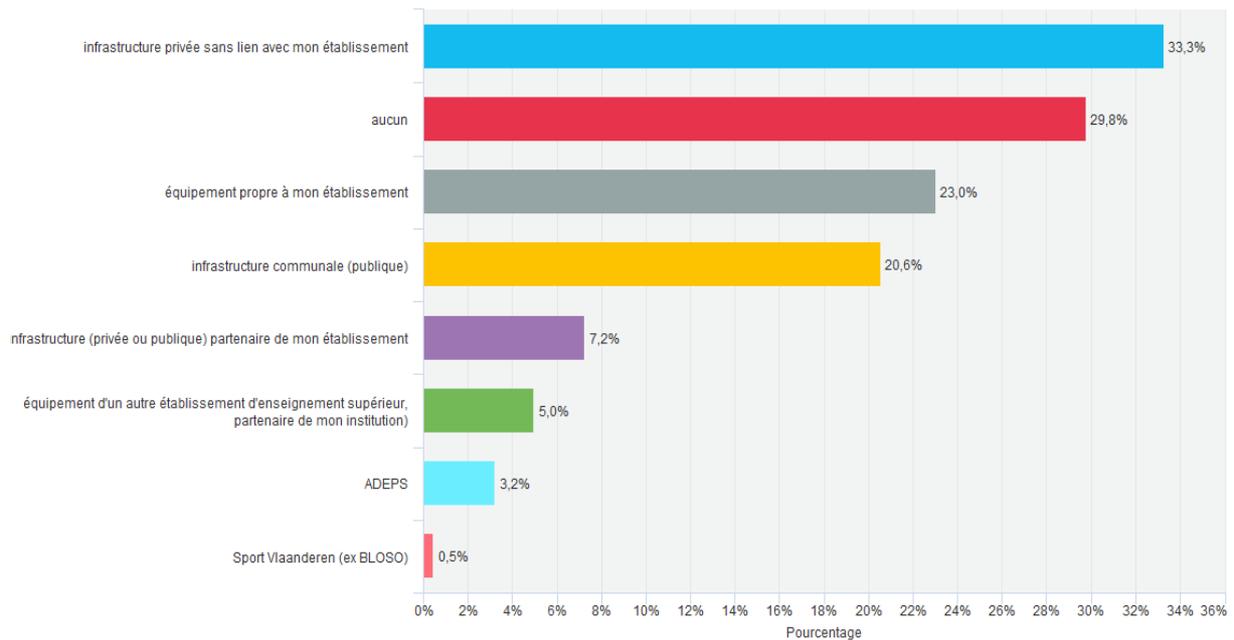
Infrastructures sportives utilisées et lieux de la pratique sportive

Parmi l'échantillon de la population estudiantine interrogée qui pratique du sport, 33,3% utilisent une infrastructure sportive sans lien avec leur établissement d'enseignement en Région bruxelloise, 29,8% n'utilisent aucune infrastructure, 23% utilisent un équipement propre à leur établissement d'enseignement et 20,6% utilisent une infrastructure communale.

Un total de moins de 10% d'entre eux utilisent soit une infrastructure privée ou publique liée à leur établissement, soit un équipement d'un autre établissement, soit encore les infrastructures de l'Adeps ou de Sport Vlaanderen (Blosa).

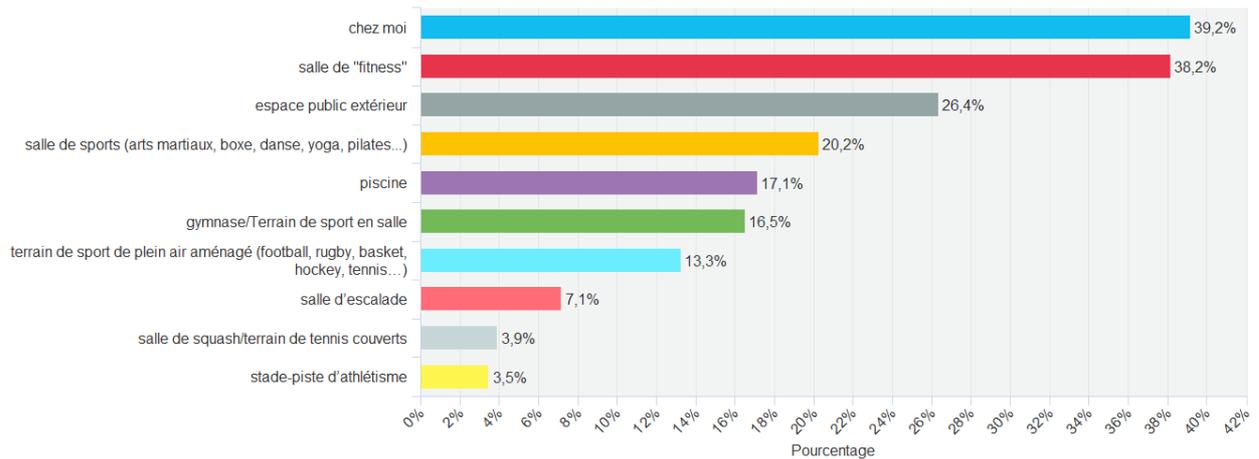
Il s'agit des mêmes tendances que celles de l'édition précédente.

Figure 69 : Part des types d'infrastructures sportives fréquentées (plusieurs réponses possibles- en %)



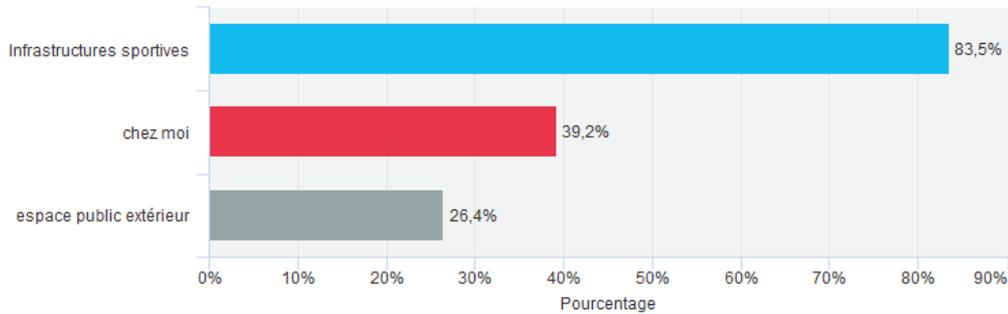
Parmi les répondantes et répondants qui pratiquent un sport, les deux premiers lieux les plus utilisés sont « chez moi » (39,2%) et « salle de fitness » (38,2%). Le troisième lieu le plus utilisé est l'espace public extérieur (26,4%).

Figure 70 : Part des lieux choisis pour pratiquer du sport (plusieurs réponses possibles)



En croisant les questions relatives aux différentes infrastructures et celles aux différents lieux, on constate que les infrastructures sportives (publiques, privées, salles de fitness, salle d'escalade, piscine...) sont le type de lieux le plus fréquentés (83,5%), suivi de l'habitation (chez soi) (39,2%) et finalement de l'espace public extérieur (26,4%).

Figure 71: Types de lieux où pratiquer du sport- regroupement catégorie



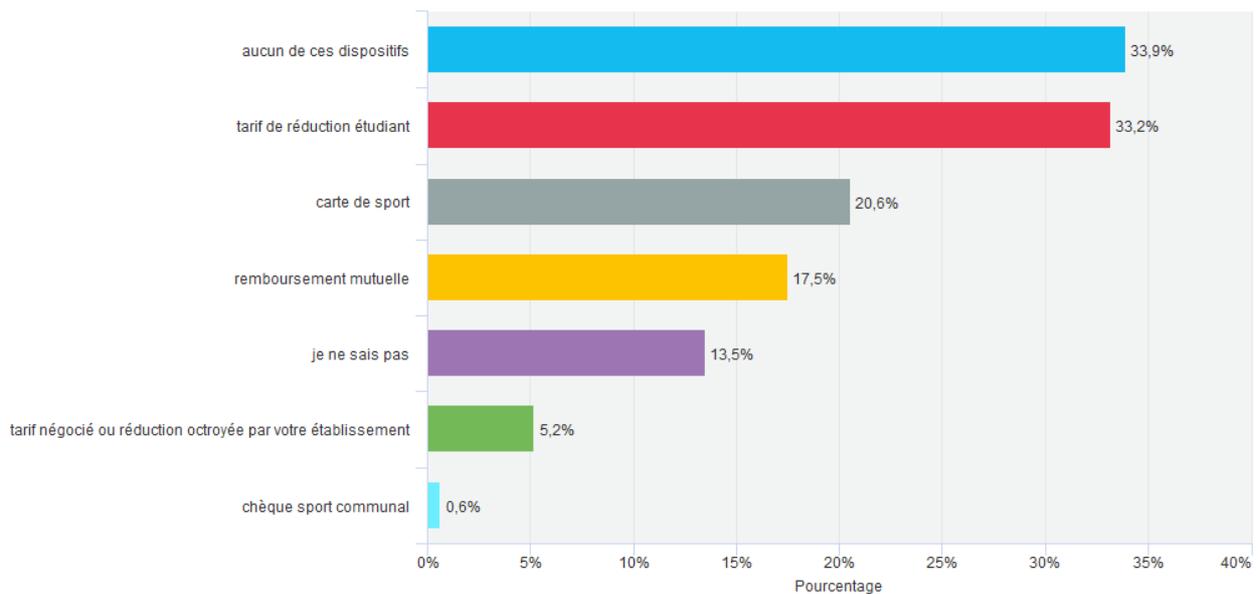
Au sein de la population estudiantine sondée qui pratique du sport, 59,1% d’entre eux le pratiquent au sein de la Région bruxelloise, et 40,9% en dehors. Parmi ces derniers qui font du sport en dehors de la RBC, près de la moitié (47,5%) habitent pourtant en Région bruxelloise. Autrement dit, ce n’est pas parce que l’étudiante ou l’étudiant habite en Région bruxelloise qu’il pratique une activité sportive sur le territoire régional.

Accessibilité des équipements sportifs

Bien que les propositions de choix à cette question aient légèrement changé par rapport à celles de l’édition précédente, les tendances sont les mêmes, mais s’améliorent. Les répondantes et répondants pouvaient cocher plusieurs réponses possibles. Parmi les sondés ayant répondu pratiquer un sport plus d’une fois par semaine (91,2%), 33,2% d’entre eux bénéficient d’un tarif de réduction lié à leur statut d’étudiant, contre 29,8% lors de l’édition précédente. 33,9% des répondantes et répondants ne disposent d’aucun dispositif de réduction, alors qu’ils étaient 37,7% en 2019/2020.

Il est intéressant de constater que peu de répondantes et répondants (17,5%) bénéficient d’une réduction de leur mutuelle alors que la plupart de celles-ci donnent accès à un remboursement sportif. Il est possible que les étudiantes et étudiants ne connaissent pas ce mécanisme.

Figure 72 : Part de l’utilisation des réductions tarifaires- plusieurs réponses possibles (en %)

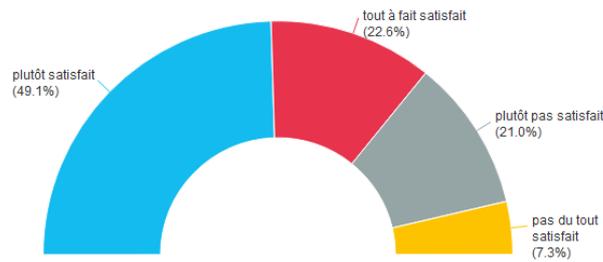


Satisfaction des équipements sportifs

De manière générale, parmi les répondantes et répondants qui pratiquent un sport dans une infrastructure sportive, 71,4% d'entre eux sont satisfaits des équipements sportifs utilisés (49,1% « plutôt satisfaits » et 22,6% « tout à fait satisfaits »). Cette tendance est un peu moins élevée par rapport à l'édition précédente où l'on comptait un taux de satisfaction de 75,3%.

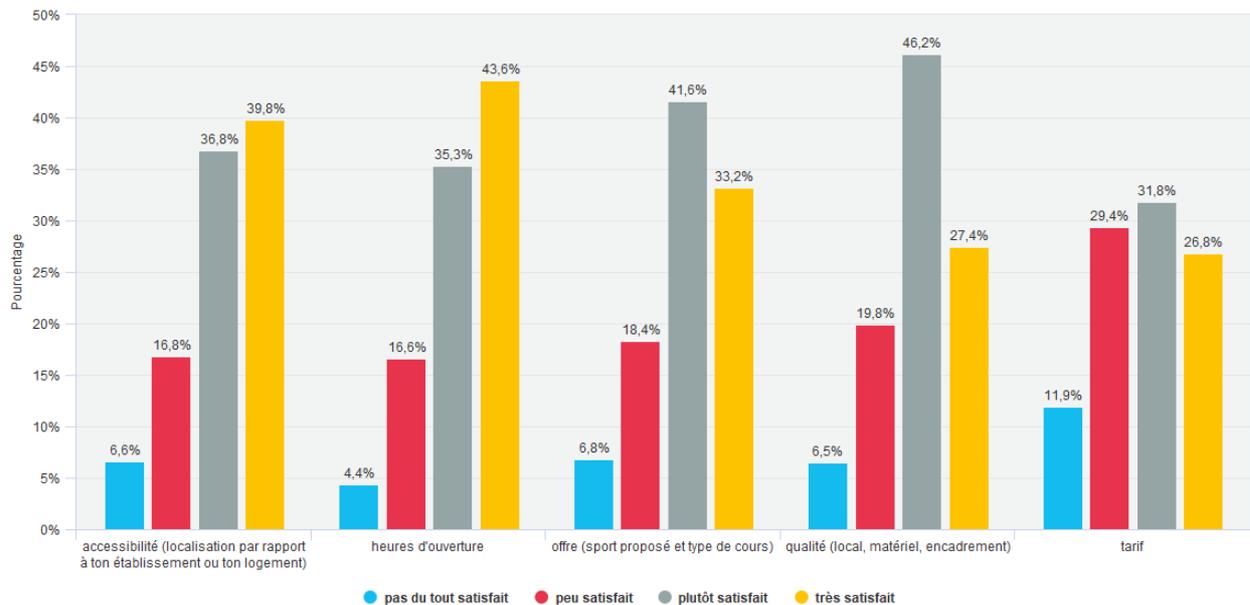
Plus spécifiquement, sur l'échantillon de la population étudiante interrogée qui indique utiliser des infrastructures sportives situées en Région bruxelloise, on compte 71,7% de satisfaits.

Figure 73 : Niveau de satisfaction - équipements sportifs fréquentés



En ce qui concerne le niveau de satisfaction des différents éléments inhérents aux infrastructures sportives, il apparaît, en comptabilisant les résultats des niveaux « plutôt satisfait » et « très satisfait », que l'horaire d'ouverture (78,9%), l'accessibilité (76,6%), l'offre d'activités (74,8%) et la qualité (73,6%) sont des éléments satisfaisants. Le tarif apparaît comme l'élément le moins satisfaisant.

Figure 74 : Niveau de satisfaction des équipements sportifs - précisions



Constats et recommandations

L'analyse des résultats montre que la pratique d'un sport chez les étudiantes et étudiants ayant répondu à l'enquête est relativement bien ancrée dans les habitudes de plus de 60% des répondantes et répondants, mais que des progrès restent néanmoins à faire si on estime que faire du sport quatre à cinq jours par semaine est important.

Principaux constats

- > 62,5% des répondantes et répondants pratiquent un sport. Parmi ceux-ci, les femmes (53%) sont plus nombreuses que les hommes (47%).
- > La majorité (39,9%) de ceux qui pratiquent un sport le pratique un à deux jours par semaine. Ils sont 18,6% à pratiquer un sport très régulièrement, à savoir quatre à cinq jours par semaine.
- > Plus d'un tiers des répondantes et répondants ne pratiquent pas de sport. Pour la majorité (70%) d'entre eux, la raison principale évoquée est le manque de temps. Le prix élevé est également une raison de ne pas faire de sport pour 37,1% d'entre eux.
- > Pour leur activité sportive, la majorité (33,3%) des répondantes et répondants utilisent une infrastructure sans lien avec leur établissement d'enseignement. Par ailleurs, les lieux les plus utilisés pour faire du sport sont au domicile, à la salle de fitness et dans un espace public extérieur.
- > Parmi les étudiantes et étudiants qui pratiquent un sport au sein d'une infrastructure sportive, la satisfaction est élevée puisqu'elle atteint 71,4%. Cette satisfaction est liée à l'horaire d'ouverture, suivie de l'accessibilité de l'infrastructure sportive et de l'offre sportive proposée. Le tarif apparaît comme un élément d'insatisfaction.
- > 33,9% des répondantes et répondants pratiquant un sport plus d'une fois par semaine ne disposent d'aucun dispositif de réduction.

Recommandations

- > La promotion d'une campagne sur les bienfaits d'une pratique sportive régulière pourrait contribuer à l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants pratiquant un sport.
- > Des prix plus abordables, ou une meilleure diffusion de l'information concernant les réductions possibles (par exemple remboursement par la mutuelle), pourraient également inciter celles et ceux qui ne fréquentent pas d'infrastructure sportive à le faire.
- > Développer et/ou renforcer l'implantation d'infrastructures sportives au sein ou à proximité des pôles d'Institutions d'Enseignement Supérieur, à proximité des concentrations de logements étudiants, au sein de l'espace public en accès libre ou encore élargir les horaires des piscines publiques par exemple sont des pistes d'actions à encourager afin de favoriser davantage la pratique sportive de la population étudiante.
- > Par ailleurs, pour promouvoir la pratique sportive en Région bruxelloise, Perspective poursuivra le développement de la vision stratégique sur les infrastructures sportives à Bruxelles³⁸.

³⁸ Pour plus d'informations, il est conseillé de consulter la page web : <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/sport>.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

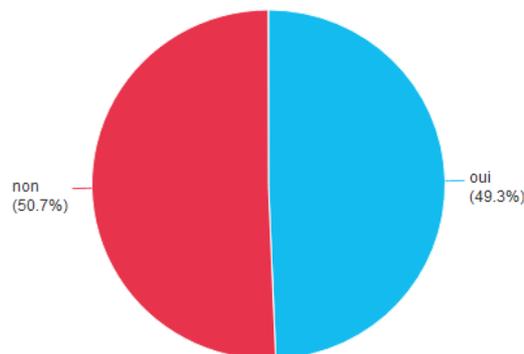
La participation aux activités culturelles et associatives organisées au sein de la Région est analysée depuis la première enquête Panorama (2014). Cette analyse reste limitée aux questions liées à la participation (oui/non), aux types d'activités fréquentées et à la satisfaction globale des étudiantes et étudiants par rapport à l'offre culturelle de la capitale. L'enquête interroge également le rôle des étudiantes et étudiants dans l'organisation d'événements, à la lumière notamment du grand nombre d'Écoles Supérieures des Arts présentes sur le territoire régional – institutions qui accueillent plus de 5.600 personnes inscrites (année académique 2022/2023). Cet aspect de la participation active est, enfin, élargi aux associations et aux organisations de manière générale (club de sport, mouvement de jeunesse, association de quartier...), afin de mieux connaître le type d'engagement des jeunes, soit-il ancré à Bruxelles ou dans une autre Région. La participation culturelle, l'organisation d'événements et l'activité au sein d'une association sont considérées comme éléments constitutifs de l'expérience urbaine des jeunes.

Participation et fréquentation

Pour cette troisième enquête, une question préliminaire a été ajoutée au questionnaire visant à mesurer la participation des jeunes aux activités culturelles. Les éditions précédentes posaient immédiatement la question de la participation à certaines activités spécifiques, avec des réponses possibles à différents types d'événements. La mesure de la participation des jeunes à la vie culturelle de la capitale découlait de ces réponses.

Avec l'ajout de cette question préliminaire, il est possible de mieux estimer le taux de fréquentation et/ou de participation de la population estudiantine aux activités culturelles au sens propre. Le résultat montre un partage presque égal, avec une très légère avance pour la non-participation (50,7%). Ensuite, selon leur réponse (oui/non), différentes questions sont proposées à chaque partie du panel. Elles sont analysées en détail, plus loin.

Figure 75 : Part de la participation / fréquentation

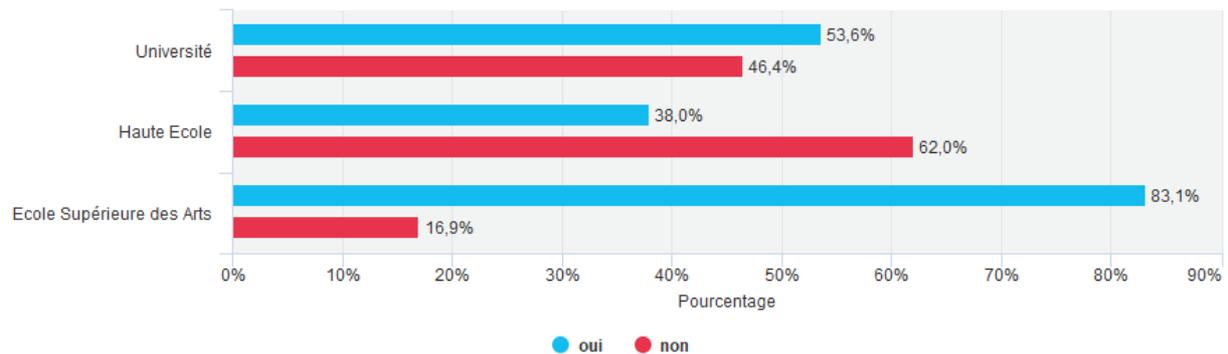


Deux grandes tendances contribuent à ce résultat partagé. À l'intérieur du panel général, interrogé dans son ensemble à la première question, les internationaux contribuent à un taux de participation plus important, avec 56,8% de réponses positives. À l'inverse, ceux et celles qui, avant leurs études, habitaient en Belgique, en dehors de Bruxelles, pèsent plus du côté du « non » avec 54,7% de réponses négatives. Autrement dit, l'intérêt pour les activités en lien avec la culture semble légèrement plus marqué chez les

internationaux que chez les étudiantes et étudiants non-bruxellois déjà installés en Belgique avant leurs études.

Deuxième point important qui pourrait expliquer ce résultat, l'analyse par rapport aux types d'institutions, reportée à l'ensemble du panel, révèle une non-participation plus forte dans les Hautes écoles (62%). Le score majoritairement positif (83,1%) dans les Écoles supérieures des arts est, peut-on dire, attendu.

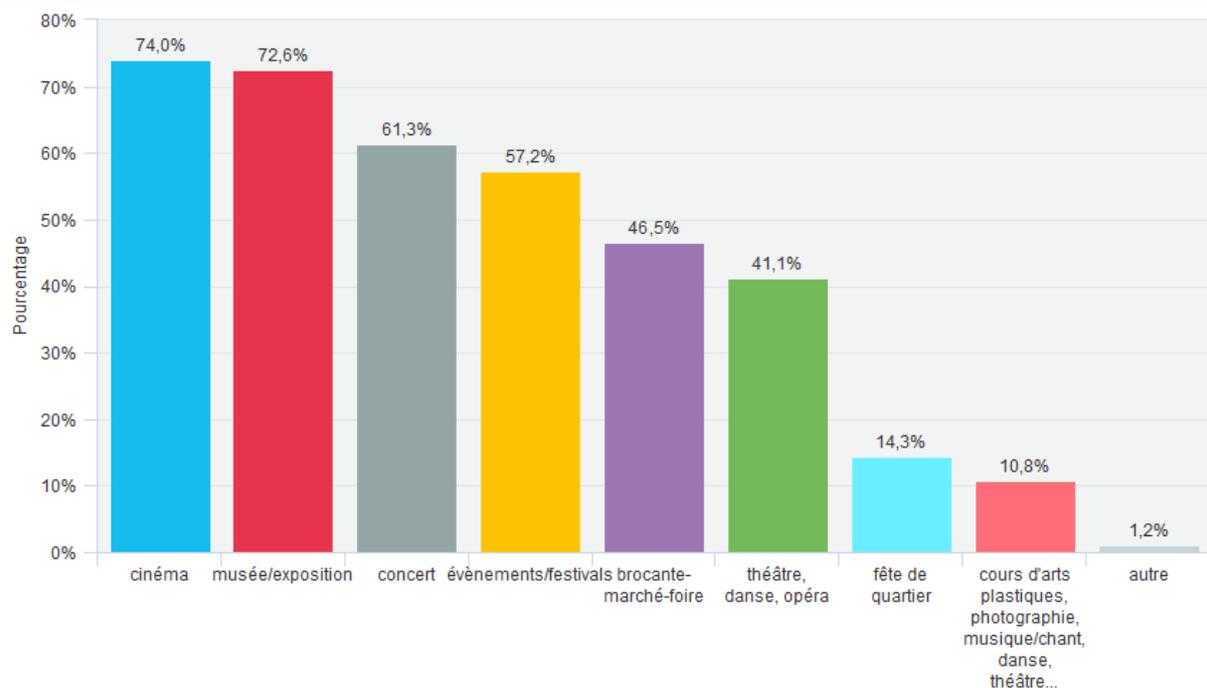
Figure 76 : Comparaison de la part de participation/fréquentation selon type IES



Types d'activités fréquentées

Le choix d'activités culturelles proposé au panel a été aussi légèrement adapté par rapport aux éditions précédentes de l'enquête. La catégorie « bibliothèque » a été supprimée afin de ne pas induire en erreur l'étudiant et l'étudiante qui, fréquentant les bibliothèques pour travailler, cocherait cette option. Les résultats restent néanmoins proches de l'édition 2019/2020, avec « cinéma », « musée-exposition » et « concert » en tête des activités les plus fréquentées.

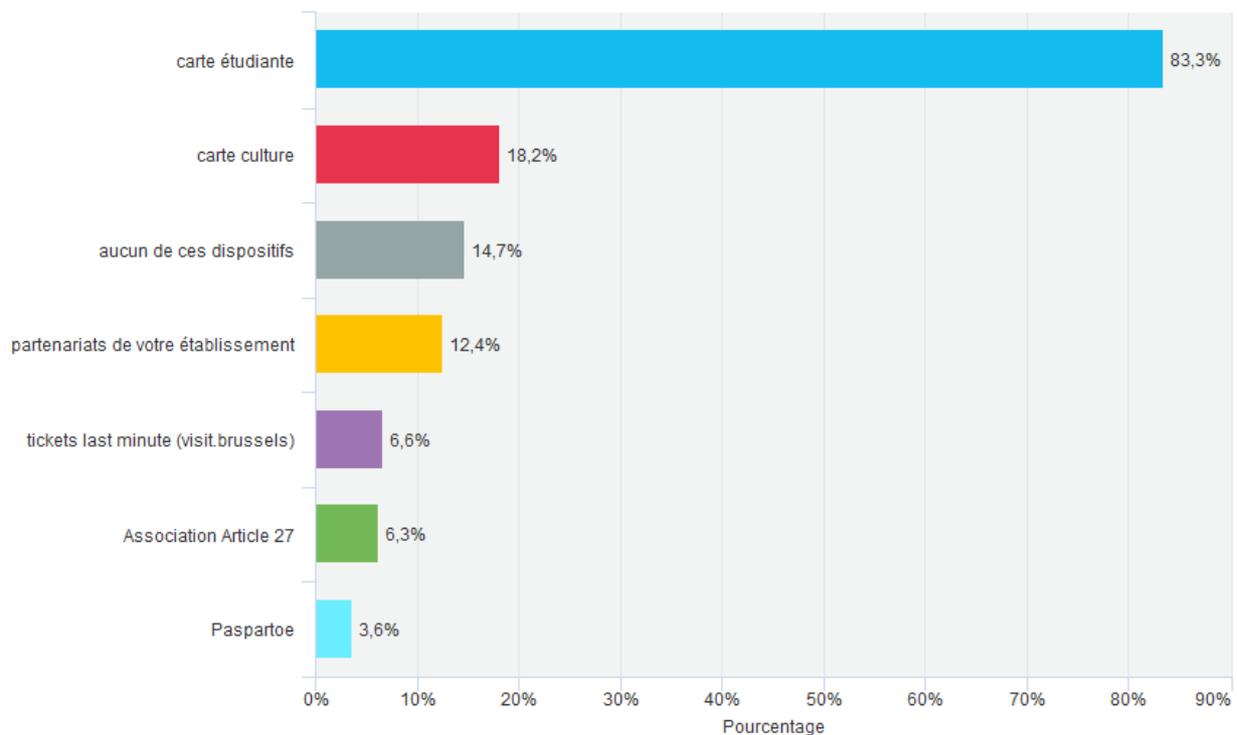
Figure 77 : Part des activités fréquentées (plusieurs réponses possibles)



Accessibilité

Une série de dispositifs existent pour rendre les activités culturelles plus accessibles à la population en général, et aussi spécifiquement pour la population estudiantine. Une question sur la connaissance de ces dispositifs a été adressée à l'ensemble des répondantes et répondants. Avec 4 points de pourcentage de croissance, l'option « aucun de ces dispositifs », est passée de 10,6% en 2019/2020 à 14,7%. La carte étudiante délivrée par les IES et qui donne lieu à certaines réductions dans différents lieux culturels reste le dispositif le plus connu, avec un score de 83,3%.

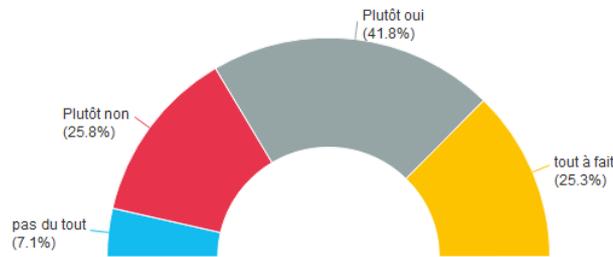
Figure 78 : Part des dispositifs de réduction connus



Satisfaction de l'offre culturelle

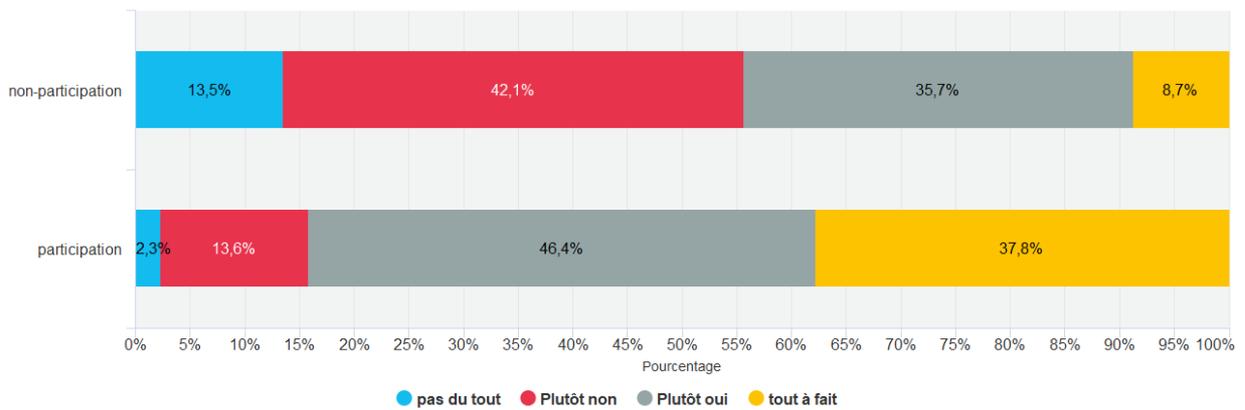
Pour une majorité significative de 67,1% (41,8% « plutôt oui », additionnés aux 25,3% « tout à fait »), la satisfaction par rapport à l'offre culturelle semble au rendez-vous. Les réponses négatives additionnées (7,1% « pas du tout » et 25,8% « plutôt non ») atteignent le score de 32,9%. Cette question n'était pas obligatoire et a récolté 2380 réponses (soit 84% du panel), y compris parmi ceux et celles qui ne fréquentent pas les événements culturels.

Figure 79 : Niveau de satisfaction de l'offre culturelle



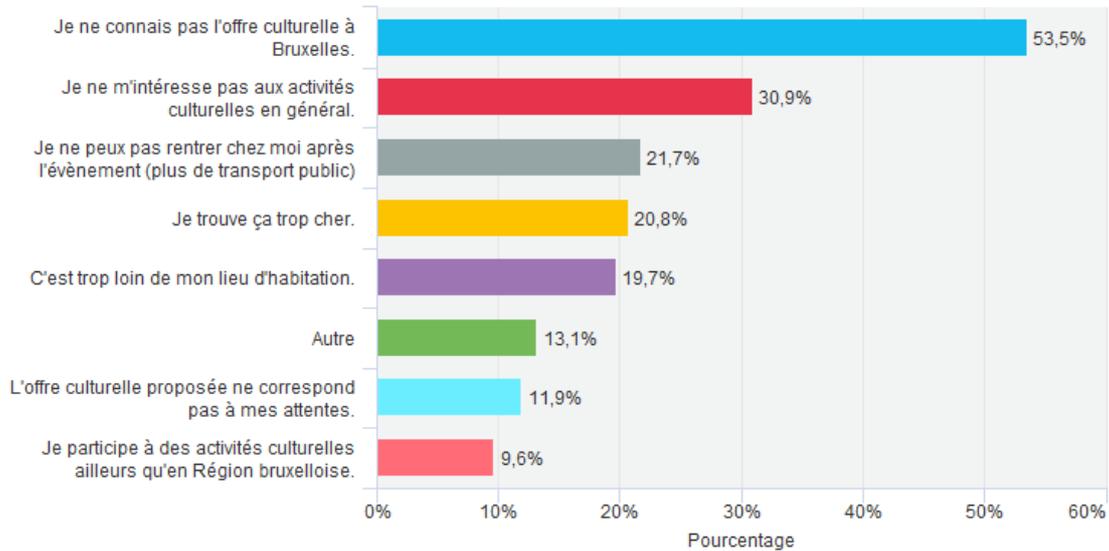
Il est intéressant d'analyser les forces en jeu à l'intérieur de ces résultats, dans deux sous-échantillons : la satisfaction est nettement gagnante (84,2%) parmi ceux et celles qui fréquentent les activités culturelles, tandis que l'insatisfaction est majoritaire (55,6%) parmi ceux et celles ayant indiqué la non-participation. À noter également une plus grande satisfaction (72,3%) parmi l'échantillon spécifique des répondantes et répondants internationaux.

Figure 80 : Comparaison du niveau de satisfaction selon la participation ou non



Les raisons de la non-participation semblent plutôt liées à la méconnaissance de l'offre (53,5%) et au manque d'intérêt (30,9%), mais également à l'offre des transports (21,7%) et aux prix des activités (20,8%). Presque 10% du panel affirme fréquenter des activités culturelles en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale.

Figure 81 : Part des différentes raisons de non-participation (plusieurs réponses possibles)

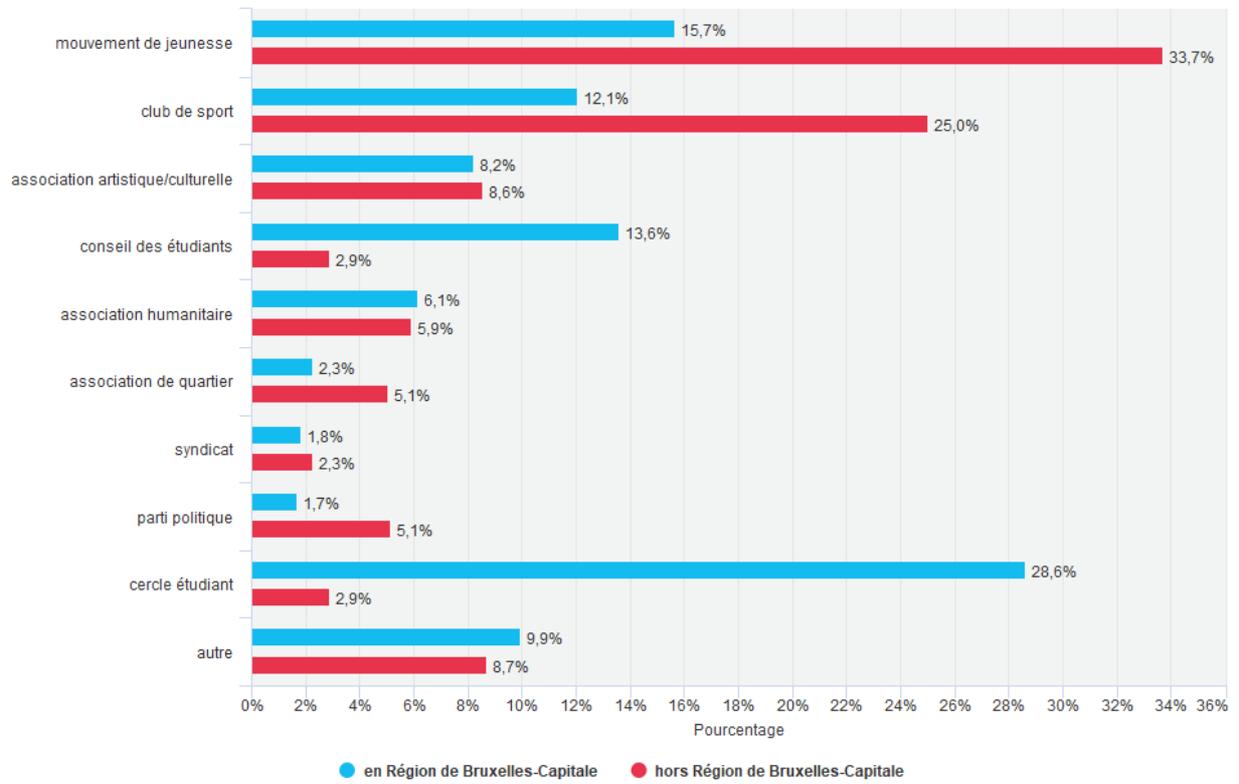


Quant à la participation culturelle active, ils sont 6,8% du panel total à affirmer organiser des événements. Parmi ces répondants et répondantes ayant une participation active, 12,3% sont inscrits dans une École Supérieure des Arts. Ces activités sont proposées pour la plupart (62,9%) plus d'une fois par an : concerts/spectacle vivant, fêtes et expositions sont les types d'événements les plus cités. Les salles privées, locaux mis à disposition par l'IES ou salles communales, principalement, accueillent ces activités.

Participation au monde associatif

Enfin, la question d'une participation active a été posée également de façon plus large, pour comprendre le concours des étudiantes et étudiants au monde associatif de manière globale (mouvement de jeunesse, club de sport, conseil des étudiants...). Le taux de participation active dans le monde associatif s'élève à 30,1% de l'ensemble du panel. Parmi ceux et celles ayant indiqué une participation active et habitant la Région bruxelloise, les cercles estudiantins (28,6%) constituent la première activité citée. Pour les non-Bruxellois, les mouvements de jeunesse arrivent en tête (33,7%).

Figure 82 : Comparaison de la participation à des associations selon lieu de résidence



Constats et recommandations

L'analyse des résultats illustre combien la communication ressort comme un outil essentiel dans l'expérience culturelle des étudiantes et étudiants.

Principaux constats

- > Près de 50% des répondants et répondantes affirment participer à des activités culturelles, et l'offre culturelle régionale est évaluée positivement par 67,1% des interrogés ;
- > La méconnaissance de l'offre culturelle (53,3%) est la première réponse évoquée pour justifier la non-participation/fréquentation ;
- > L'insatisfaction par rapport à l'offre culturelle est majoritaire (56,2%) parmi ceux et celles qui ne participent pas aux événements ;
- > 15% des répondantes et répondants affirment ne pas connaître les dispositifs de réduction existants ;
- > Le coût est une raison de non-participation pour 20% du panel interrogé.

Recommandations

- > Promouvoir une communication ciblée afin de contribuer à l'amélioration du taux de participation des étudiantes et étudiants dans la vie culturelle bruxelloise. Étant donné le nombre important de réponses (65,1%) d'étudiantes et étudiants qui n'habitaient pas la Région avant leur inscription, cette communication pourrait être tournée notamment vers ces primo-arrivants. Une communication ciblée pourrait être orientée vers les publics qui participent peu à des activités culturelles, en fonction de leurs attentes.
- > Favoriser l'accessibilité financière des activités culturelles.



SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Un sentiment est par définition difficile à analyser puisqu'il combine des éléments objectifs et subjectifs. Il est cependant important de pouvoir comprendre les causes, collectives ou individuelles, objectives ou subjectives, qui provoquent ce sentiment. Pour le sentiment d'insécurité analysé dans ce chapitre, nous avons cherché à comprendre dans quelles situations il apparaît. Nous avons également accordé une attention spécifique au genre des répondantes et répondants étant donné que l'analyse des réponses a révélé qu'il existe une perception différente de l'insécurité selon que l'on soit femme ou homme.

Cela permet de mieux cerner les besoins en matière de sécurité, spécifiquement pour les étudiantes et étudiants.

Pour enrichir le questionnaire de l'enquête « Panorama de la vie étudiante », nous avons utilisé certaines questions de l'enquête de sécurité réalisée par safe.brussels. Cette dernière a été effectuée en 2020 auprès des résidents, navetteurs et touristes en Région bruxelloise. Pour permettre la comparaison, les indicateurs en termes de type d'incident de safe.brussels³⁹ ont été adaptés pour l'enquête « Panorama de la vie étudiante ».

Ce chapitre analyse les quatre éléments suivants : la fréquence, le lieu et les moments du sentiment d'insécurité, le fait d'avoir été victime ou témoin d'un incident et le type d'incident concerné. Chacun de ces quatre éléments est analysé par rapport à l'échantillon total interrogé, par rapport à l'échantillon de la population internationale et par rapport au genre des répondantes et répondants. Une dernière section concerne une analyse spécifique sur le harcèlement dans l'espace public et la violence sexuelle/viol comme victime et/ou témoin en fonction du genre.

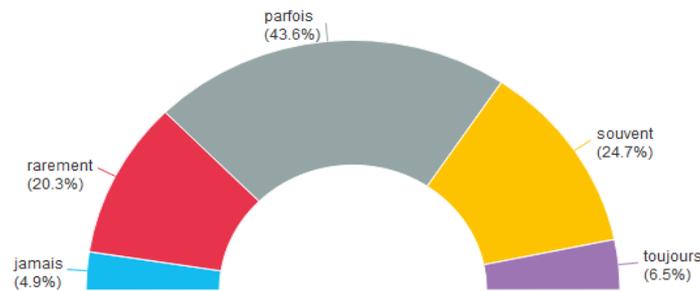
Fréquence du sentiment d'insécurité

Sur la totalité des personnes interrogées, 74,8% de répondantes et répondants se sentent globalement en insécurité : ils sont 43,6% à se sentir parfois en insécurité, 24,7% souvent en insécurité et 6,5% toujours en insécurité. Le sentiment global d'insécurité a augmenté depuis l'enquête précédente de 2019/2020, où il était de 59%. Le pourcentage de répondantes et répondants qui se sentent parfois en insécurité a également augmenté puisqu'il était de 40,8% en 2019/2020.

Au sein de l'échantillon de la population estudiantine internationale, 43,1% des étudiantes et étudiants internationaux se sentent « parfois » en insécurité, ce qui représente une augmentation de plus de 7 points de pourcentage par rapport à l'enquête de 2019/2020 (36%).

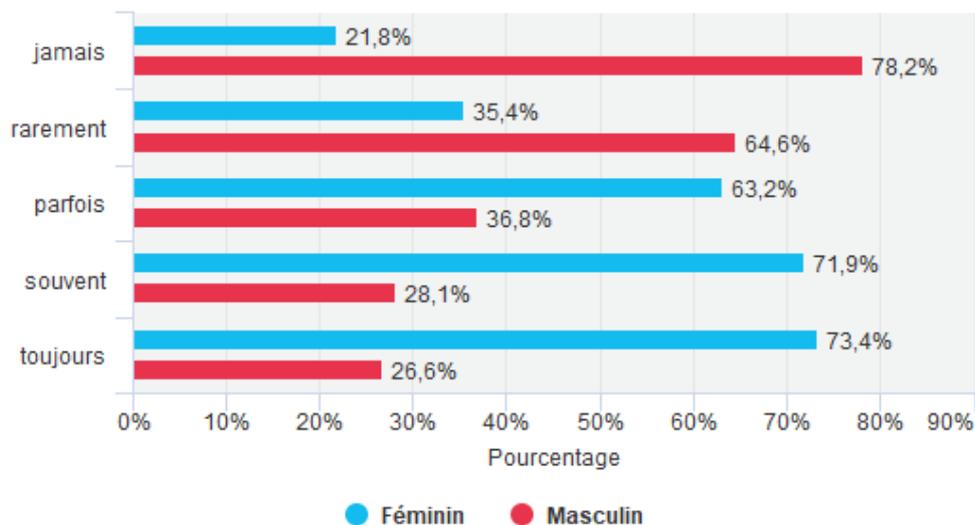
³⁹ Safe.brussels poursuit un double objectif : coordonner la prévention et la sécurité sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et assister tous les acteurs concernés pour garantir au mieux la sécurité des Bruxellois et de toutes celles et ceux qui visitent la Région. L'enquête de safe.brussels est « une enquête régionale de sécurité qui évalue le sentiment d'insécurité et les atteintes à la sécurité (incivilités, délits et crimes) sur le territoire bruxellois tous les deux ans. » <https://safe.brussels/fr>

Figure 83 : Part de la fréquence du sentiment d'insécurité



La fréquence du sentiment d'insécurité varie fortement en fonction du genre. Parmi les réponses indiquant « parfois » en insécurité, 63,2% sont des femmes et 36,8% sont des hommes. Parmi les réponses indiquant « toujours » en insécurité, la différence est plus marquée puisque 73,4% sont des femmes et 26,6% sont des hommes.

Figure 84 : Comparaison du sentiment d'insécurité selon le genre



Lieux et moments liés au sentiment d'insécurité

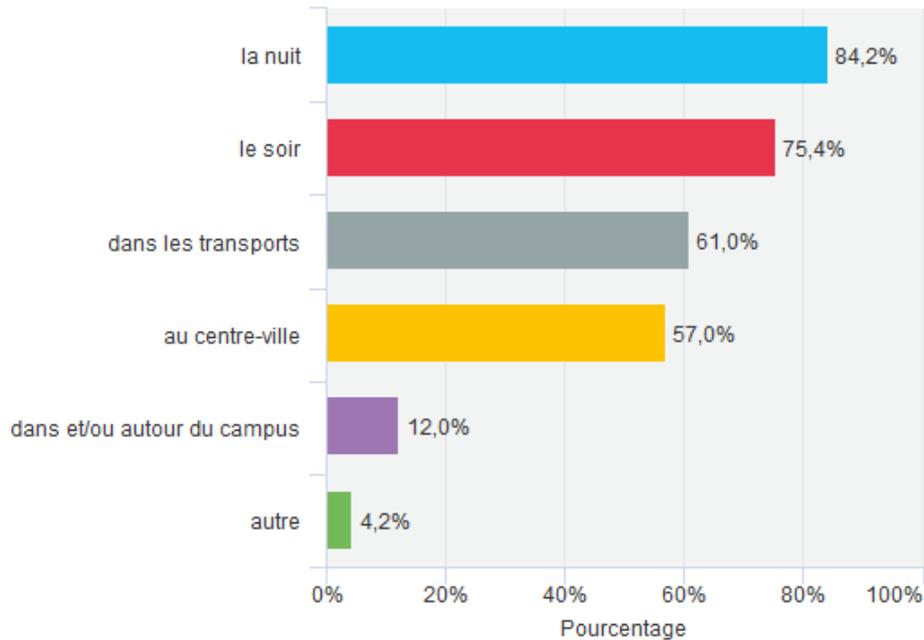
Pour répondre à la question des lieux et moments (horaires) liés au sentiment d'insécurité, il est possible de cocher plusieurs réponses. Le plus gros pourcentage des répondantes et répondants indique qu'il s'agit, par ordre décroissant d'importance, de la nuit, du soir, des transports en commun et du centre-ville.

En effet, 84,2% des répondantes et répondants disent se sentir en insécurité la nuit, 75,4% le soir, 61% dans les transports en commun et 57% au Centre-ville. En avant-dernière position, 12% de l'échantillon de la population estudiantine estime être en insécurité dans, et/ou autour, des campus.

Les 4,2% de l'échantillon total qui ont également coché la proposition « autre » indiquent comme lieux ou moments d'insécurité les parcs, le fait de rentrer chez soi seul, d'attendre un métro/tram/train dans un endroit peu fréquenté. Les gares sont également souvent nommées comme lieux où le sentiment

d'insécurité est présent, ainsi que certains quartiers ou communes : les alentours de la gare du Midi, le quartier de la gare du Nord, Anderlecht et Schaerbeek.

Figure 85 : Lieux et moments liés au sentiment d'insécurité



Ces résultats de l'enquête « Panorama de la vie étudiante » vont dans le même sens que ceux de safe.brussels pour qui « *les moyens de transport les moins générateurs de sentiment d'insécurité sont la voiture et le taxi (environ la moitié des utilisateurs ne se sentent jamais en insécurité), tandis que la marche et les transports en commun (métro, tram, bus, train) sont les modes de déplacement les plus générateurs de sentiment d'insécurité pour leurs utilisateurs. En effet, les résidents déclarent éviter : le vélo et les autres formes de mobilité douce par peur des accidents ; les transports en commun, la marche et le vélo par peur des agressions, vols et nuisances.* »⁴⁰

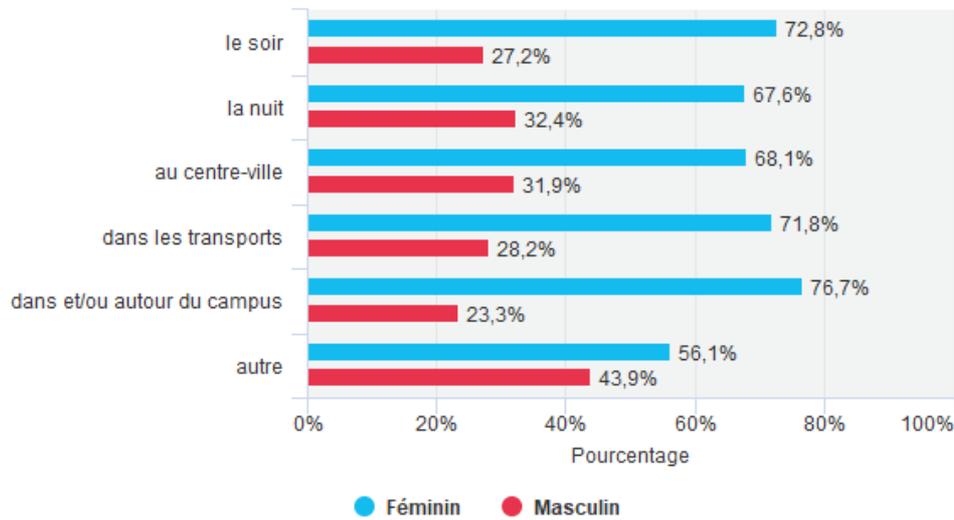
Les réponses quant aux lieux et moments liés au sentiment d'insécurité sont différentes selon que l'on soit femme ou homme. Parmi les répondantes et répondants ayant coché se sentir en insécurité autour et dans les campus, 76,7% sont des femmes et 23,3% sont des hommes. Autre exemple : les femmes sont 72,8% à se sentir en insécurité le soir contre 27,2% des hommes. Dans les transports en commun, la différence est également importante puisqu'elles se sentent à 71,8% en insécurité contre 28,2% des hommes.

La fréquence ainsi que les lieux et moments d'insécurité vécus par les femmes sont reflétés dans la phrase d'une répondante à l'enquête qui estime que « *Je suis une femme, donc évidemment que je ne me sens jamais en sécurité*⁴¹ »).

⁴⁰ https://safe.brussels/sites/default/files/2024-01/OBPS-layout_FR-WEB-AS.pdf p. 37.

⁴¹ Phrase d'une étudiante issue de l'enquête « Panorama de la vie étudiante 2023/2024 ».

Figure 86 : Lieux et moments liés au sentiment d'insécurité selon le genre



Victime et/ou témoin d'un incident

La question a été posée de savoir si la personne interrogée a été témoin et/ou victime d'un incident (vol, agression, harcèlement...) les 12 derniers mois en Région bruxelloise. Sachant que plusieurs choix étaient possibles (comme victime et/ou témoin), les résultats sont les suivants : 38,8% indiquent avoir été témoin et 19,7% indiquent avoir été victime d'un incident au cours des 12 derniers mois ; 51,2% indiquent ne pas avoir été victime et/ou témoin d'un incident.

Pour l'échantillon de la population internationale, ces résultats sont relativement similaires : 32,6% indiquent avoir été témoin, 21,4% indiquent avoir été victime et 54,3% disent ne pas avoir été témoin et/ou victime d'une agression lors des 12 derniers mois en Région bruxelloise.

Bien que les échantillons soient différents, les résultats de l'enquête « Panorama » pour ce qui concerne le statut de victime sont inférieurs à ceux de l'enquête safe.brussels (2020). En effet, selon leur rapport, « 71% des résidents interrogés dans le cadre de cette enquête déclarent avoir été victimes au moins une fois dans l'année d'un fait survenu en Région de Bruxelles-Capitale, contre 79% des navetteurs et 53% des touristes »⁴².

De la même manière, bien que les échantillons et les questions soient différents, en comparant les résultats de l'enquête « Panorama » avec ceux de la récente étude « BEHAVES (Bien-être, Harcèlement est Violences dans l'Enseignement Supérieur en FWB) »⁴³, on constate que le pourcentage d'individus ayant indiqué avoir été victime d'un incident est inférieur dans l'enquête « Panorama ».

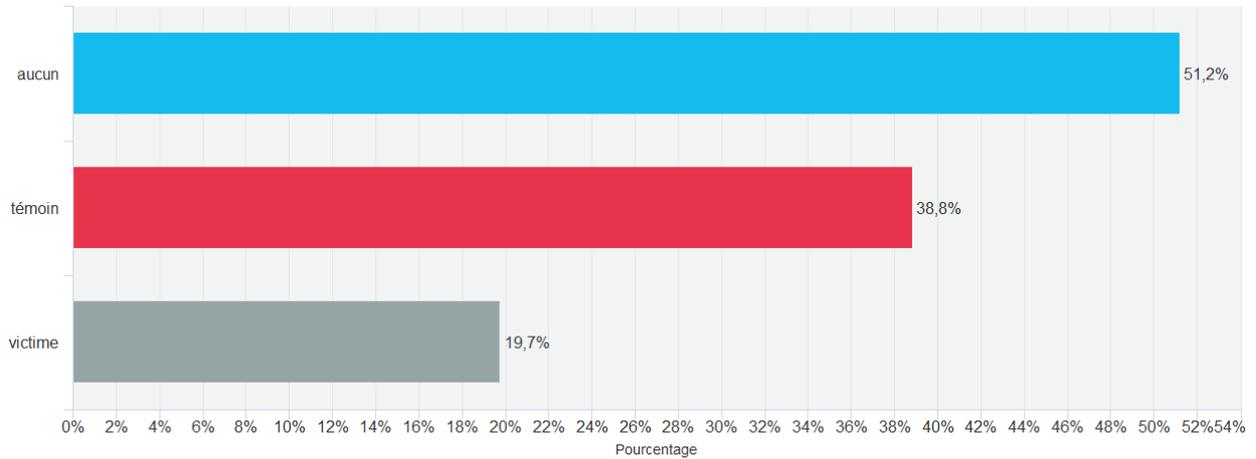
En effet, selon l'étude « BEHAVES », « Au total, 60 % des répondant.es ont rapporté avoir été victimes d'au moins un comportement de harcèlement et/ou de violence/cyberviolence et/ou de violence sexiste

⁴² Safe.brussels, https://safe.brussels/sites/default/files/2024-01/OBPS-layout_FR-WEB-AS.pdf page 44.

⁴³ Université de Liège Étude « BEHAVES » ; 41 établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été sondés., mars 2024
<http://enseignement.be/public/docs/behaves-rapport-2024.pdf>

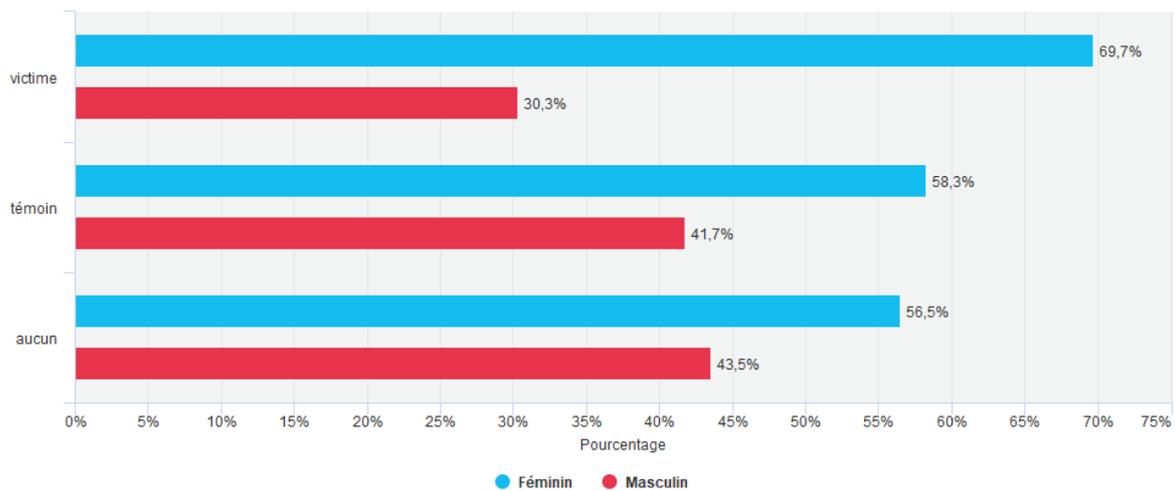
et sexuelle par un.e affilié.e de son établissement depuis leur entrée au sein de celui-ci »⁴⁴. C'est-à-dire que 40% disent n'avoir rien subi.

Figure 87 : Témoin et/ou victime au cours des 12 derniers mois (plusieurs choix possibles)



Par ailleurs, les chiffres de l'enquête « Panorama » sont contrastés quand on croise les données avec le genre des répondantes et répondants. En effet, parmi les 19,7% des étudiantes et étudiants disant avoir été victime d'un incident dans les 12 derniers mois en Région bruxelloise, 69,7% sont des femmes et 30,3% sont des hommes.

Figure 88 : Comparaison témoin et/ou victime au cours des 12 derniers mois selon le genre



⁴⁴Idem, Page 409

Type d'incident comme victime et/ou témoin

Comme dans l'enquête de safe.brussels, une question est posée afin de connaître le type d'incident dont la personne a été victime et/ou témoin.

Cette section porte sur l'analyse du type d'incident et la fréquence en tant que victime et/ou témoin.

Quand on additionne les réponses de celles et ceux qui disent avoir été victime d'un incident « 1 fois », « 2 à 4 fois », et « 5 fois ou plus » au cours des 12 derniers mois, on constate que le « harcèlement dans l'espace public » est le type d'incident le plus fréquemment vécu comme victime (72,3%). Viennent ensuite la « violence psychologique/harcèlement » avec 43,4% et le « harcèlement sexuel » avec 42,3%.

Ce constat peut être mis en parallèle avec l'étude « BEHAVES » qui rapporte que le harcèlement moral est subi par plus de la moitié des répondantes et répondants⁴⁵.

Si l'on regarde de plus près les résultats de l'enquête « Panorama de la vie étudiante », en fonction de la fréquence du type d'incident, il est intéressant de remarquer que pour l'ensemble de l'échantillon de la population estudiantine, le type d'incident, en tant que victime, survenu une seule fois avec le pourcentage le plus élevé est le « vol de bien personnel » (31,6%). Le type d'incident survenu 5 fois ou plus avec le pourcentage le plus élevé est le « harcèlement dans l'espace public » (19,8%), et ensuite le « harcèlement sexuel » (11,7%). Ces chiffres peuvent être mis en parallèle avec ceux de l'enquête de l'UCL⁴⁶, publiée en 2023, qui démontre que 14% des étudiantes et étudiants répondant à leur enquête indiquent avoir été victimes de harcèlement sexuel.

Le pourcentage le plus élevé (9,7 %) de réponses « je n'ai pas envie de répondre » concerne « la violence sexuelle/le viol ». Les mêmes tendances peuvent être observées auprès des répondantes et répondants de la population internationale.

En ce qui concerne le type d'incident vécu comme témoin, la tendance est similaire puisque le « harcèlement dans l'espace public » arrive en première position avec 56% de réponses, suivi de la « discrimination » (47,3%), de « l'agression physique » (33,4%) et de la « violence psychologique/harcèlement » (33,2%).

45 En effet, « Au sein de l'échantillon total, plus d'une personne sur deux (56,1%) rapporte avoir été victime depuis l'entrée dans l'établissement d'un ou de plusieurs des comportements présentés à l'échelle de HM. Il peut s'agir d'une exposition unique ».

Université de Liège Étude « BEHAVES » ; mars 2024, p. 140.
<http://enseignement.be/public/docs/behaves-rapport-2024.pdf>

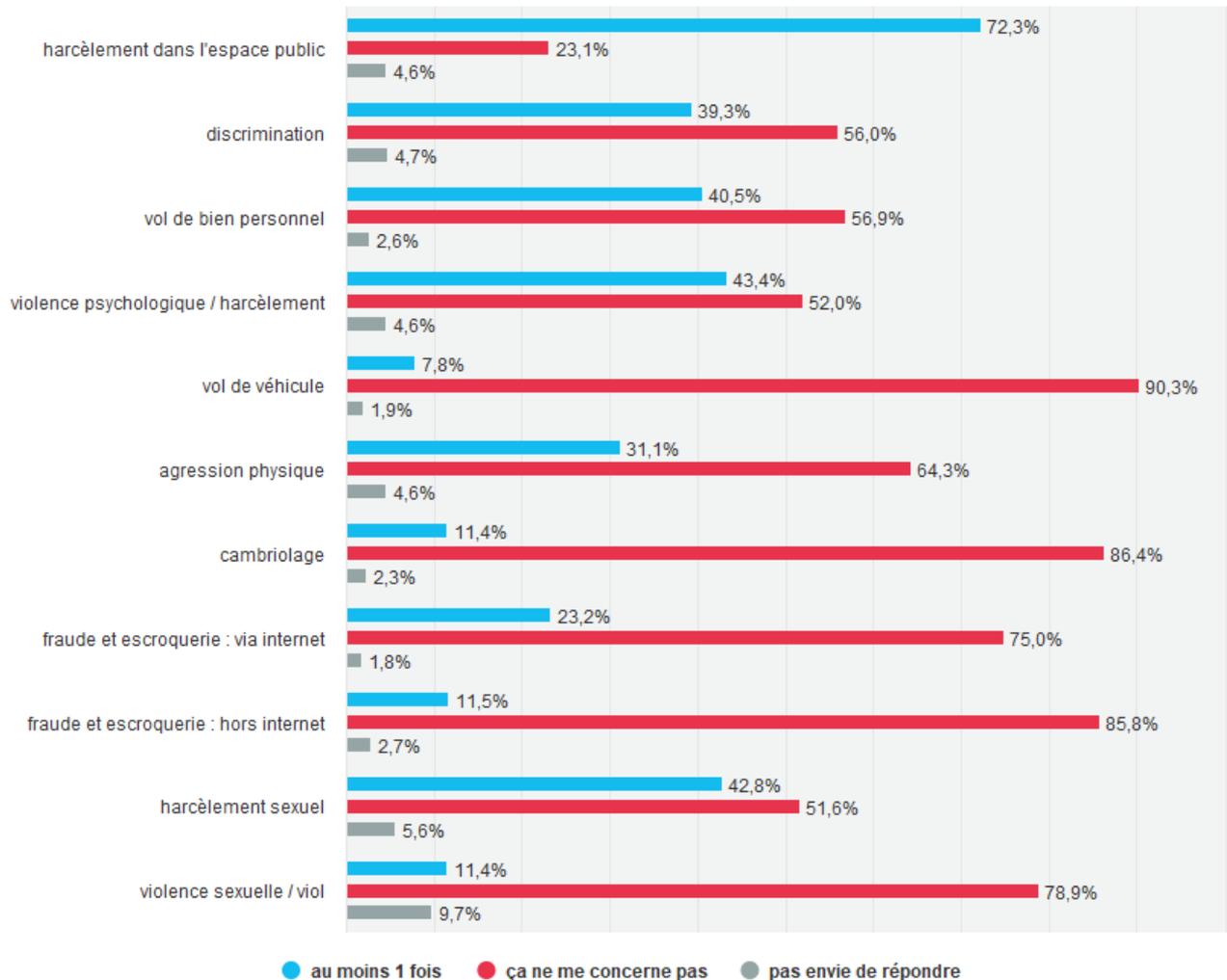
46 Enquête UCL, Harcèlement à l'université ; mieux identifier les publics risque et améliorer les outils de lutte, juin 2023, <https://www.desy.ucl.ac.be/sites/default/files/2023-09/Rapport-final-du-Comite-d-expert%C2%B7es-vf-2023-06-1.pdf>

Figure 89 : Fréquence des types d'incidents selon les victimes (en %)

	Ça ne me concerne pas	Pas envie de répondre	1 fois	2 à 4 fois	5 fois ou plus
Harcèlement dans l'espace public	23,1	4,6	24,7	27,8	19,8
Discrimination	56,0	4,7	13,9	16,2	9,2
Vol de bien personnel	56,9	2,6	31,6	8,2	0,7
Violence psychologique / harcèlement	52,0	4,6	20,4	15,6	7,4
Vol de véhicule	90,3	1,9	5,7	1,8	0,3
Agression physique	64,3	4,6	23,4	5,5	2,3
Cambriolage	86,4	2,3	8,7	2,3	0,4
Fraude et escroquerie : via internet	75,0	1,8	14,0	6,1	3,2
Fraude et escroquerie : hors internet	85,8	2,7	8,1	2,2	1,2
Harcèlement sexuel	51,6	5,6	14,9	16,2	11,7
Violence sexuelle / viol	78,9	9,7	6,7	3,6	1,2

Il est également intéressant de regrouper les différentes modalités de fréquence. Pour cela il a été choisi de mettre ensemble les « 1 fois », « 2 à 4 fois » et « 5 fois ou plus » sous le nom de « au moins une fois ».

Figure 90 : Regroupement des modalités de fréquence des types d'incidents selon les victimes (en %)

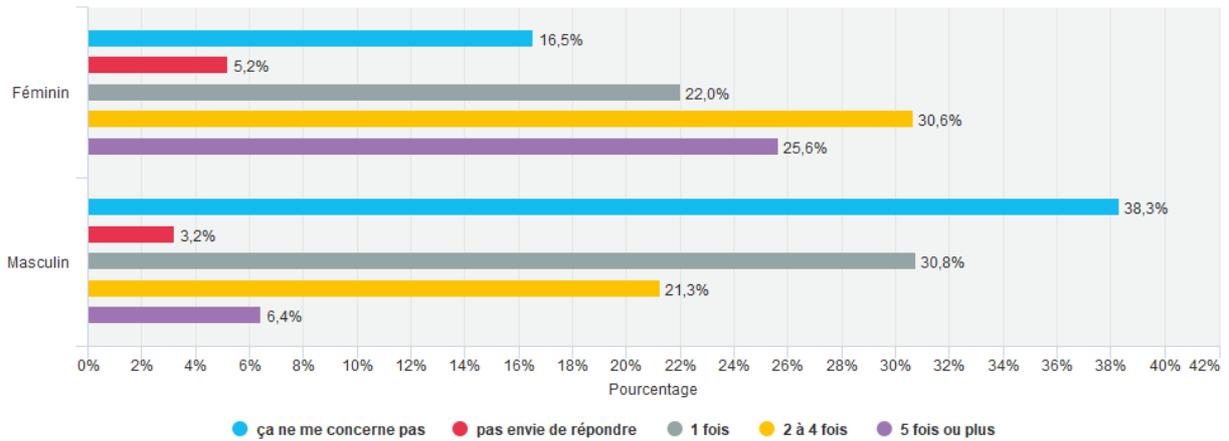


Analyse spécifique sur le harcèlement dans l'espace public et la violence sexuelle/viol comme victime et/ou témoin en fonction du genre

En ce qui concerne le type d'incident « harcèlement sexuel dans l'espace public » vécu comme victime, parmi les étudiantes et étudiants ayant répondu avoir été au moins une fois victime de cet incident, 78,2% sont des femmes et 58,5% sont des hommes. La récurrence du « harcèlement dans l'espace public » est plus importante chez les femmes. Elles sont 25,6% à avoir été victime, 5 fois ou plus, de harcèlement dans l'espace public, pour 6,2% des hommes. Par contre, davantage d'hommes que de femmes disent avoir été harcelés une seule fois dans l'espace public (30,8% d'hommes pour 22% de femmes).

Parmi les étudiantes et étudiants ayant répondu avoir été au moins une fois témoin de cet incident, 73,9% sont des femmes et 67,6% sont des hommes.

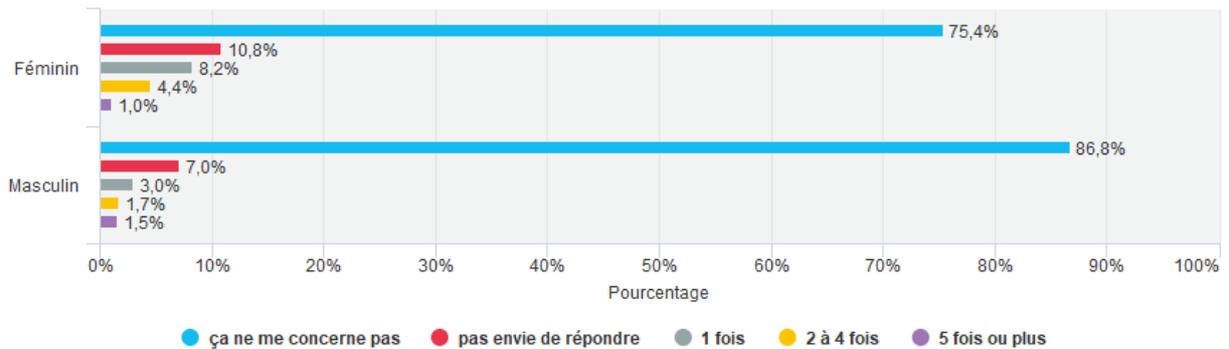
Figure 91 : Comparaison selon le genre-victime du harcèlement dans l'espace public (en %)



En ce qui concerne le type d'incident « violence sexuelle/viol » vécu comme victime, parmi les étudiantes et étudiants ayant répondu avoir été victime au moins une fois de cet incident, 13,6 % sont des femmes et 6,2% sont des hommes. 10,8% des femmes répondent qu'elles n'ont « pas envie de répondre ».

Parmi les étudiantes et étudiants ayant répondu avoir été au moins une fois témoin de cet incident, 13,1% sont des femmes et 11,3% sont des hommes.

Figure 92 : Comparaison selon le genre - victime violence sexuelle/viol (en %)



Constats et recommandations :

Les résultats de l'enquête indiquent que le sentiment d'insécurité est bien présent au sein de la population estudiantine, particulièrement chez les femmes. Le sentiment d'insécurité est lié à des moments et à des lieux et ce sont surtout les femmes qui le ressentent avec, de plus, une récurrence plus importante que les hommes.

Principaux constats

- > Une majorité (74,8%) de répondantes et répondants se sent globalement en insécurité.
- > Parmi ceux qui se sentent souvent et toujours en insécurité (31,2%), on compte beaucoup plus de femmes (73,4%) que d'hommes (26,6%).
- > Pour la totalité des répondantes et répondants, les moments et les lieux liés au sentiment d'insécurité sont, par ordre décroissant d'importance : la nuit, le soir, les transports en commun et le centre-ville. Le degré du ressenti d'insécurité par rapport aux lieux et aux moments est toutefois différent selon que l'on soit femme ou homme :
- > Parmi ceux et celles qui se sentent en insécurité dans et autour des campus (12%), la majorité (76,7%) sont des femmes
- > Parmi ceux et celles qui se sentent en insécurité le soir (75,4%) 72,8% sont des femmes et 27,2% sont des hommes.
- > Parmi ceux et celles qui se sentent en insécurité dans les transports en commune (61%) 71,8% sont des femmes et 28,2% sont des hommes.
- > Un pourcentage élevé (51%) des répondantes et répondants disent ne jamais avoir été témoin et/ou victime d'un incident. Pour l'échantillon total, lorsque les répondantes et répondants s'estiment concernés, le premier incident vécu comme victime est le harcèlement dans l'espace public (72,3%).
- > Parmi les 72,3% de ceux et celles qui se disent victime de harcèlement dans l'espace public la récurrence (5 fois ou plus), est plus importante chez les femmes (25,6%) que chez les hommes (6,4%)

Recommandations

- > Le sentiment d'insécurité semble largement répandu dans les réponses recueillies, et montre la nécessité d'une action volontariste pour y répondre. En tant qu'assemblé, Perspective transmettra les résultats aux partenaires compétents afin que la population estudiantine demeure ou devienne un public cible spécifique dans le cadre des politiques menées.
- > Des actions de sécurisation de certains lieux doivent être menées par les autorités compétentes afin d'augmenter le sentiment de sécurité : dans certaines rues du centre-ville, autour des campus, dans les transports publics.
- > Des actions de sensibilisation sur les méfaits et les conséquences juridiques du harcèlement dans l'espace public devraient être mises en place de façon continue pour la population estudiantine.
- > Intégrer la dimension du genre dans les aménagements du territoire : comment construire la ville en tenant compte du sentiment d'insécurité, notamment en s'appuyant sur des outils spécifiques à l'aménagement du territoire tels que ceux en cours de construction à Perspective.

EMPLOI ET BUDGET

Deux enjeux fortement liés et avec un grand impact dans l'expérience urbaine de la population étudiante, l'emploi et des notions relatives au budget sont analysés successivement dans ce chapitre. Les conclusions et recommandations combinent quant à elles les deux aspects.

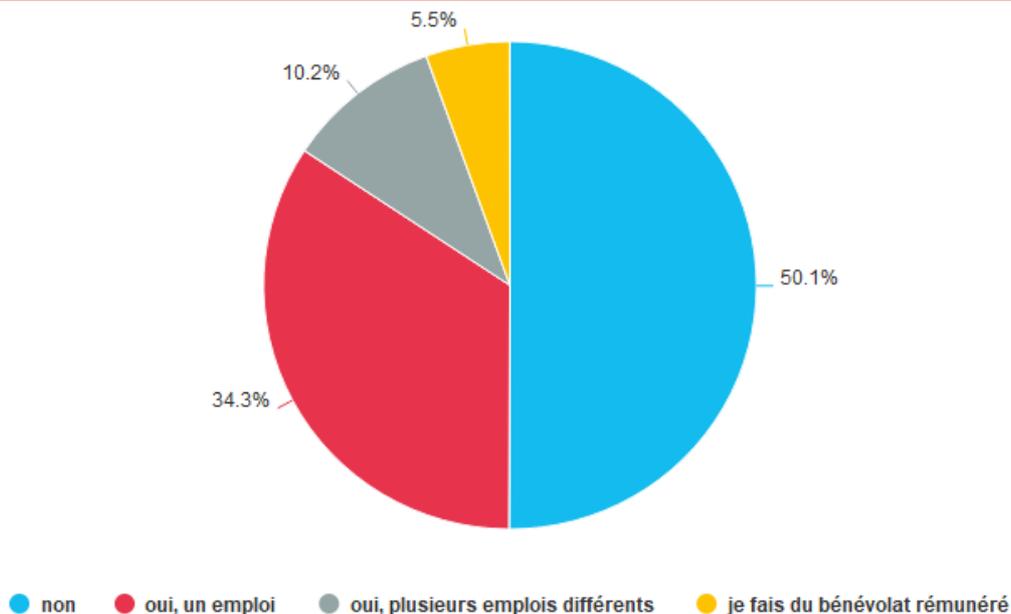
Emploi

L'emploi est une thématique centrale de la vie étudiante régionale. Jobiste, employé ou bénévole, les étudiantes et étudiants qui travaillent donnent à la fois une indication de l'importance des jeunes dans la vie économique de la cité et une température du besoin financier que le travail représente pour eux et pour leurs familles. L'analyse des résultats de l'enquête tente d'éclairer ces deux aspects de la question, dans un contexte qui évolue en permanence. Par exemple, l'aspect réglementaire : depuis la deuxième enquête Panorama, et surtout pendant et après la pandémie du Covid-19, les réglementations liées à l'emploi étudiant ont changé en Belgique. Pour les années 2023 et 2024, 600 heures de travail par année civile sont autorisées, la limite étant fixée à 475 heures jusqu'en 2022.

Les questions posées aux étudiantes et étudiants, et l'analyse qui découle des réponses sont présentées ci-dessous tout d'abord à partir de l'angle du taux d'emploi du panel et de ses spécificités (selon le type d'IES, les raisons de combiner études et travail, l'impact éventuel de ce choix ou nécessité, etc.). Élément essentiel pour une analyse territorialisée, le lieu de travail et les liens éventuels avec le lieu d'habitation sont ensuite vérifiés (afin de vérifier le poids éventuel du logement dans la nécessité de travailler). Les spécificités du statut, les moyens de recherche, le type de contrat et les fonctions exercées composent la dernière partie de cette section.

Taux d'emploi

Figure 93 : Part de l'emploi étudiant (en %)



Le taux d'emploi de la population étudiante interrogée est, selon les données des différentes éditions de l'enquête Panorama, en forte évolution entre 2013/2015 (33%) et 2019/2020 (44,6%). Pour 2023/2024, un regard nuancé s'impose d'emblée. La première question de ce chapitre, portant sur le fait de travailler ou non, a évolué, pour inclure la catégorie du bénévolat rémunéré. Ce type de prestation est régi par une loi spécifique⁴⁷. Si l'on tient compte des réponses des bénévoles, un ensemble de 49,9% des répondantes et répondants travaille, soit une estimation, après extrapolation, de près de 63.000 personnes, par rapport à la population étudiante de l'année académique 2022/2023 (sans la promotion sociale)⁴⁸. La proportion reste néanmoins pratiquement égale à 2019/2020, avec 44,4% quand on ne tient pas compte du bénévolat.

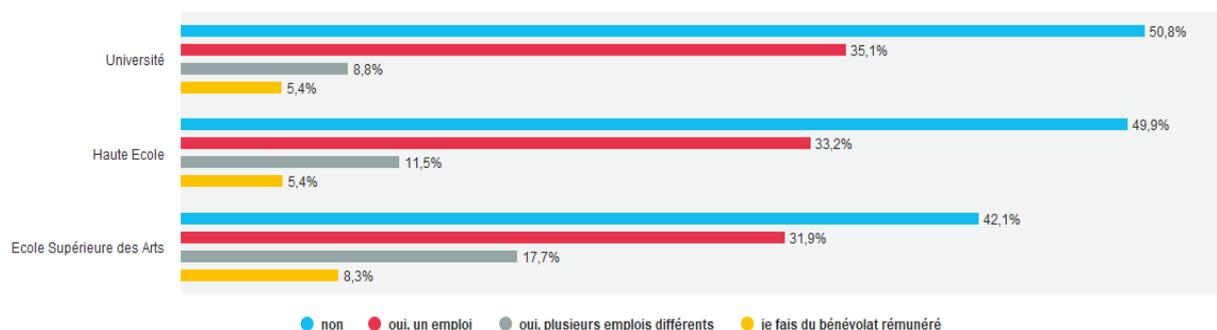
Comme détaillé plus loin, le questionnaire permet également de préciser les différents types de contrat proposés à toutes les catégories de la population qui travaillent, et de cerner celles et ceux qui travaillent sans contrat. Cette réalité, encore présente, soutient une prise en compte globale de la population estudiantine travailleuse, sans distinction de réglementation. Raison pour laquelle les analyses ci-dessous se réfèrent à tous les types de travail et de contrat, soit une distinction unique entre répondants et répondantes ayant déclaré « non » à la première question de cette section (« As-tu un ou plusieurs emplois rémunérés »), et toutes les autres réponses (un emploi ; plusieurs emplois ; bénévolat rémunéré).

Avant de passer aux questions qui précisent les modalités et types de travail, le chapitre s'attarde sur les premiers éléments du profil et des grandes lignes de force qui caractérisent ces travailleuses et travailleurs.

Taux d'emploi selon le type d'IES

D'après les résultats, la population inscrite en École Supérieure Artistique présente un taux supérieur de recours à l'emploi (presque 58%), avec une part plus importante, par rapport aux autres types d'IES, d'étudiantes et d'étudiants avec plusieurs emplois différents et faisant du bénévolat rémunéré.

Figure 94 : Comparaison de la part de l'emploi selon type IES (en %)



⁴⁷ Le site <https://www.levolontariat.be> consulté le 15 juillet 2024, détaille le cadre légal et les modalités du bénévolat.

⁴⁸ Comme signalé précédemment, le recours à l'extrapolation permet de donner une image concrète de la participation de la population étudiante, en l'occurrence à cet aspect central de la vie adulte / vie urbaine qu'est la thématique de l'emploi.

Par ailleurs, celles et ceux inscrits en horaire décalé sont plus nombreux à travailler, avec une proportion qui monte à 65%, toutes catégories de travail confondues ;

Pour les étudiantes et étudiants internationaux, le recours à l'emploi est moins important, avec une part de « non » qui s'élève à 63,2%.

Raisons de combiner travail et études

Afin de tenir compte des nuances de la question spécifique liée aux raisons du choix (ou nécessité) de recourir à un travail, l'analyse proposée ci-dessous inclut également les données sans pondération. En effet, les jeunes ont pu cocher plusieurs réponses pour cette question, sans ordre d'importance, des réponses ensuite pondérées selon leur incidence. Dans un deuxième temps, il semble pertinent de regarder les réponses brutes qui ne sont pas pondérées par incidence.

- > La vision globalisée des résultats montre une majorité, de presque 70%, qui évoque des raisons financières de travailler. Cette nécessité est combinée avec 67,8% de réponses qui affirment la volonté d'assouvir ses envies. Enfin, 45% déclarent chercher de nouvelles compétences professionnelles ;
- > La vision détaillée, sans pondération, montre un écart beaucoup plus grand entre les raisons financières (58,6%), majoritaires, et les envies (29,3%).

Figure 95 : Part des différentes raisons de travailler (réponses pondérées selon incidence - en %)

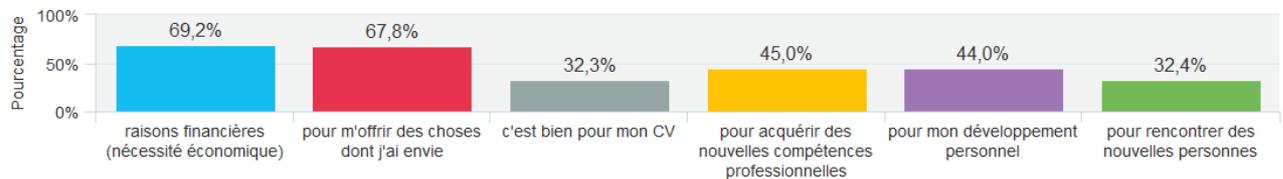
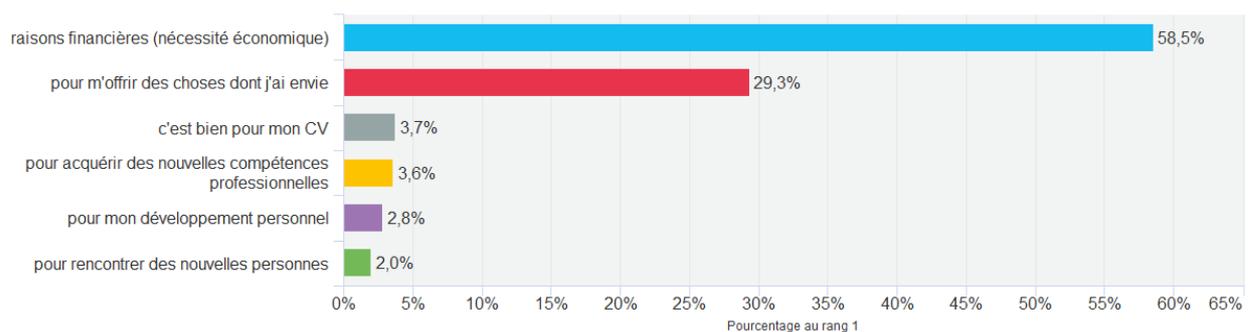


Figure 96 : Raisons pour travailler (rang 1, sans pondération d'incidence)



Lien entre emploi et logement

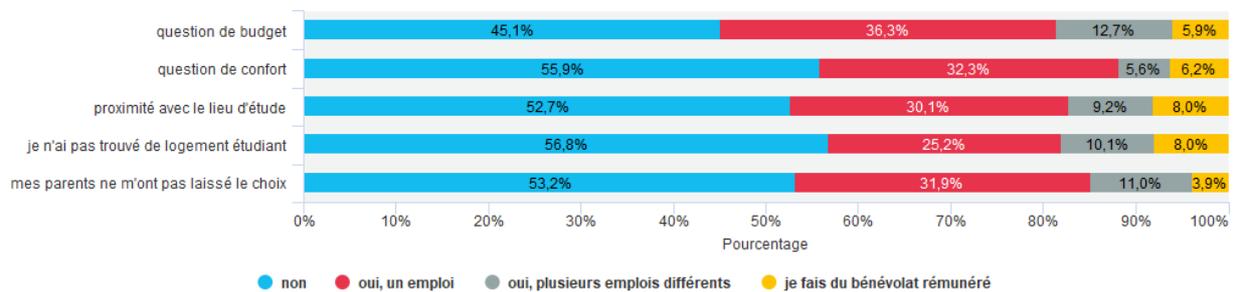
Dans quelle mesure le type de logement pèse dans le choix ou la nécessité de travailler ? Tout d'abord, deux variables ont été croisées avec la première question du présent chapitre.

- > Le regard sur le profil spécifique des répondantes et répondants habitant un logement étudiant ou leur domicile personnel indique un recours à l'emploi à 51,2%, soit un niveau très proche de l'échantillon général (49,9%) et légèrement supérieur à celui des étudiantes et étudiants restés au foyer familial

(49,5%). Autrement dit, on ne constate pas un recours à l'emploi significativement différent pour les étudiantes et étudiants hors du foyer familial.

- > Comme l'indique le graphique ci-dessous, c'est à l'intérieur du panel des répondantes et répondants restés chez les parents pour des raisons financières (43%) que l'on trouve un recours à l'emploi plus important, à 54,9%.

Figure 97 : Comparaison de la part de l'emploi selon les raisons d'être resté au domicile parental (en %)



Ensuite, les réponses à la question relative aux motivations/raisons de travailler ont été analysées selon le profil des répondantes et répondants habitant hors du foyer parental / familial, ayant donc, en principe, un loyer à charge. La nécessité économique est indiquée à 75,5% soit à un niveau de 12,7 points de pourcentage de plus que pour les répondantes et répondants restés chez les parents. Les envies d'achats montent à 76,9% pour celles et ceux habitant le foyer familial, et sont à 58,9% pour celles et ceux en logement étudiant. L'écart entre ces deux premières raisons est encore plus grand quand on regarde les réponses brutes, sans pondération.

Figure 98 : Part des différentes raisons de travailler (profil « logement étudiant et domicile personnel »)

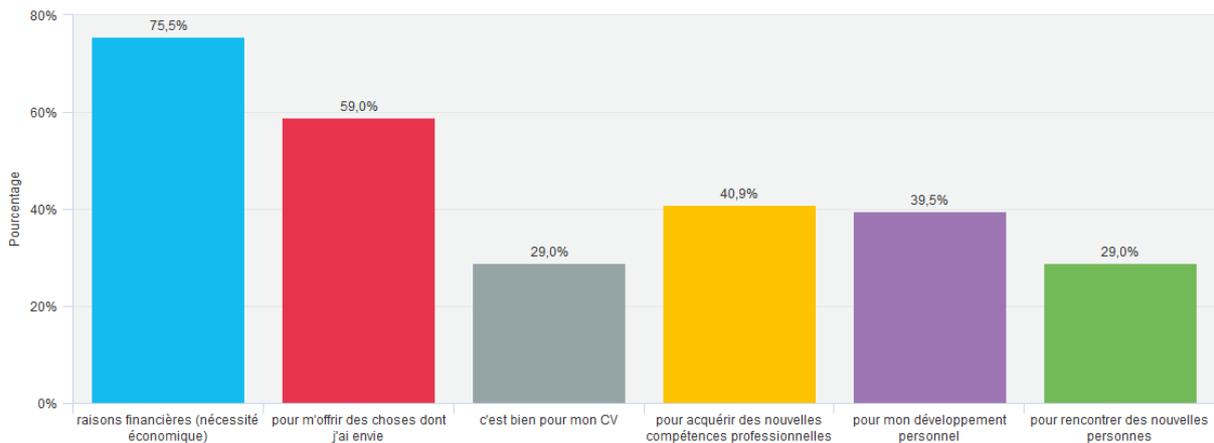
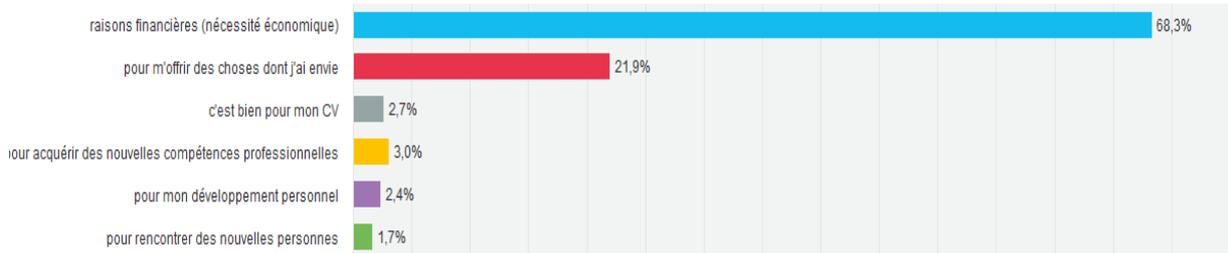


Figure 99 : Part des différentes raisons de travailler - profil « logement étudiant et domicile personnel » – (sans pondération d'incidence)

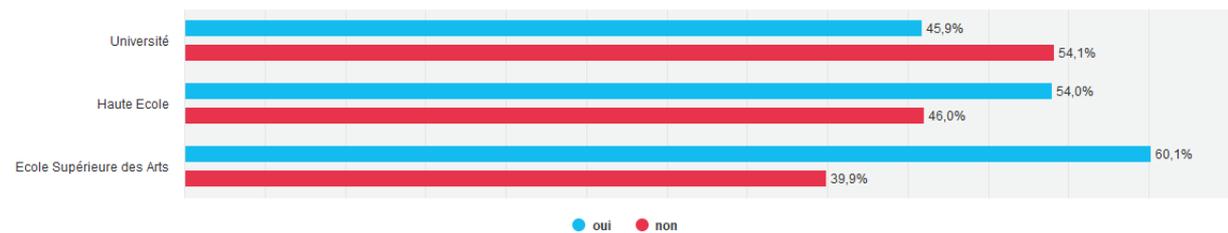


Impact sur les études

Le fait de travailler apporte-t-il des difficultés dans la poursuite des études ? En 2019/2020, 34% de l'échantillon avait répondu par l'affirmative à cette question. Les étudiantes et étudiants questionnés en 2023/2024 sont 49,5% à le penser, soit une augmentation de 15,5 points de pourcentage.

Cet impact négatif est ressenti de manière plus marquée par les répondantes et répondants inscrits dans l'enseignement artistique et dans les Hautes écoles.

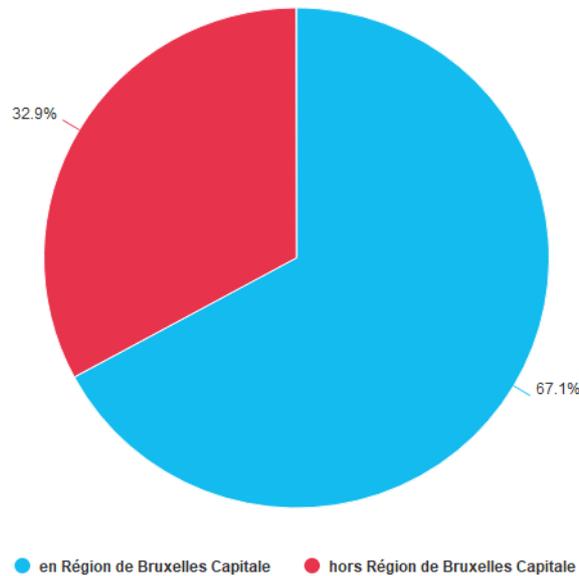
Figure 100 : Comparaison de la part des difficultés (ou non) de travailler selon type d'IES (en %)



Lieu de travail

Avec une augmentation de 7,1 points de pourcentage par rapport aux résultats de 2019/2020, on constate un taux de 67,1% de répondantes et répondants jobistes et employés qui travaillent en Région bruxelloise.

Figure 101 : Lieu de travail



À l'intérieur de cet échantillon de répondantes et répondants qui travaillent (job étudiant et emploi) en RBC, les constats à remarquer sont les suivants :

- > Les proportions changent sensiblement selon le rôle linguistique de l'institution. Les inscrites et inscrits dans les établissements néerlandophones sont 47% à travailler en RBC. Du côté des IES francophones, ils sont 76,9% à travailler au sein de la Région.
- > La proportion de jobistes et employées ou employés en RBC est plus importante chez celles et ceux inscrits en École Supérieure Artistique (77,5%) par rapport au taux vérifié dans les Universités (68,1%) et Hautes écoles (64%).
- > La « navette » reste un élément important : parmi celles et ceux qui habitent au sein de la Région, 20,1% travaillent ailleurs ; inversement, celles et ceux qui habitent hors Bruxelles sont 36,1% à travailler en RBC.

Statut, temps de travail, contrat

La question du statut a été actualisée pour cette troisième édition, afin d'inclure celui d'étudiante ou étudiant travailleur. Les résultats indiquent qu'ils sont presque 6% à avoir ce statut qui leur permet de travailler plus de 600 heures par an. Les jobistes restent largement majoritaires, avec une proportion de 85,9% et 8,3% travaillent régulièrement, en suivant des études en horaires décalés. Aussi, d'après l'analyse des réponses collectées :

- > L'analyse selon le genre montre un taux de réponse plus important de 5 points de pourcentage pour les femmes ayant recours au statut de jobiste (87,7%) par rapport aux hommes (82,8%)
 - pour le statut d'étudiant travailleur, les hommes sont 7,6% et les femmes 4,8%
- > La majorité (55,2%) travaille moins de 15 heures par semaine et 10% déclarent exercer un temps plein ;
- > Le taux de celles et ceux qui travaillent sans contrat a baissé, passant de 8% en 2019/2020 à 4,1% ;

- > Les contrats à durée déterminée et indéterminée ont fortement augmenté depuis 2019/2020, passant de 2,7% à 8,6% et de 2,2% à 9,3% respectivement ; le recours au contrat d'étudiant affiche un taux de 66,5% (contre 74,4% pour l'édition précédente) ;
- > 12,5% affirment ne pas avoir été informées ou informés des conditions spécifiques au travail étudiant (augmentation de presque quatre points) ;

Figure 102 : Part des différents statuts parmi celles et ceux qui travaillent

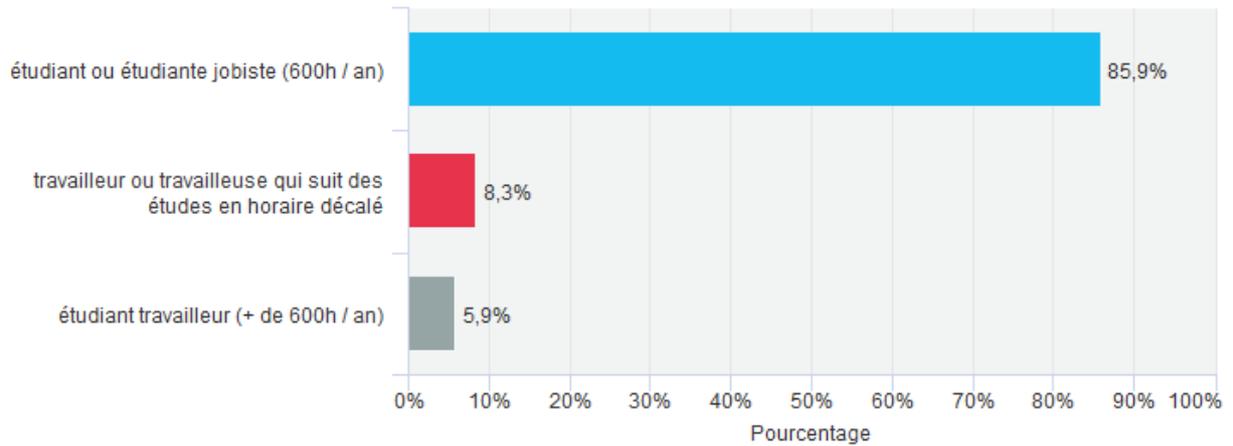


Figure 103 : Part du nombre d'heures travaillées par semaine

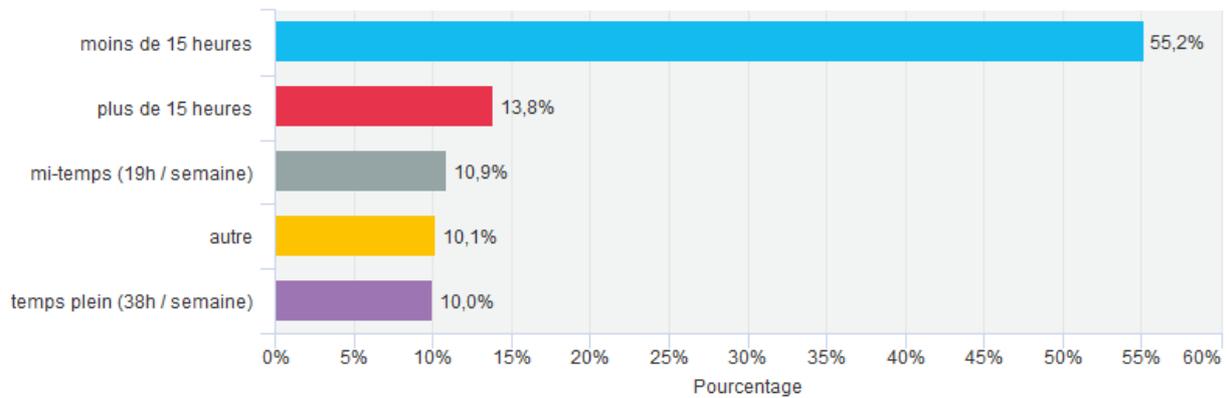


Figure 104 : Part des différents types de contrat (en %)

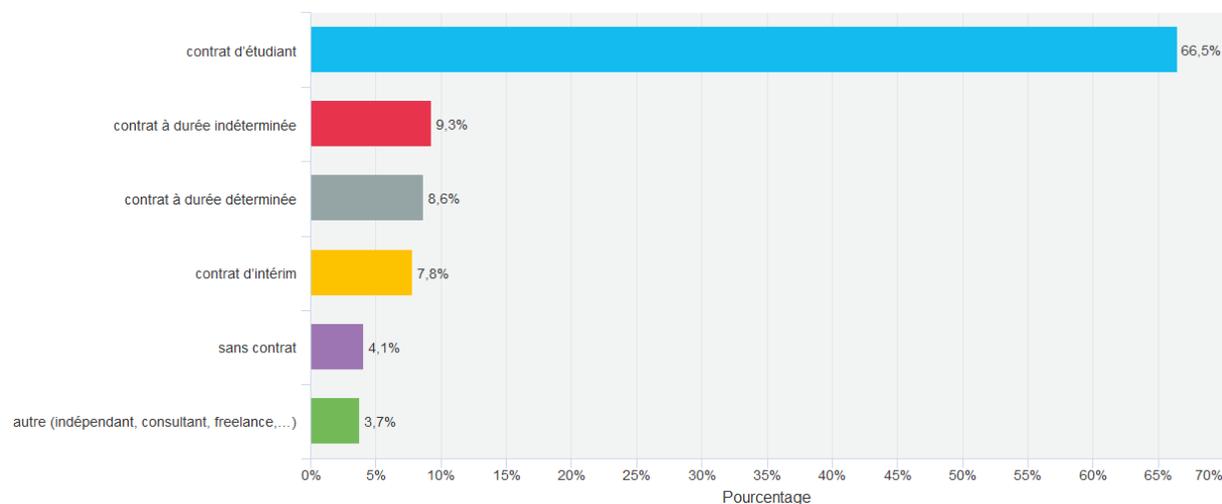
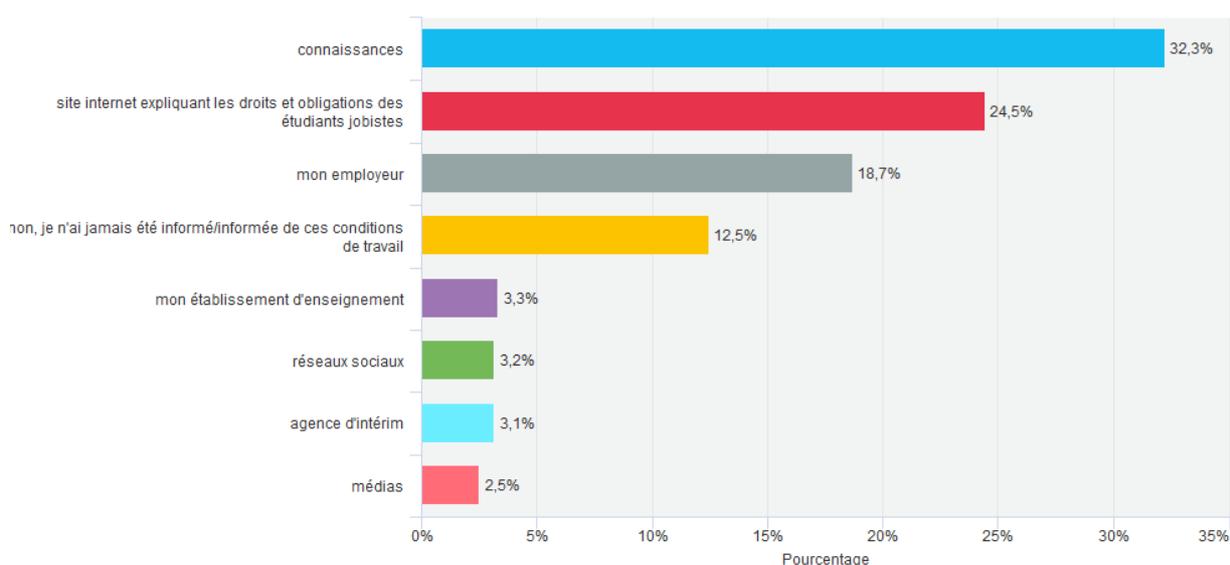


Figure 105 : Part des moyens de connaissance des modalités du travail (en %)



Fonctions

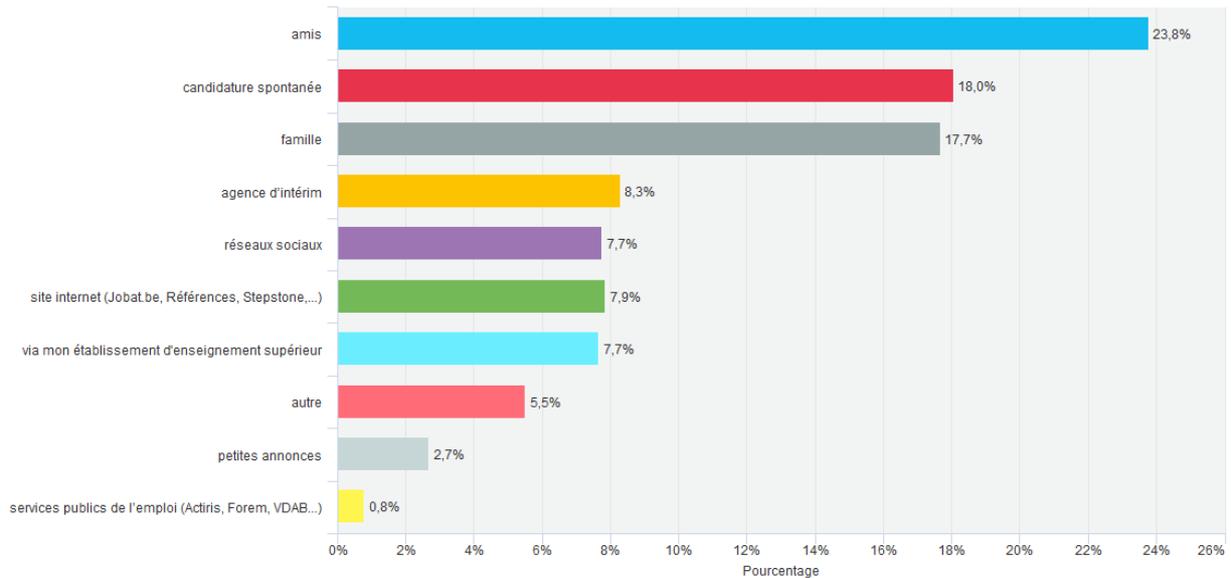
Par rapport aux fonctions exercées par les étudiantes et étudiants, une analyse détaillée a été faite à partir des nombreuses réponses « autre » recueillies en 2019/2020. Les principales mentions ont été intégrées dans le choix proposé au panel en 2023/2024. Les résultats pour cette troisième édition affichent parmi les fonctions les plus exercées : serveuse-serveur, caissière-caissier et vendeuse-vendeur. Baby-sitter, qui arrivait à la cinquième place lors de la dernière enquête, est descendu à la septième position. Une grande diversité est encore constatée, l'option « autre » a obtenu encore une fois un score important, avec des indications comme barman, business analyst, cuisinier, guide touristique...

Recherche d'un travail

Parmi les répondantes et répondants, presque un quart (23,9%) des étudiantes et étudiants qui travaillent n'estiment pas avoir trouvé leur emploi facilement. Cette proportion monte à 43% pour les internationaux.

L'explication à cette différence se trouve peut-être du côté des moyens de recherche d'un job étudiant : il ressort que les amis et la famille contribuent fortement à trouver un emploi - avec des taux respectifs de 23,8% et 17,7% en 2023/2024 (soit un total de 41,5%, contre 45,2% en 2019/2020).

Figure 106 : Part des différents moyens de recherche d'un travail (en %)



Budget

On entend par « budget mensuel moyen » l'ensemble des frais qu'une étudiante et un étudiant pourrait avoir : les frais scolaires, le loyer et les charges, l'alimentation, les sorties et les loisirs, les transports en commun, la télécommunication, l'habillement... D'après les réponses collectées, le budget mensuel moyen d'une personne étudiante pour assumer ses coûts s'élève à 710,1€. En 2019/2020 cette valeur était de 676€.

En regard de l'inflation cumulée en Belgique entre 2020 et 2024, il apparait que le budget mensuel moyen d'une personne étudiante a en réalité proportionnellement baissé. En effet, avec une augmentation relative de 34€ pendant cette période, l'étudiant ou l'étudiante ne peut pas s'acheter les mêmes produits en 2024 qu'il ne pouvait le faire en 2020. Un budget de 814€ aurait été nécessaire.

Les montants du budget mensuel moyen à retenir de l'analyse, selon certains profils de l'étudiante ou étudiant, sont les suivants⁴⁹ :

- > 1.025,6 € : pour une étudiante ou un étudiant international ;
- > 833,5 € : pour une étudiante ou un étudiant vivant dans un « logement étudiant » ;
- > 748,9 € : pour une étudiante ou un étudiant ayant un job étudiant ou un emploi ;
- > 428 € : pour une étudiante ou un étudiant habitant au foyer familial.

Sources de financement des études

Comment sont financées les études des répondantes et répondants de cette édition ? La question posée donnait la possibilité de cocher plusieurs options. Deux majorités se dégagent, et d'autres résultats saillants sont à signaler :

- > Les parents et l'emploi sont indiqués comme la principale contribution au financement des études : respectivement 75,9% pour les premiers et 53,8% pour la deuxième option. On constate une baisse de 7,6 points de pourcentage pour les parents par rapport à 2019/2020, contrebalancée entre autres par une augmentation de 4,6 points pour l'emploi.
- > Les économies/épargne, option qui avait recueilli beaucoup de citations écrites dans les réponses de type « autre » en 2019/2020, arrivent en troisième position avec 37% de réponses, suivies ensuite des bourses d'études (22,3%).
- > Un regard selon le profil du répondant ou de la répondante montre un poids plus important du soutien parental (84,6%) pour celles et ceux habitant un logement étudiant, mais pas forcément une proportion plus importante pour l'emploi (53%).
- > L'analyse du premier choix (réponse unique et sans pondération par incidence) indique un écart encore plus grand entre « parents » et « emploi » : cette donnée peut être vue comme un indice du rôle, en tant que complément de budget que semble jouer l'emploi pour la majorité. Il est important également de remarquer qu'ils sont 20,7% à indiquer l'emploi comme premier choix en tant que source de financement.

⁴⁹ À titre indicatif, la Fédération Wallonie-Bruxelles octroie, sous conditions, des allocations d'étude dont le montant varie de 90 € à 6.000 € (versés en une seule fois) – d'après le site <https://allocations-etudes.cfwb.be/conditions-et-montant/montant/> consulté en décembre 2024 ; la Flandre octroie des bourses (studietoelagen) qui varient de 296,27 € à 6.833,53 € (<https://studietoelagen.be/bedragen-studietoelagen-2024-2025> consulté en décembre 2024).

Figure 107 : Part des différentes sources de financement⁵⁰ des études (en %)

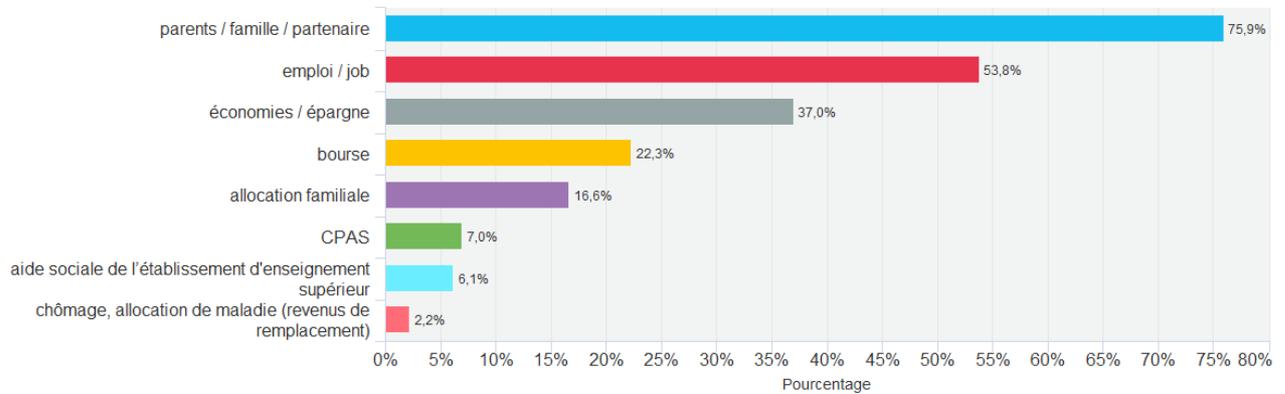
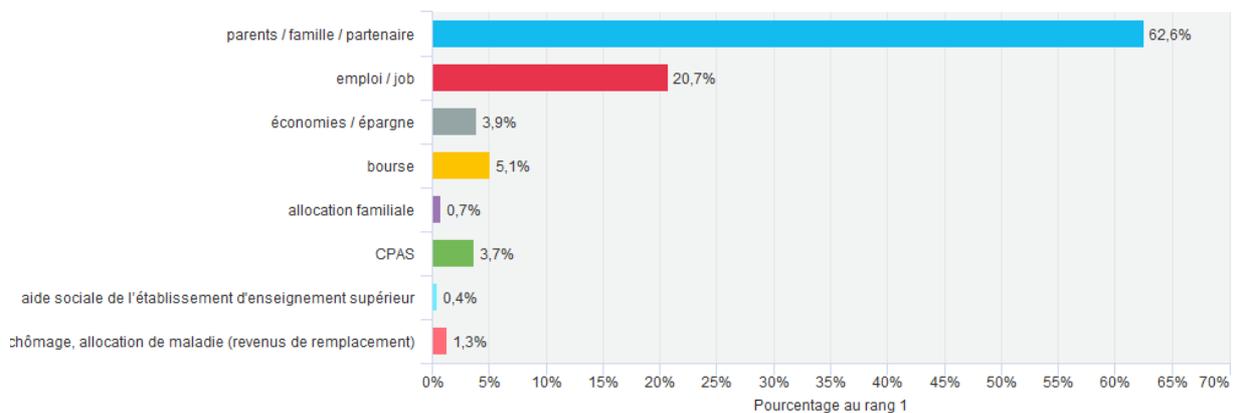


Figure 108 : Part des différentes sources de financement – réponses en rang 1 sans pondération d'incidence



⁵⁰ Les modalités « autre », « emprunt » et « autre aide sociale (association privée, fondation...) » ont été cachées du graphique, pour des questions de lisibilité.

Constats et recommandations

Une série de données issues des résultats de l'enquête indiquent une plus grande pression économique qui pèse sur la population étudiante en Région bruxelloise.

Principaux constats

- > La moitié des étudiantes et étudiants questionnés travaillent : une part en augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à 2019/2020 si l'on tient compte du bénévolat rémunéré ;
- > Presque 60% des répondantes et répondants qui travaillent évoquent un besoin financier comme la première raison pour avoir recours à un emploi :
 - Cette proportion s'élève à 68% pour celles et ceux habitant un logement étudiant ;
 - Le budget moyen pour cette catégorie du panel est deux fois plus important que celui des étudiantes et étudiants restés au foyer familial (833,5€ et 428€ respectivement).
- > La source principale de financement des études pour les répondantes et répondants reste les parents (75,9%), mais leur part est en baisse et la part de l'emploi (53,8%) est, elle, en augmentation.

Recommandations

Cette analyse de la situation financière des étudiants et étudiantes et des motivations à exercer une activité professionnelle montre à quel point le niveau de vie d'un certain nombre d'étudiants et étudiantes est précaire.

- > Mener une étude permettant une connaissance approfondie de la situation financière et du rôle de l'emploi pour les étudiantes et étudiants bruxellois serait un premier outil nécessaire pour envisager, données à l'appui, des éventuelles solutions régionales (allocation générale ou spécifique aux locataires, accès à des logements au loyer encadré, facilitation à la création de logements étudiants, développement de cantines sociales, tarif STIB lié au statut et non plus à l'âge...).
- > Analyser les différents champs d'activité des étudiants et étudiantes, et à veiller à ce que l'accessibilité financière aux études, au logement, aux équipements et aux loisirs soit systématiquement analysée et les freins à la participation de ces étudiants et étudiantes, progressivement levés.

« BRUXELLES & TOI » - ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EN TANT QUE VILLE ÉTUDIANTE

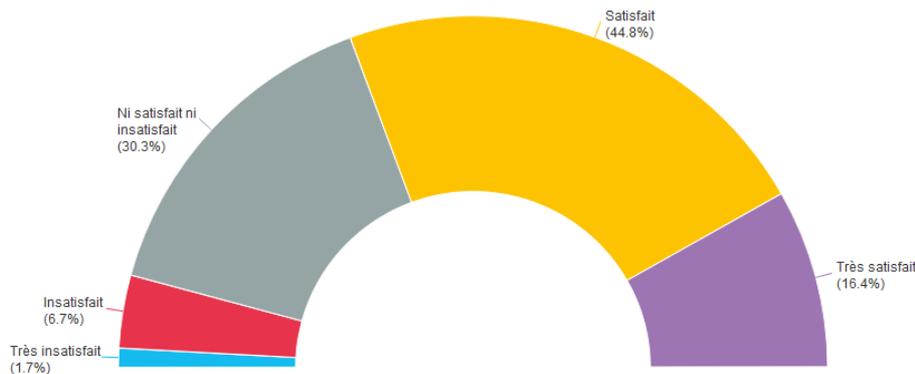
Bruxelles étant la première ville étudiante du pays, il est important de pouvoir mesurer et d'analyser l'attractivité de la Région auprès de la population estudiantine. Les étudiantes et étudiants sont-ils satisfaits de leur vie à Bruxelles ? Ont-ils suffisamment accès aux différentes informations afin de s'y installer ? Se sentent-ils liés à la ville ? Souhaitent-ils y rester vivre et/ou travailler après leurs études ? Quelles sont leurs propositions pour améliorer la vie à Bruxelles ? L'analyse des réponses à ces questions, qui font l'objet de ce chapitre, permet un regard à la fois quantitatif et qualitatif sur la vie étudiante et conduit à des pistes de réflexion pour améliorer l'attractivité de la Région.

Satisfaction générale

Parmi les réponses collectées, 61,2% des étudiantes et étudiants se disent satisfaits de leur vie à Bruxelles (44,8% « satisfaits » et 16,4% « très satisfaits »). Un tiers (30,3%) se disent ni satisfaits ni insatisfaits.

Les 8,4% d'insatisfaits (6,7% de « insatisfait » et 1,7% de « très insatisfait ») mentionnent, par ordre décroissant d'importance, les aspects négatifs suivants : le coût de la vie, la circulation, l'insécurité, la mobilité.

Figure 109 : Niveau de satisfaction de la vie à Bruxelles

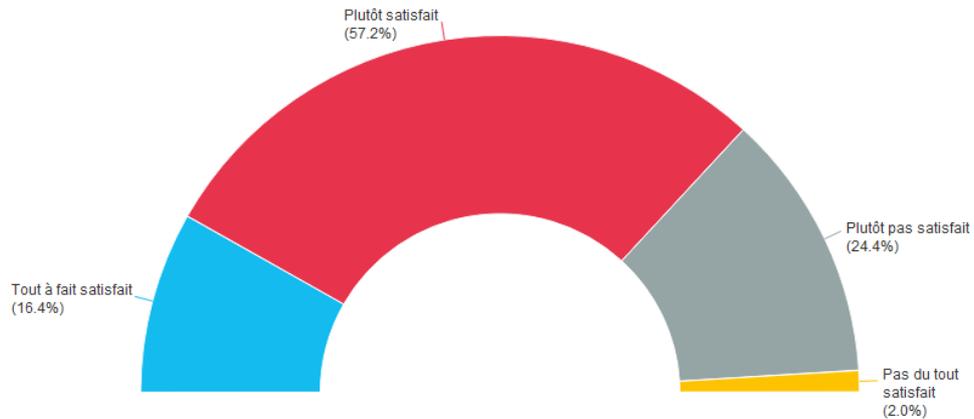


Accessibilité de l'information

L'objectif est de savoir si les répondantes et répondants ont été bien informés au moment de choisir Bruxelles comme ville pour venir étudier. Le public cible de cette question est la population étudiante qui habitait en Belgique, mais hors Région bruxelloise avant le début des études.

73,6% des répondants et répondantes indiquent être satisfaits des informations concernant la vie dans la ville, les conditions d'admission, l'enseignement ... en Région bruxelloise (57,2% de « plutôt satisfait » et 16,4% de « tout à fait satisfait »).

Figure 110 : Niveau de satisfaction concernant la manière de trouver des informations sur la vie en Région bruxelloise, les conditions d'admission, l'enseignement, etc.

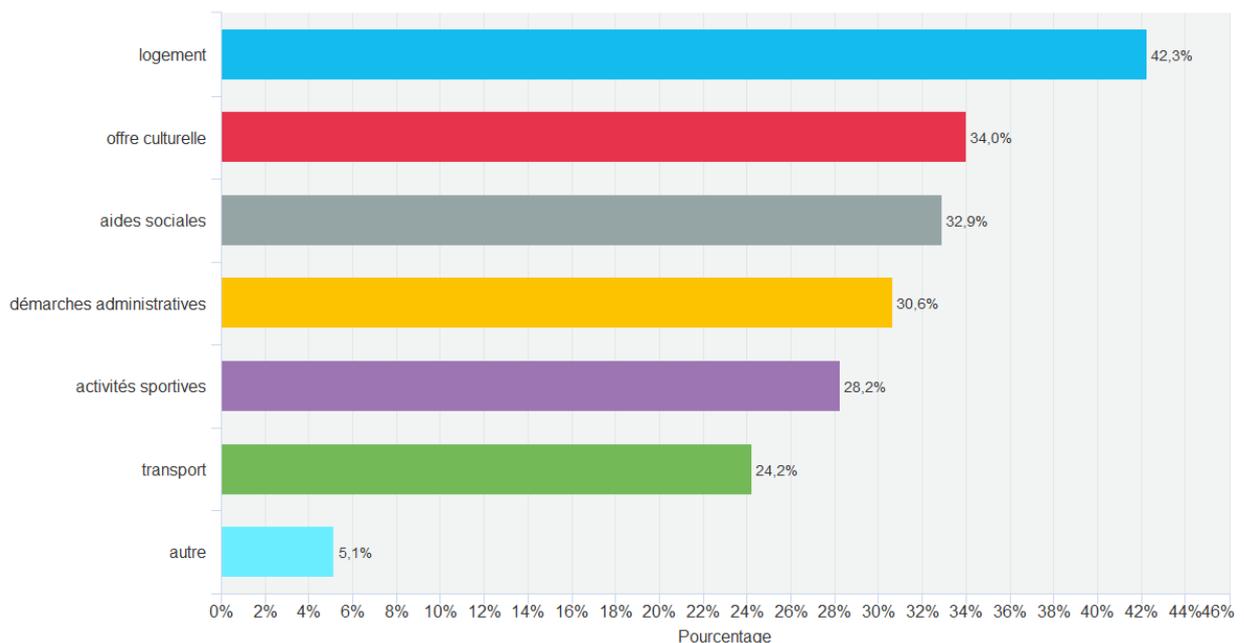


Plusieurs réponses étaient possibles à la question de savoir sur quels sujets les étudiantes et étudiants (habitant en Belgique, mais hors Région bruxelloise) auraient souhaité avoir plus d'informations. Il ressort de l'enquête que ces sujets sont principalement le logement (42,3%), les offres culturelles (34%), les aides sociales (32,9%) et les démarches administratives (30,6%).

Les sujets ayant remporté moins de 30% sont les activités sportives (28,2%), le transport (24,2%) et « autre ».

Pour plus de précision, il y avait une question ouverte pour « autre » pour laquelle les réponses données mentionnent les jobs étudiants, les avantages liés au statut d'étudiant, le fait d'avoir plus d'offres en néerlandais et les aides psychologiques.

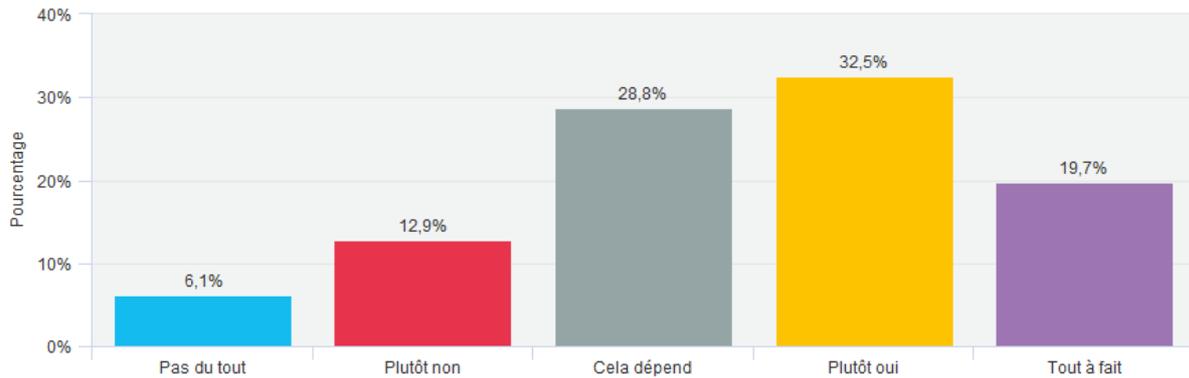
Figure 111 : Part des thématiques nécessitant davantage d'informations (plusieurs réponses possibles – en %)



Lien avec Bruxelles

Parmi les réponses collectées, il ressort que 52,2 % des étudiantes et étudiants se sentent liés à Bruxelles (19,7% ont répondu se sentir « tout à fait liés » et 32,5% « plutôt liés »), alors qu'un total de 19% ne se sentent pas liés à Bruxelles (6,1% ont indiqués n'être « pas du tout liés » et 12,9% « plutôt pas liés »). Un peu moins d'un tiers (28,8%) ont répondu « cela dépend ».

Figure 112 : Rapport à Bruxelles- degré de lien à la ville

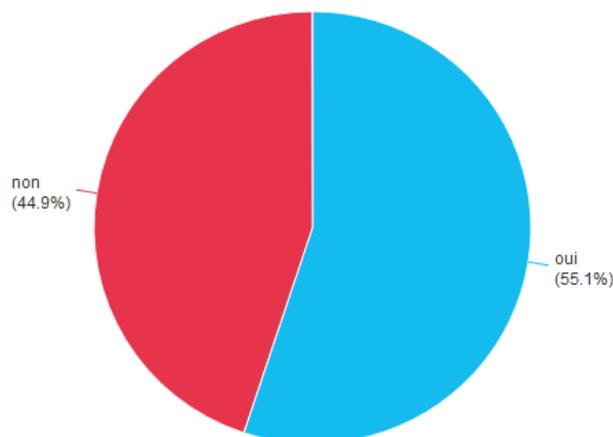


Et après, rester ou pas à Bruxelles ?

Rester vivre en Région bruxelloise

Sur l'échantillon total, 55,1% des répondantes et répondants disent vouloir rester vivre/habiter en Région bruxelloise après leurs études, soit près de 1 point de pourcentage en moins par rapport à la dernière édition (56%).

Figure 113 : Part des réponses liées à l'envie de vivre en RBC après les études (en %)



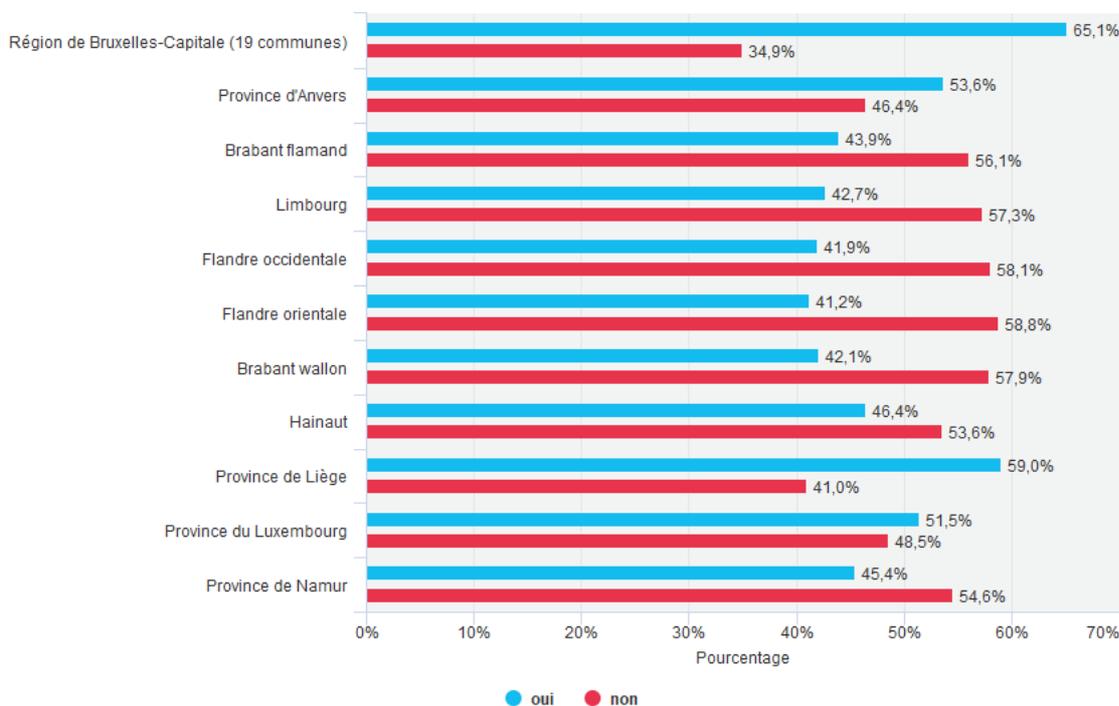
L'attractivité de Bruxelles peut entre autres s'apprécier au regard du fait de vouloir rester dans la Région après les études.

L'analyse des réponses liée à la question « rester à Bruxelles après les études ? », sous l'angle du lieu d'origine avant le début des études, indique que :

- > 54,4% de répondantes et répondants d'origine belge, mais non bruxelloise indiquent ne pas vouloir rester en Région bruxelloise après leurs études
- > 58,2% de répondantes et répondants internationaux indiquent vouloir rester vivre en Région bruxelloise après les études
- > 34,9% de Bruxellois résidant déjà au sein de la Région avant le début de leurs études ne souhaitent pas y rester après leurs études.

Ce chiffre est un peu plus élevé que dans l'édition précédente (31,1%). Autre information, si l'on croise les répondantes et répondants habitant déjà en Belgique avant le début de leurs études, 54,2% souhaitent continuer à habiter la Région bruxelloise après leurs études. Le pourcentage le plus élevé disant vouloir habiter à Bruxelles à la fin des études (après les étudiants et étudiantes habitant en Région bruxelloise) est l'échantillon de la population estudiantine résidant en province de Liège avec un taux de 59%.

Figure 114 : Part des réponses liées à la volonté de rester habiter ou venir vivre à Bruxelles selon le lieu d'origine (en %)



Pour connaître les raisons de rester habiter, ou non, en Région Bruxelloise, une question ouverte a été posée au panel d'étudiantes et étudiants. Alors qu'il s'agissait d'une question non obligatoire, un total de 2.322 réponses a été enregistré (sur les 2.813 répondantes et répondants) soit un taux de réponse de 82,7%.

L'analyse des réponses, associée à un nuage de mots qui agglomère les mots présentant la plus grande récurrence, indique que les raisons évoquées par le panel étudié pour rester habiter, ou non, en Région bruxelloise sont multiples et variées.

Parmi les raisons indiquées pour rester (1225 réponses), on relève notamment la multiculturalité, la facilité pour se faire des amis, la bonne ambiance à Bruxelles, la localisation géographique de Bruxelles, les opportunités d'emploi. Ces différentes thématiques se retrouvent dans les différentes langues de l'enquête (français, néerlandais et anglais). Pour illustrer ces constats, quelques phrases issues des réponses à l'enquête sont présentées ci-dessous :

- « *Ik houd van de stad, de talen, de cultuur, alles wat Brussel biedt!* ».
- « *Veel werkgelegenheden* ».
- « *J'aime beaucoup l'aspect multiculturel de la ville, il y a toujours quelque chose à faire et on ne s'ennuie jamais. Je trouve que la ville à pile la bonne taille pour être familière et accueillante, mais aussi pour sortir et sociabiliser* ».
- « *J'aime la ville de Bruxelles, entre le mélange et la diversité des personnes, la ville de Bruxelles est vivante. Je ne me sentirais chez moi qu'ici, après être née à Bruxelles, je pense que je ne pourrais être épanouie dans une autre ville* ».
- « *This is a promising city, and I believe that I could have access to a better career here* ».
- « *I love Brussels as a multicultural hub and its proximity to other major cities (London, Paris, Amsterdam). There are lots of possibilities in the field of my studies (Biomedical Research). It's easier for me to find friends here.* »

Figure 115 : Nuage de mots - Raisons de rester vivre à Bruxelles



Parmi les raisons de ne pas rester habiter en Région bruxelloise (1.097 réponses), on relève notamment l'insécurité, le coût du logement, le caractère bruyant de Bruxelles, les problèmes de transport. Ces différents thèmes se retrouvent dans les différentes réponses des étudiantes et étudiants ayant répondu à l'enquête en français, néerlandais ou anglais.

- « *Les loyers sont trop chers* ».
- « *Bruxelles est trop bruyant, sale, insécurisant et toujours en travaux* ».
- « *I would like to live outside the city* ».
- « *Après quelques années, la vie à Bruxelles devient trop intense et le rythme/densité de population commence à peser sur le quotidien* ».

- « te duur en te druk ».
- « Ik vind het een te drukke stad en wegens overvloed aan vervoermiddelen (vooral auto's) vind ik de luchtkwaliteit zeer slecht! In Schaarbeek en andere gemeentes verbouwen ze de wegen (eenrichtingsverkeer) wat de situatie nog heeft verergerd ».

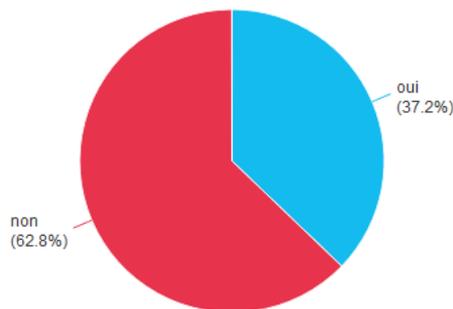
Figure 116 : Nuage de mots - Raisons de ne pas rester vivre à Bruxelles



Venir travailler en Région bruxelloise après les études sans vouloir y habiter

37,2% de l'échantillon de la population étudiante interrogée envisage de venir travailler en Région bruxelloise après les études malgré le fait de ne pas vouloir y habiter. Cela peut indiquer une attractivité non négligeable de la Région, déjà prise en compte par ces répondantes et répondants, à savoir le caractère de « pôle d'emplois » que la ville représente.

Figure 117 : Part des réponses indiquant la volonté de travailler en Région bruxelloise (19 communes) après les études, sans vouloir y habiter (en %)



Améliorer la vie étudiante

La question pour connaître les différents « tips » afin d'améliorer la vie étudiante était non obligatoire et a collecté 1.847 réponses, soit un taux de réponse de 66,1%. Il s'agit d'une augmentation de quasi 10% par rapport à l'édition précédente (57,1%), et un indicateur de la volonté de faire entendre sa voix et de contribuer à l'amélioration de la vie étudiante à Bruxelles.

Pour mieux cerner les sujets évoqués, un nuage de mots a été réalisé afin d'illustrer les différentes idées :

- Les transports en commun- la mobilité ;
- La sécurité ;

Il est intéressant de noter les différentes sensibilités en fonction de la langue utilisée par les répondants. Après avoir enlevé les réponses inexploitable (certains étudiants et étudiants ont répondu par un symbole et pas par une phrase), on dénombre 1.228 réponses en français, 345 en néerlandais et 189 en anglais. Il a été choisi d’afficher dans les différents nuages de mots ci-dessous les 70 mots utilisés avec la plus grande fréquence, en supprimant certains types de mots comme les mots liens. Pour le groupe de francophones (1228 réponses), les mots qui reviennent le plus souvent pour indiquer des thématiques d’amélioration sont, par ordre décroissant de récurrence, les suivants : « logement », « transport », « sécurité », « prix », « cher » « ville ».

Figure 119 : Nuage de mots – recommandations (en français) pour améliorer la vie étudiante

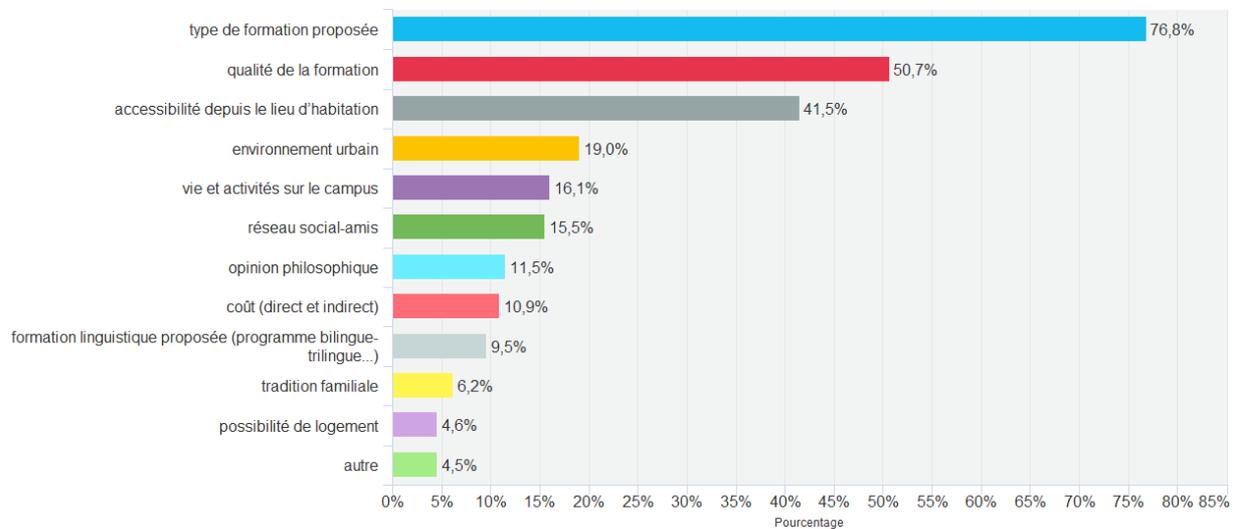


Pour le groupe de néerlandophones (345 réponses) les mots qui reviennent le plus souvent pour indiquer des thématiques d’amélioration sont, par ordre décroissant de récurrence, les suivants : « vervoer », « activiteiten », « campus », « veiligheid », « koten » « openbaar ».

Figure 120 : Nuage de mots -recommandations (en néerlandais) pour améliorer la vie étudiante



Figure 122 : Critères pour le choix de l'Institution d'enseignement Supérieur



Constats et recommandations

L'attractivité de la Région bruxelloise pour les nombreux étudiants et étudiantes qui y vivent est importante pour la politique générale d'attractivité régionale, son image de marque et pour le secteur de l'enseignement supérieur en tant que tel.

Principaux constats

- > 61,2% des étudiantes et étudiants sont satisfaits de leur vie au sein de la Région de Bruxelles-Capitale et un peu plus de la moitié (52,2%) des étudiantes et étudiants se sentent liés à Bruxelles.
- > Si la majorité (73,6%) des répondantes et répondants sont satisfaits des informations reçues concernant la vie en Région bruxelloise, ceux qui habitaient hors de la Région avant leurs études auraient cependant souhaité obtenir davantage d'informations sur le logement, les offres culturelles, les aides sociales et les démarches administratives.
- > Pour l'ensemble des répondantes et répondants (francophones, néerlandophones et anglophones), les raisons de vouloir vivre/habiter en Région bruxelloise après les études sont liées à la multiculturalité, la facilité pour se faire des amis, la bonne ambiance à Bruxelles, la localisation géographique de Bruxelles.
- > Les raisons de ne pas vouloir vivre/habiter en Région bruxelloise après les études sont liées à l'insécurité, le coût élevé de la vie, le caractère bruyant de Bruxelles, les problèmes de transport.
- > Les étudiantes et étudiants ayant répondu à l'enquête accordent de l'importance au contenu et à la qualité de l'enseignement puisque les principaux critères de choix de la Région de Bruxelles comme lieu pour suivre des études sont : le type de formation proposée (76,8%) et la qualité de la formation (50,7%), suivis de l'accessibilité depuis le lieu d'habitation (41,4%).
- > Les remarques générales des étudiantes et étudiants pour améliorer la vie en Région bruxelloise concernent principalement le coût de la vie, le logement, la sécurité et la mobilité.

Recommandations

- > Face à ces différents constats, la Région pourrait se pencher sur ces différents aspects et voir comment elle pourrait améliorer les thématiques de l'insécurité et du coût de la vie pour les étudiantes et étudiants vivant dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- > La question du « lien à Bruxelles » semble importante, étant donné que 48% des répondants ne se sentent pas liés à la ville : à partir des points positifs mis en avant par les étudiantes et étudiants, créer des campagnes de communication et/ou événements en lien avec l'enseignement supérieur, afin de mettre en avant la multiculturalité, la bonne ambiance et l'accessibilité de Bruxelles ;
- > Le nombre d'indécis par rapport à la satisfaction/ insatisfaction est important et ce profil peut constituer un important public cible à convaincre des avantages de la ville : l'organisation de focus groups pour améliorer la connaissance qualitative de ce groupe serait un premier pas, pour ensuite mieux communiquer sur les points problématiques tels que le sentiment d'insécurité, le coût de la vie et le transport, entre autres ;
- > Organiser la présence de la Région (par un organisme régional comme Visit.brussels ou Commissioner.brussels) au sein de salons d'étudiants - SIEP (Service d'Information sur les Études & les Professions) ou SID-in (Studie-informatiedagen) – peut contribuer à amorcer une politique régionale de promotion de la Région en tant que ville étudiante et attractive.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

CONCLUSION

Les résultats de la troisième édition de l'enquête Panorama de la vie étudiante permettent de dégager une série de tendances et de défis pour que la Région de Bruxelles-Capitale reste une ville attractive, accueillante et dynamique aux yeux d'une population estudiantine qui ne cesse d'évoluer.

Bruxelles est la première ville étudiante du pays, avec plus de 137.000 étudiantes et étudiants comptabilisés pour 2022/2023, année académique de référence pour le comptage des étudiants. Les 2.813 réponses analysées représentent un taux de réponse de 2,24% de la population étudiée (125.660), qui ne tient pas compte des inscrits dans le niveau supérieur proposé par les Établissements de Promotion Sociale (EPS)⁵¹. Tous réseaux et types d'enseignement confondus, 49 institutions sont réparties en 99 sites et campus installés dans 15 des 19 communes de la Région.

Cette situation n'est cependant pas acquise pour l'éternité. Pour préserver le rôle majeur que joue la Région bruxelloise en matière de vie étudiante, il convient de veiller à répondre aux besoins, attentes et situations spécifiques que vivent les étudiantes et étudiants au sein de la Région. C'est précisément pour guider les autorités publiques dans ce but qu'est conçue la présente étude.

Une mise en commun des principales données, mais également des constats, conclusions et recommandations, proposés à la fin de chaque chapitre de l'étude, est reprise ici de manière synthétique, à partir de quatre axes :

- > le profil global des étudiantes et étudiants ;
- > la satisfaction des répondants ayant trait à des thématiques spécifiques de leur expérience urbaine ;
- > l'attractivité de Bruxelles en tant que ville étudiante ;
- > les principales difficultés et points d'attention (spécifiques et transversaux).

Profil global de l'étudiante et/ou de l'étudiant

Le profil des répondantes et répondants présente deux résultats stables depuis la première enquête Panorama (2013/2015) : environ 70% des étudiantes et étudiants habitent la Région bruxelloise et pratiquement la moitié habite chez leurs parents. Parmi les variations les plus remarquables, on observe une augmentation 5 points de pourcentage de Bruxellois d'origine en 2023/2024, par rapport à la première édition. L'emploi est le domaine présentant la plus grande évolution : 33% de l'échantillon affirmait travailler en 2013/2015, pour 50% lors de cette dernière édition.

⁵¹ Comme expliqué dans le chapitre Méthodologie, les réponses des étudiantes et étudiants inscrits dans les Établissements de Promotion sociale ont été écartées, car le taux de réponse était trop faible pour être pris en compte.

- Âge moyen des répondantes et répondants : 22 ans
- 35% du panel est d'origine bruxelloise
- 21,9% de l'échantillon sont des étudiantes et étudiants internationaux
- 95 nationalités sont représentées dans le panel
- 111 langues sont parlées par les répondantes et répondants.

Parmi les répondantes et répondants :

- 72,9% habitent la Région de Bruxelles-Capitale
- 54,7
- % habitent chez leurs parents
- 31,5% occupent un « logement étudiant »
- 50% travaillent, dont 67% en Région bruxelloise

En termes de dépenses, de comportements et d'usages de l'espace urbain :

- 710 € est le budget moyen que doit consacrer un étudiant ou une étudiante pour assumer l'ensemble des frais liés aux études. Ce montant est financé par deux grandes sources principales : le soutien parental (75,9%) et l'exercice d'une activité professionnelle (53,8%)
- la marche à pied (69,3%) et les transports en commun (63,9%) sont les principaux moyens de déplacement des répondantes et répondants ;
- 37,8% du panel fréquentent un espace d'étude (study space)
- 62,5% des répondantes et répondants pratiquent du sport
- 49,4% de l'échantillon fréquentent ou participent à des activités culturelles

Une expérience urbaine satisfaisante

Plusieurs données permettent d'affirmer que les étudiantes et étudiants sont globalement satisfaits de leur expérience urbaine à Bruxelles.

- 61% sont satisfaits de leur vie en Région de Bruxelles-Capitale ;
- 52,2 % des étudiantes et étudiants se sentent liés à Bruxelles ;
- 67,2% sont globalement satisfaits de leur quartier ;
- 75,4% des répondants habitant un logement étudiant sont satisfaits de leur logement ;
- 74,8% sont satisfaits de la mobilité en Région bruxelloise
- 71,7% sont satisfaits des infrastructures sportives ;
- 67,1% sont satisfaits de l'offre culturelle.

Bruxelles, pôle d'attractivité de l'enseignement supérieur

Avec 4 universités, 10 Hautes Écoles, 9 Écoles Supérieures des Arts et 26 Établissements de Promotion Sociale qui proposent des formations dans l'enseignement supérieur, Bruxelles concentre non seulement un grand nombre d'institutions, mais attire, également, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants, y compris celles et ceux venant d'autres Régions et d'autres pays. Les principaux éléments qui permettent de cerner cette partie importante de la population estudiantine sont les suivants :

- 65% des répondants n'habitaient pas Bruxelles avant les études ;
- Le type de formation (76,8%), la qualité de la formation (50,7%) et l'accessibilité depuis le lieu d'habitation (41,4%) sont les principaux critères du choix de Bruxelles comme lieu d'études ;
- 55% souhaitent vivre/habiter en Région bruxelloise après leurs études.

DIFFICULTÉS ET POINTS D'ATTENTION

Principales difficultés

Le coût de la vie, le logement et le sentiment d'insécurité sont les trois principaux problèmes indiqués par les répondantes et répondants, autant dans les questions écrites que dans une série de données chiffrées :

- Près de 60% des travailleurs évoquent un besoin financier comme première raison pour avoir recours à un emploi ;
- 59,6% disent avoir rencontré des difficultés à trouver un logement :
 - le prix trop élevé est sans appel la principale difficulté indiquée (94,4% des locataires)
 - Bruxelles, Ixelles et Etterbeek concentrent pratiquement 60% des répondants et répondantes habitant un « logement étudiant » (sept communes cumulent plus de 80% des réponses)
- 74,8% se sentent globalement en insécurité (dont 31,2% souvent ou toujours)
 - Parmi ces 31,2%, qui se sentent toujours en insécurité, 73,4% sont des femmes

Points d'attention

D'autres éléments ou points d'insatisfaction ne figurent pas parmi les difficultés principales, mais constituent un ensemble de points d'attention pour l'amélioration de la vie étudiante à Bruxelles.

- Si 55% disent vouloir rester à Bruxelles après leurs études, 45% n'envisagent pas leur futur à Bruxelles.
 - 48% de l'échantillon global ne se sent pas lié à Bruxelles
- Près de 50% des étudiants internationaux interrogés évaluent les services communaux (inscription, informations) de manière négative ;



- Temps de parcours, fréquence, sentiment d'insécurité et problèmes liés aux correspondances sont les principaux éléments identifiés pour améliorer les transports en commun ;
- Un travail sur la qualité des espaces d'études est une piste pour susciter un intérêt auprès des 62,2% qui affirment ne pas les fréquenter (24% disent avoir essayé, mais ne s'y sentent pas bien) ;
- Logement, offre culturelle, aides sociales et démarches administratives sont des thématiques à mieux communiquer auprès des non-Bruxellois à leur arrivée en Région bruxelloise.
- De nouveaux champs d'études pourraient être explorés dans le futur. Ceux-ci pourraient notamment concerner, pour les étudiantes et étudiants : le bien-être, les soins de santé, l'aide sociale, l'accès à l'information, la précarité, le milieu socio-économique.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

La vie étudiante bruxelloise touche à des thématiques urbaines essentielles tels le logement, l'emploi, la mobilité et l'insécurité, mais également des aspects économiques, culturels ou sportifs. En un mot, la vie étudiante est multifactorielle. Dans ce sens, une approche globale est souhaitée pour que la Région de Bruxelles-Capitale maintienne et améliore son statut de première ville étudiante du pays.

L'enquête Panorama de la vie étudiante a réussi à constituer, en trois éditions, une base de données pour mieux comprendre les modes de vie et les enjeux de cette population qui ne cesse de croître. Une meilleure connaissance, territoriale et en lien avec ces enjeux, est une première étape dans l'approche globale des problèmes indiqués par les résultats de cette troisième édition 2023/2024.

Ce panorama confirme que l'accès au logement est une préoccupation pour de nombreux étudiants. Le développement d'un Monitoring du Logement étudiant, en cours de préparation au sein de Perspective, permet de mieux guider les autorités publiques face à cet enjeu.

D'autres dimensions sont également pointées dans cette enquête comme des sujets de préoccupation majeurs : le sentiment d'insécurité, l'emploi ou le coût de la vie. Ils mériteraient également d'être étudiés en profondeur.

Outre ces aspects d'analyse et de compréhension des problèmes, plusieurs recommandations thématiques ont trait à la communication envers les étudiants : manque de connaissance des dispositifs régionaux liés au logement, méconnaissance de l'offre culturelle, absence de dispositif régional global pour l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux... Une vision globale et territoriale de la vie étudiante à Bruxelles passe forcément par une meilleure communication auprès de ce public cible.

Enfin, et surtout, l'ensemble de défis auxquels fait face la population estudiantine en Région bruxelloise incite à développer des réponses concrètes, qui ont un impact direct sur les difficultés rencontrées par les étudiantes et étudiants. Ainsi :

- > Des politiques volontaristes sont nécessaires si l'on souhaite répondre de manière convaincante aux difficultés de l'accès au logement. Le développement d'une offre de logement abordable mérite une vision territoriale large. Celle-ci doit intégrer les nouveaux projets de logement étudiant en tenant compte de la localisation des IES et/ou de l'accessibilité des lieux de résidence aux IES via des modalités de transports en commun ou via des modes actifs.
- > L'étude met en évidence le sentiment et le vécu d'insécurité des étudiants au sein de la ville. Il convient de développer, en partenariat avec les IES, des stratégies concrètes d'amélioration sur ce plan.



- > Concernant les espaces d'étude, thématique prioritaire aussi pour les partenaires du Service École et Vie Étudiante (SEVE), l'augmentation de l'offre et de la qualité des study spaces est un élément important dans une vision inclusive et territoriale. À cet égard, le SEVE de Perspective entend jouer un rôle de facilitateur pour la création de ces espaces.

Les résultats de la troisième enquête Panorama de la vie étudiante confirment que la connaissance, la communication et une approche inclusive constituent le socle d'une politique globale, territoriale, pour la vie étudiante en Région de Bruxelles-Capitale.

